



**Cours d'introduction sur le dispositif REDD - Réduction des
émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts :**

Manuel de formation

Avril 2009

Auteur :
Peter Stephen
IDSS Pty Ltd
pour
The Nature Conservancy



À propos de nos organisations

The Nature Conservancy : Fondée en 1951, The Nature Conservancy est une organisation à but non lucratif (au sens du paragraphe 501 (c) 3 du Code fiscal américain) dont la mission est de préserver les plantes, les animaux et les communautés écologiques qui représentent la diversité de la vie sur Terre, en protégeant les terres et les eaux dont ils ont besoin pour survivre. L'organisation, dont le siège est en Virginie, emploie plus de 3 500 personnes qui travaillent dans des bureaux régionaux et des programmes répartis dans les 50 États américains et dans plus de 30 pays sur six continents. À ce jour, l'association a protégé près de 7 millions d'hectares de terres et de 8 000 km de rivières dans le monde entier, et gère actuellement plus de 100 projets de conservation marine au niveau mondial.

L'Alliance Climat, communauté et biodiversité (Climate, Community and Biodiversity Alliance - CCBA) est un partenariat entre de grandes entreprises, des ONG et des instituts de recherche visant à promouvoir des solutions intégrées de gestion des terres dans le monde entier. Avec cet objectif présent à l'esprit, la CCBA a mis au point des standards volontaires pour concevoir et identifier des projets de gestion des terres qui permettent simultanément d'atténuer les changements climatiques, de soutenir le développement durable et de conserver la biodiversité.

Conservation International travaille dans plus de 40 pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine, et œuvre à la protection de la diversité biologique de la planète (www.conservation.org). CI estime que le patrimoine naturel de la Terre doit être protégé, afin que les générations futures puissent se développer à la fois sur les plans spirituel, culturel et économique. La mission de Conservation International est de préserver l'héritage vivant de la terre (notre biodiversité mondiale) et de démontrer que les sociétés humaines sont capables de vivre en harmonie avec la nature.

GTZ : La Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH est une entreprise de coopération internationale pour le développement durable intervenant dans le monde entier, qui appartient au gouvernement fédéral allemand, et le soutient dans la réalisation des objectifs de ses politiques de développement. Elle apporte des solutions viables, tournées vers l'avenir pour assurer un développement politique, économique, écologique et social dans un monde globalisé. Tout en travaillant dans des conditions difficiles, GTZ œuvre en faveur de réformes et processus de changement complexes. L'objectif de l'organisation est d'améliorer les conditions de vie des populations de façon durable.

Rainforest Alliance travaille à la conservation de la biodiversité et vise à assurer des moyens de subsistance durables en transformant les pratiques d'utilisation des terres, les pratiques commerciales et le comportement des consommateurs. Basée à New York, avec des bureaux dans l'ensemble des États-Unis et dans le monde entier, Rainforest Alliance travaille avec les populations dont les moyens d'existence dépendent de la terre, en les aidant à transformer leur façon de cultiver les produits agricoles, de récolter le bois et d'accueillir les voyageurs. Depuis les grandes multinationales jusqu'aux petites coopératives communautaires, l'organisation associe des entreprises et des consommateurs du monde entier à ses efforts de production responsable des biens et des services destinés à un marché mondial sur lequel la demande de produits durables augmente régulièrement. Rainforest Alliance établit des standards de durabilité qui permettent de protéger la faune et les milieux naturels, et de promouvoir le bien-être des travailleurs et de leurs communautés. Les exploitations agricoles et les entreprises forestières qui respectent les critères rigoureux de l'Alliance reçoivent le label Rainforest Alliance Certified™. La Rainforest Alliance travaille également en collaboration avec des entreprises touristiques, pour les aider à réussir, tout en laissant une faible empreinte sur l'environnement et en donnant une impulsion aux économies locales.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) : Depuis sa création en 1961, la mission du WWF a été la conservation de la nature. En s'appuyant sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles et en faisant progresser ces connaissances, le Fonds mondial pour la nature travaille à la préservation de la diversité et de l'abondance de la vie sur Terre et à la santé des écosystèmes, en protégeant les espaces naturels et les populations de plantes et d'animaux sauvages, notamment les espèces menacées d'extinction, en favorisant des approches durables dans l'utilisation des ressources naturelles renouvelables et en encourageant une utilisation plus efficace des ressources et de l'énergie et une réduction maximale de la pollution. Le Fonds mondial pour la nature est déterminé à mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de notre planète et à bâtir un avenir dans lequel les besoins humains sont satisfaits en harmonie avec la nature.

Cours d'introduction sur le dispositif de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) :

Manuel de formation

Par Peter Stephen, IDSS Pty Ltd pour The Nature Conservancy

©Copyright 2009.

The Nature Conservancy, Conservation International, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), Rainforest Alliance, et World Wildlife Fund, Inc.

Tous droits réservés.

Les utilisateurs de ce document sont autorisés à en reproduire le contenu à des fins non commerciales, à condition de mentionner qu'il est protégé par les droits d'auteur des organisations mentionnées ci-dessus. Aucune autre utilisation n'est permise sans l'autorisation expresse et écrite des organisations mentionnées plus haut.

REMERCIEMENTS

Ce manuel est le résultat d'un effort de collaboration mené par des experts de certaines des principales organisations mondiales de conservation et de carbone forestier, qui vise à tirer parti de notre connaissance du terrain et à l'intégrer à un ensemble de manuels de formation faciles à utiliser sur le dispositif de Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD).

Nous tenons à remercier Peter Stephen de IDSS Pty Ltd pour la création de ce manuel. Peter a consacré à chacune des leçons présentées dans ce manuel une formidable quantité d'énergie et de créativité ainsi qu'une solide expérience de la formation.

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à ce manuel :

The Nature Conservancy

Rane Cortez, Assistant de recherche
Lex Hovani, Conseiller REDD

Alliance Climat, communauté et biodiversité

Steve Panfil, Directeur senior

Conservation International

Mario Chacon, Directeur de la formation, Climate Change Initiatives

Agence de coopération technique allemande (GTZ)

Georg Buchholz, Responsable de l'équipe Composante 2 Programme allemand-indonésien sur les forêts et le changements climatiques et Conseiller principal sur le Projet pilote REDD de Merang
Fika Fawzia, Chargée de programme sur le dispositif REDD, Programme forestier régional ASEAN-Allemagne (ReFOP)

Rainforest Alliance

Jeff Hayward, Directeur de l'Initiative Climat

WWF (Fonds mondial pour la nature)

Steve Ruddell, Directeur, Projets et standards de carbone forestier

TABLE DES MATIÈRES

GUIDE D'UTILISATION DU MANUEL DE FORMATION	7
PARTIE 1: DÉFINIR LE CADRE DE LA FORMATION	14
Séance 1.1: APPRENDRE À SE CONNAITRE LES UNS LES AUTRES	15
Partie 1.2: DÉFINIR LE CADRE DE LA FORMATION	16
Séance 1.3: ATTENTES DES PARTICIPANTS	17
Séance 1.4: DÉVELOPPER DES RÈGLES ou des PRINCIPES POUR LA FORMATION	18
PARTIE 2 : CONTEXTE DU DISPOSITIF REDD	20
Séance 2.1 : INTRODUCTION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	21
Séance 2.2 : LE RÔLE DES FORÊTS DANS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	23
Séance 2.3 : FACTEURS DE DÉFORESTATION	26
Séance 2.3 a : ÉTUDE DE CAS – FACTEURS DE DÉFORESTATION	30
Séance 2.4 : STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA DÉFORESTATION	31
Séance 2.5: Institutions et REDD : DÉFINITION DU PROFIL INSTITUTIONNEL ET RELATIONS ENTRE LES PARTIES PRENANTES	33
Séance 2.6: LES INSTITUTIONS ET REDD : DROITS, RESPONSABILITÉS ET RÉSULTATS POUR LES PARTIES PRENANTES	37
PARTIE 3: COMPRENDRE LE CONTEXTE INTERNATIONAL	41
Séance 3.1 PRINCIPES DE BASE DU DISPOSITIF REDD	42
Séance 3.2 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES DE REDD	44
Séance 3.3: CONTEXTE POLITIQUE INTERNATIONAL DU DISPOSITIF REDD	55
Séance 3.4 : INTRODUCTION AUX MARCHÉS CARBONE	62
Séance 3.5 : ASPECTS SOCIAUX	72
Séance 3.6 : ASPECTS RELATIFS A LA BIODIVERSITÉ ET AUX AUTRES SERVICES FOURNIS PAR LES ÉCOSYSTÈMES	74
Séance 3.7 : ASPECTS JURIDIQUES DU DISPOSITIF REDD	76
PARTIE 4 : ASPECTS NATIONAUX	79
Séance 4.1: LIENS ENTRE PROGRAMME NATIONAL ET ACTIVITÉS DE PROJET	80
Séance 4.2 : LIGNES DIRECTRICES POUR UN PROGRAMME REDD AU NIVEAU NATIONAL	89
Séance 4.3 : ÉTUDE DE CAS DE PROGRAMME REDD NATIONAL	92
PARTIE 5 : ASPECTS RELATIFS AU NIVEAU PROJET	93
Séance 5.1 : STANDARDS POUR LES PROJETS REDD	94
Séance 5.2 : CYCLE DE VIE DU PROJET	97
Séance 5.3 : EXEMPLE DE PROJET REDD	100
ANNEXE UN : SUIVI ET D'ÉVALUATION POUR LE RETOUR D'INFORMATION	102
ANNEXE DEUX : ACTIVITÉS DE MISE EN TRAIN	107

GUIDE D'UTILISATION DU MANUEL DE FORMATION

Introduction

La **R**éduction des **é**missions liées à la **d**éforestation et à la **d**égradation des forêts (REDD) est un concept qui s'est développé pendant les négociations politiques sur les changements climatiques, tant au niveau national qu'international. Les mécanismes REDD ont été inclus dans la Feuille de route de Bali de la CCNUCC ; des débats se sont récemment tenus sur un projet de loi américain sur la lutte contre le changement climatique qui prévoit un financement du dispositif REDD ; un certain nombre de fonds publics ont été créés pour soutenir les activités REDD, comme l'Initiative pour les forêts et le climat en Australie, le Programme de protection du climat allemand et le fonds du gouvernement norvégien, et un certain nombre de pays en développement ont annoncé des initiatives visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Dans le même temps, des organisations de conservation, des développeurs de projets et des gouvernements commencent à mettre en œuvre des activités REDD pilotes volontaires basées sur le marché, sur le terrain dans les pays en développement. Pourtant, malgré les niveaux croissants d'intérêt et d'activité relatifs au dispositif REDD, une grande confusion continue de régner autour de ce concept. Les très diverses parties intéressées et impliquées dans le mécanisme REDD ont des niveaux de compréhension très différents des processus, pratiques et résultats du dispositif REDD.

Les principaux groupes de parties prenantes (comme les autorités nationales, provinciales et locales, le secteur privé, les ONG nationales, les communautés locales et les groupes de peuples autochtones) ont souvent par rapport au programme REDD des perceptions et des attentes très différentes, qui sont souvent basées sur des informations partielles voire incorrectes. Comme ces groupes doivent aussi être pleinement associés à la conception et à la mise en œuvre des programmes REDD, il est extrêmement important qu'ils soient également informés des opportunités, des risques et des défis inhérents au dispositif REDD.

La confusion qui entoure REDD suscite malheureusement des attentes irréalistes (à la fois positives et négatives), des spéculations foncières opportunistes de la part des investisseurs, et des hypothèses naïves sur ce qui est nécessaire à la mise en œuvre d'un programme REDD.

Nos organisations (Conservation International, l'Alliance Climat, communauté et biodiversité, l'Agence de coopération technique allemande (GTZ), The Nature Conservancy, Rainforest Alliance et le Fonds mondial pour la nature) comptent parmi les principaux développeurs de projets de démonstration REDD, et ont pour objectif commun d'obtenir la mise en œuvre d'incitations importantes en faveur du carbone forestier dans le cadre de la politique climatique. En raison de nos travaux de mise en œuvre des projets sur le terrain, notre personnel présent localement est en relation étroite avec bon nombre des organisations et des individus qui joueront un rôle clé dans le succès de REDD. Dans le cadre de notre travail de mise en œuvre de projets sur le terrain, nous constatons la nécessité d'une meilleure compréhension sur cette question vitale et nous sommes résolus à agir dans ce sens. Ce programme de formation conçu par la CCBA, CI, GTZ, RA, TNC et le WWF est destiné à renforcer les capacités et la compréhension de base

d'un large éventail de parties prenantes sur les processus et les pratiques REDD. Nous espérons que ceci leur permettra de participer plus activement aux activités REDD à partir d'informations précises et actualisées. La capacité des parties prenantes à s'engager activement, à débattre, évaluer et, au final, à mettre en œuvre des programmes REDD fructueux constitue l'une des raisons essentielles du développement de ce programme de formation.

Comment ce manuel de formation a-t-il été préparé ?

Les efforts conjugués de la CCBA, de CI, de la GTZ, de RA, de TNC et du WWF ont abouti à l'élaboration de ce programme de formation. Il a été choisi de réaliser ce manuel dans le cadre d'un effort collaboratif afin de :

- Réduire une répétition inutile des efforts en travaillant ensemble à la création d'un ensemble de supports de formation commun et homogène ;
- Diffuser un message cohérent et de grande qualité aux gouvernements et aux parties prenantes;
- Réduire la confusion qui règne au niveau des parties prenantes et avoir une influence plus efficace sur la perception et la mise en œuvre du dispositif REDD dans les pays où travaillent les partenaires du consortium.

Les supports techniques ont été élaborés à la mi-2008 et ont une vocation « mondiale ». Les développeurs de ce programme ont délibérément choisi de commencer au niveau « mondial », dans la mesure où le dialogue et le débat actuels à ce niveau permettront de poser les règles de base pour les futures évolutions du dispositif REDD au niveau national et au niveau des projets. Il est toutefois tout aussi important pour ce programme de formation d'utiliser les nombreuses leçons qui sont actuellement tirées des activités pilotes pour alimenter un dialogue au niveau national et international, et de reconnaître que de nombreuses questions techniques et politiques restent encore à formuler. Il y a donc beaucoup à apprendre et ce programme de formation a été mis en place pour faciliter à la fois un processus de dialogue et un processus d'apprentissage. Ce document ne constitue pas un point final pour la discussion, il en est seulement un point de départ.

Afin de développer ce programme de formation, chacun des collaborateurs s'est vu affecter un thème ou un sujet particulier, pour lequel une fiche d'information et une présentation PowerPoint ont été élaborées. Un atelier de formation qui s'est tenu à Bali du 16 au 18 septembre 2008 a servi de projet pilote pour le matériel de formation, puis ce *manuel de formation* a été élaboré, en se basant à la fois sur les résultats des ateliers et sur les observations et le retour d'information des participants. Les documents d'information ont été complétés et révisés pour constituer un *manuel de référence* destiné aux participants.

Pour compléter ce kit de formation (manuel de formation et manuel de référence du participant), des ressources en ligne ont également été développées. Ces ressources en ligne incluront un cycle de formation autodirigé sur le dispositif REDD qui guidera les visiteurs de façon interactive à travers des modules d'information et un centre d'information avec des documents et articles récents sur REDD. Le contenu en ligne sera mis à la disposition du public et le site permettra aussi de publier des informations de suivi après les stages REDD et d'autres ressources importantes.

Définition des objectifs du programme de formation

L'atelier de Bali s'est appuyé sur les objectifs suivants:

- 1) Apporter un niveau de compréhension de base concernant le concept REDD, l'état actuel de l'évolution des politiques relatives à REDD, et les questions techniques et méthodologiques associées ;
- 2) Permettre aux participants de suivre et de s'impliquer de façon constructive dans les négociations politiques sur le dispositif REDD aux niveaux national et international ;
- 3) Faciliter le développement d'activités pilotes REDD crédibles dans les pays clés et le développement de programmes REDD nationaux ; et
- 4) Créer un instrument permettant de développer des réseaux d'acteurs REDD nationaux et régionaux (responsables d'organisations de conservation, responsables politiques, et développeurs de projets), qui pourront échanger sur leurs expériences et leur compréhension de REDD.

Ces objectifs ont été élaborés pour le public de l'atelier de Bali, mais il ne fait pas de doute que les objectifs des futurs programmes devront être adaptés et améliorés pour répondre aux exigences et besoins particuliers des différents publics et d'un autre ensemble d'organismes de soutien.

Pour les prochaines formations, il est extrêmement important de mener une évaluation des besoins sur laquelle se baser pour définir les objectifs de formation appropriés et adapter les supports de formation.

Approche du Manuel de formation

Le champ de pratique du dispositif REDD est en train de connaître une expansion et une évolution rapides, à partir des interactions complexes entre marchés financiers, des cadres de gouvernance nationaux et communautaires, des avancées méthodologiques et scientifiques et des négociations internationales. Ce kit de formation n'a pas été créé pour fournir « la réponse » ou un « modèle pour la mise en œuvre des projets », d'où ce petit message d'avertissement : ce kit de formation n'apportera pas à un responsable forestier inexpérimenté les compétences et connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'un programme REDD complexe et ambitieux. Toutefois, certains « modules de base » fondamentaux sont communs à toutes les activités REDD. Le programme de formation vise à recenser et étudier ces modules dans une approche participative, ludique et approfondie.

Les plans de séance présentés sont basés sur des processus d'apprentissage participatifs destinés aux adultes. Il ne s'agit pas de minimiser l'importance de la nature théorique et technique des supports, qui doivent également être abordés pendant la formation, mais de veiller à un équilibre entre un apprentissage interactif et participatif et des exposés techniques qui peuvent être animés par des spécialistes et des experts. Cet équilibre dépend du formateur ou de l'animateur qui dirige le programme et de son propre style. Toutefois pour obtenir de meilleurs résultats d'apprentissage, les participants doivent contribuer activement au processus d'apprentissage.

Pour faciliter l'adaptation des supports de formation, le manuel décrit un certain nombre de modules ou de séances autonomes et donne une indication du temps nécessaire pour chacune d'entre elles si la séance est réalisée en totalité. Ici

encore, on attend du formateur et de l'animateur qu'ils sélectionnent, adaptent et modifient les séances de façon à répondre aux besoins des participants en fonction du temps disponible. Par exemple, certaines séances pourront être combinées, certaines raccourcies, ou une personne-ressource peut être invitée à fournir des connaissances sur un sujet particulier.

Des présentations PowerPoint sont fournies avec ce manuel de formation pour accompagner un grand nombre des séances. Ces présentations PowerPoint ne sont fournies qu'à titre indicatif et doivent être adaptées aux besoins du public, au lieu où se déroule la formation et au temps disponible.

Le manuel de formation et les présentations PowerPoint d'accompagnement ne sont pas destinés à être utilisés comme un livre qui commence à la page 1 et doit être strictement suivi dans l'ordre. La compréhension des besoins des participants, la souplesse et la capacité d'adaptation dans la réponse à ces besoins sont les clés d'une bonne formation.

Commentaire : Si certains participants peuvent être tout à fait novices par rapport au dispositif REDD, d'autres peuvent être issus d'organisations qui mettent en œuvre des projets REDD et sont déjà confrontées à la nécessité de concilier les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et politiques. Le partage de leurs expériences et des leçons retirées doit être encouragé et intégré dans toutes les séances.

Commentaire : Afin de favoriser un programme de formation participatif, centré sur l'étudiant, veuillez vous rappeler que les adultes apprennent mieux quand la formation :

- *Est autodirigée :* Les adultes peuvent partager la responsabilité de leur propre apprentissage, car ils connaissent leurs propres besoins.
- *Répond à un besoin immédiat :* La motivation à apprendre est plus forte quand elle répond aux besoins immédiats de l'étudiant.
- *Est participative :* La participation à l'apprentissage est active, et non pas passive.
- *Est basée sur l'expérience :* L'apprentissage est plus efficace lorsqu'il s'appuie sur un partage des expériences; les étudiants apprennent les uns des autres, et le formateur apprend souvent des étudiants.
- *Est basée sur la réflexion :* Une expérience donnée a un effet bénéfique sur l'apprentissage quand une personne prend le temps d'y réfléchir, d'en tirer des conclusions et des principes pour les appliquer à des expériences similaires à l'avenir.
- *Fournit un retour d'information aux participants :* Un apprentissage efficace nécessite un retour d'information qui soit critique mais également constructif.
- *Témoigne d'un respect pour l'étudiant :* Le respect et la confiance mutuelles entre le formateur et l'étudiant favorisent les processus d'apprentissage.
- *Apporte une atmosphère sécurisante :* Une personne joyeuse et détendue apprend plus facilement que quelqu'un qui est craintif, gêné, nerveux ou en colère.
- *Se déroule dans un environnement confortable:* Une personne qui a faim, est fatiguée, a froid, est malade ou mal à l'aise physiquement pour une autre raison ne peut pas apprendre avec une efficacité optimale.¹

¹ Basé sur le manuel de formation du RECOFTC : *The ART of Building Training Capacities in Community Forestry Development*

Qui va utiliser le manuel de formation?

Le manuel de formation n'est pas conçu pour une intervention directe dans le cadre du développement ou de la mise en œuvre de projets. Le manuel a été préparé principalement pour des formateurs et des organisations qui souhaitent améliorer les connaissances de leur personnel et de leurs partenaires sur les mécanismes et les processus REDD. Les formateurs ou les animateurs qui utilisent ces supports sont censés disposer déjà de bonnes connaissances et d'une expérience des approches de formation centrées sur l'étudiant et des principes de formation des adultes, et qu'ils aient une certaine expérience de la gestion durable des forêts, des changements climatiques ou des mécanismes REDD.

Le manuel de formation est également destiné à aider les formateurs à organiser leurs réflexions et leurs interventions de façon à répondre aux besoins des étudiants. Il ne s'agit pas d'un processus statique, mais d'un dispositif permanent de planification, d'action, de bilan et de réflexion. Nous espérons que ce manuel de formation permet cette souplesse et cette capacité d'adaptation.

Le public visé pour la formation « test » de Bali était principalement le personnel et les partenaires des six organisations collaboratrices, et la plupart des participants avaient déjà une certaine connaissance des principes de base du dispositif REDD. Les participants aux futures formations sont censés être issus d'organisations et de groupes plus diversifiés, avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre de projets de conservation des forêts et avoir une certaine expérience des processus et pratiques REDD (cette expérience devrait toutefois être assez variable au sein de chaque groupe de participants).

Les participants peuvent être impliqués dans :

- Des négociations politiques sur REDD, que ce soit au niveau international, national ou au niveau des projets ;
- L'évaluation technique ou la conception de projets REDD ;
- Des enjeux de gouvernance liés à la mise en œuvre réussie d'un projet ou d'un programme REDD ;
- L'apport de conseils et d'une évaluation réalistes sur des projets et programmes REDD au sein de leur propre organisation, et la diffusion active d'informations relatives au dispositif REDD à des organismes partenaires, et
- L'évaluation des besoins et des conséquences pour une organisation acceptant de participer à un projet REDD.

Pour les participants, le kit de formation peut être utilisé pour passer en revue les questions, étudier de nouvelles informations ou réviser des options. Les exercices d'apprentissage pour chaque séance ont également été conçus pour servir d'outils d'apprentissage et d'analyse et aider les participants à approfondir les questions avec leurs collègues et les parties prenantes. Encore une fois, les participants sont encouragés à utiliser et à adapter les exercices d'apprentissage pour les aider à comprendre les questions d'une manière participative et collaborative.

La formation doit apporter un soutien actif aux participants qui cherchent à améliorer leurs connaissances et leurs compétences pour impulser le développement et la bonne mise en œuvre des projets et programmes REDD qui

permettront d'enregistrer des succès de grande ampleur au niveau social, économique et environnemental.

Que contient ce Manuel de formation?

Ce kit de supports de formation offre un large tour d'horizon des principaux éléments d'une activité REDD. Le manuel de formation est basé sur une série de séances qui ont été conçues pour être entièrement souples, de façon à répondre à un large éventail de besoins et d'exigences du public visé par la formation.

Chaque plan de séance décrit :

- Les objectifs de la séance ;
- Les supports nécessaires à la mise en œuvre de la séance ;
- Le temps nécessaire pour la réalisation complète de la séance ;
- Les préparatifs nécessaires au déroulement de la séance ;
- Les étapes qui jalonnent le déroulement de la séance ;
- Les questions et les domaines sur lesquels le formateur doit disposer d'informations avant de mettre en œuvre la séance.

La majorité des séances de formation figurant dans ce manuel sont accompagnées de présentations PowerPoint qui peuvent servir de guide. Ces présentations sont incluses dans ce manuel de formation.

Chaque séance est présentée dans un langage très simple, avec un guide étape par étape précisant le déroulement de la séance et des exercices. La plupart des séances sont également accompagnées d'une fiche d'information (voir le *Manuel de référence des participants*), qui explore brièvement les principales questions théoriques ou techniques et qui est elle-même accompagnée de liens permettant de consulter d'autres ressources de lecture ou des sites web importants.

Les supports de formation appartiennent à cinq grands thèmes. L'objectif est d'aider des formateurs nouveaux dans ce domaine et non de fournir une structure rigide. Toutefois le formateur devra choisir avec soin et adapter chacune des séances pour répondre aux besoins de son public.

Partie 1: Définir le cadre de la formation. Il est important de créer un environnement tout à la fois chaleureux et propice à la compréhension par les participants du processus et du contenu qu'ils vont étudier pendant la formation. Les séances portent sur les sujets suivants :

- *Apprendre à se connaître les uns les autres*
- *Définir le contexte et présentation du programme de formation*
- *Explorer les attentes*
- *Élaboration de règles*

Partie 2 : Le contexte du dispositif REDD. Cette partie permet aux participants d'explorer et de comprendre les principales questions contextuelles qui ont permis au dispositif REDD de devenir un mécanisme de conservation des forêts si important. Les séances portent sur les sujets suivants :

- *Introduction aux changements climatiques*
- *Le rôle des forêts dans les changements climatiques*
- *Facteurs de déforestation*
- *Stratégies de réduction de la déforestation*

- *Arrangements institutionnels*

Partie 3 : Aspects internationaux : Les négociations internationales actuellement en cours définissent et vont continuer de définir les activités REDD au niveau de chaque pays et de chaque projet. Il est important de comprendre de quelle façon les débats et les cadres internationaux vont avoir un impact sur ces activités. Les séances englobent les sujets suivants :

- *Présentation générale du dispositif REDD*
- *Éléments techniques du dispositif REDD*
- *Contexte politique du dispositif REDD*
- *Introduction aux marchés carbone*
- *Aspects sociaux du dispositif REDD*
- *Aspects relatifs à la biodiversité et aux autres services fournis par les écosystèmes*
- *Aspects juridiques de REDD*

Partie 4 : Considérations nationales : Chaque pays a une occasion unique de concevoir des systèmes REDD qui correspondent à son propre contexte et à sa situation. Cela constitue à la fois des défis à relever et des opportunités pour ceux qui participent aux processus nationaux. Les séances portent sur les sujets suivants :

- *Niveau de mise en œuvre de REDD : activités au niveau d'un pays et d'un projet*
- *Lignes directrices du programme REDD au niveau national*
- *Étude de cas d'un programme REDD national*

Partie 5 : Aspects liés aux projets : Chaque projet REDD sera unique, mais la mise en œuvre devra tout de même respecter des critères sociaux, économiques et environnementaux si l'on veut que le dispositif REDD soit à la hauteur de ses attentes. Les séances portent sur les sujets suivants :

- *Standards des projets*
- *Cycle de vie du projet*
- *Étude de cas d'un projet REDD*

Le manuel de formation sera mis à jour et développé au fur et à mesure que d'autres programmes de formation seront mis en œuvre. Nous attachons la plus grande importance au retour d'information (feedback) des formateurs et des participants sur les domaines à améliorer. Les commentaires sur la façon d'améliorer le manuel de formation et les exercices de formation doivent être adressés à : Rane Cortez à rcortez@tnc.org

PARTIE 1: DÉFINIR LE CADRE DE LA FORMATION

- 1.1: Apprendre à se connaître les uns les autres
- 1.2: Définir le contexte et présenter le programme de formation
- 1.3 : Explorer les attentes
- 1.4 : Élaborer des règles

Séance 1.1: APPRENDRE À SE CONNAITRE LES UNS LES AUTRES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants :

- Connaîtront mieux les autres participants, les formateurs et comprendront de quelle manière ils sont impliqués dans des projets et des programmes REDD.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs

DURÉE

- 30 minutes (selon le nombre de participants).

PREPARATION

- Ecrivez les questions à poser sur un tableau papier ou un tableau blanc, afin que tous les participants puissent les voir clairement.

ÉTAPES

1. Expliquer que, avant de commencer l'atelier, il serait bon de mieux connaître les participants à cette formation et de savoir comment ils sont impliqués dans les processus et les pratiques REDD.
2. Demander à chaque participant de trouver un partenaire qu'il ou elle ne connaît pas.
3. Une fois que les groupes de deux sont formés, demandez à chaque personne de s'entretenir avec l'autre à partir de trois questions :
 - Quel est son nom ?
 - Son organisation ?
 - Comment participe-t-elle au dispositif REDD ?
4. Accordez 3 minutes à chaque participant pour qu'il s'entretienne avec son partenaire et note les informations.
5. Une fois que tous les participants ont fini d'interroger leur partenaire, demandez-leur de présenter leur partenaire, un par un jusqu'à ce que tous les participants et formateurs soient présentés.

COMMENTAIRE

- L'activité qui précède est basée sur un simple exercice d'entretien en groupe de deux. Les questions de l'entretien peuvent être adaptées aux conditions de la formation et au temps alloué. Par exemple, au lieu de demander de quelle manière les participants sont impliqués dans le dispositif REDD :
 - Une question plus humoristique pourrait consister à demander à quoi correspondent les lettres de l'acronyme REDD. (Dans ce cas, les participants doivent inventer une définition de l'acronyme anglais REDD qui est différente de la formule « Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt »).
 - Une autre façon de présenter les participants pourrait être les amener à faire un dessin présentant leur implication dans le dispositif REDD.

Partie 1.2: DÉFINIR LE CADRE DE LA FORMATION

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Expliquer les objectifs de la formation et comprendre l'importance de ces objectifs.
- Expliquer le déroulement et l'approche du programme de formation.

SUPPORTS

- Présentation PowerPoint
- Polycopiés à distribuer qui illustrent les objectifs de la formation et le programme de formation
- Tableau papier indiquant clairement tous les objectifs de formation

DURÉE

- 30 minutes

PRÉPARATION

- Élaborer une présentation PowerPoint qui décrit clairement les objectifs de la formation, le programme de formation et toutes les questions de logistique importantes.

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant que les objectifs et le programme de formation vont être étudiés. Encourager les participants à poser des questions lors de la présentation afin de dissiper tous les malentendus sur les objectifs, le déroulement, l'approche et le programme dès le début de la formation.
2. Lire entièrement chacun des objectifs de la formation et indiquer brièvement pourquoi ces objectifs ont été fixés en précisant leur importance.
 - Présenter un tableau papier avec les objectifs de formation dans la salle de formation à un endroit où tous les participants peuvent les voir clairement, et les y laisser pendant toute la formation. Au cours de la présentation, faire ressortir ces objectifs.
3. Présenter le programme de formation en indiquant clairement les horaires de début et de fin ainsi que les pauses durant la journée. Amener les participants à lire le programme de formation et les inciter à formuler des questions ou des commentaires sur le programme de formation.
4. Décrire la démarche de formation participative en notant les différentes méthodes d'apprentissage utilisées au cours de la formation (il peut s'agir de présentations d'experts, de travaux en petits groupes, d'études de cas, de simulations, d'exercices sur le terrain et de visites guidées, etc.)
 - Demander aux participants quelle proportion les adultes retiennent de ce qu'ils entendent (20 %), de ce qu'ils voient et entendent (40 %) et de ce qu'ils expérimentent (80 %).
 - Souligner que la formation fera appel à une large gamme de méthodes de formation, mais se concentrera sur les processus d'apprentissage interactifs basé sur les expériences des participants.
5. Souligner les éventuels problèmes de logistique dont les participants doivent être informés. Il peut s'agir de questions liées à l'alimentation, au logement, aux transports, de questions financières, etc.
6. Inciter les participants à formuler des questions ou des commentaires afin de vérifier que les objectifs de la formation, le programme et la méthode sont clairement compris et qu'il n'y a pas de questions en suspens.

Séance 1.3: ATTENTES DES PARTICIPANTS

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants :

- Auront clairement identifié ce qu'ils attendent de la formation et ce qu'ils ne veulent pas (ou n'attendent pas) de la formation.

SUPPORTS

- Tableau papier
- Trois à cinq fiches ou notes post-it par personne
- Marqueurs

DURÉE

- 45 minutes (selon le nombre de participants).

PREPARATION

- Tableau papier avec 2 questions clés:
 1. Qu'est-ce que vous VOULEZ (ATTENDEZ) de la formation et
 2. Qu'est-ce que vous NE VOULEZ (N'ATTENDEZ) PAS de la formation

ÉTAPES :

1. Introduire la séance en expliquant que les objectifs de formation ont été présentés, et qu'il s'agit des attentes des formateurs et des organisations partenaires. Néanmoins les participants peuvent avoir des attentes très différentes et il serait utile de s'y intéresser pour veiller à ce que la formation corresponde bien à leurs attentes.
2. Installez le tableau papier de façon à ce qu'il soit vu clairement par tous les participants et demandez à chaque participant d'écrire librement ses réponses aux questions suivantes:
 - Que VOULEZ-VOUS (attendez-vous) de la formation ? et
 - Qu'est-ce que vous NE VOULEZ (n'attendez) PAS de la formation ?
3. Au bout de cinq minutes, formez des groupes de 3 à 6 personnes et demandez à chaque groupe de se réunir et de résumer ses réponses aux deux questions. La réponse de chaque groupe doit être clairement présentée sur une feuille de tableau papier.
 - Prévoir environ 15 minutes pour ce processus de synthèse en groupe.
4. Une fois que les groupes ont terminé ce processus, demandez à chaque groupe d'afficher sa feuille sur les murs de la salle de formation.
5. Chaque groupe doit alors rendre compte de ses conclusions devant le grand groupe.
6. Le formateur doit répondre brièvement à chacune des attentes, de façon à s'assurer que la formation va répondre aux attentes des participants. Lorsque la formation ne répondra pas aux attentes des participants, le formateur doit exposer pourquoi et comment on pourrait répondre à ces attentes par d'autres moyens.

COMMENTAIRE : Pendant la séance de retour d'information (feedback) en groupe, il est important que le formateur fasse clairement le lien entre les attentes des participants et les différentes séances. Il est donc utile d'avoir le programme de formation clairement indiqué au cours de ce processus de retour d'information, de façon à ce que ces liens puissent être établis visuellement.

Cela permettra de montrer aux participants quand et où leurs attentes seront satisfaites, et de rappeler au formateur de faire référence à certaines attentes au cours des différentes séances au fur et à mesure du déroulement du programme de formation.

Séance 1.4: DÉVELOPPER DES RÈGLES OU DES PRINCIPES POUR LA FORMATION

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants :

- Auront convenu de lignes directrices pour le fonctionnement du groupe au cours de la formation.

SUPPORTS

- Tableau papier
- Marqueurs de couleur

PREPARATION :

- Préparer une feuille de tableau papier intitulée *Règles proposées pour le groupe* (voir Support pédagogique de séance)
- [Facultatif - préparer une feuille de tableau papier avec les noms des participants affectés à des groupes de travail pour la durée de la formation].

DURÉE

- 30 minutes (selon le nombre de participants).

ÉTAPES

1. Expliquer le but de l'activité. Indiquer que la formation sera beaucoup plus efficace si l'on se met d'accord sur certaines règles, lignes directrices ou principes sur la façon de fonctionner et collaborer au sein du groupe
2. Demander aux participants de réfléchir à d'autres expériences de formation, et de sélectionner une expérience positive et une expérience négative.
3. Afficher les « règles suggérées » sur un mur de la salle de formation (ou par le biais d'une présentation PowerPoint) et demander aux participants d'y réfléchir une minute ou deux.
4. Encourager les participants à discuter de leurs expériences de formation passées pour affiner les règles proposées pour la formation.
5. Réviser les règles de formation selon les besoins et ensuite les afficher en bonne place dans la salle et s'y reporter tout au long de l'atelier, selon les besoins.

COMMENTAIRE :

- La séance peut se terminer à ce stade. Mais s'il reste du temps et si la formation s'étend sur une semaine ou plus, il est également utile de répartir les participants en groupes de travail.
6. Après avoir présenté les règles de formation, répartir les participants en groupes de travail, ce qui permettra de faciliter certaines des modalités de formation. Les groupes proposés sont :
 - *Groupe d'application des règles* (chargé d'établir un règlement intérieur basé sur les règles et des petites pénalités lorsque les règles sont enfreintes).
 - *Groupe d'animation* (chargé d'organiser une activité de mise en train après la pause déjeuner ou à un moment approprié pendant la

journée de formation. L'Annexe 2 propose plusieurs activités de mise en train à la fois simples et ludiques.)

- *Groupe de reporting et de suivi* (chargé de la réalisation d'un processus simplifié de suivi et d'évaluation (S&E) en fin de journée et pendant la première séance le matin suivant, en apportant un retour d'information et un résumé des thèmes abordés). L'Annexe 1 fournit quelques outils simplifiés de S&E).
7. Assurez-vous que chaque groupe de travail se voit attribuer une tâche différente chaque jour.
 8. Donner suffisamment de précisions pour que les participants comprennent à quel groupe ils appartiennent et quelles sont les responsabilités et les activités qu'ils doivent entreprendre lorsqu'ils sont affectés à un groupe de travail donné.

COMMENTAIRE :

- La répartition des groupes de travail doit être préparée avant le début de la formation car ce processus peut prendre du temps et générer une certaine confusion s'il est réalisé pendant la séance.
- Les groupes de travail peuvent très bien fonctionner, mais le formateur doit travailler avec chacun des groupes afin de s'assurer qu'ils connaissent leurs responsabilités. Préparer un polycopié sur les outils simplifiés de S&E et les activités de mise en train pour encourager les participants dans ce travail en groupe. Suggérez également d'appliquer une petite amende si une des règles du groupe est enfreinte, par exemple l'achat d'un sac de bonbons.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Tableau papier : Règles proposées pour le groupe

- Chacun a le droit de savoir (ce qui signifie qu'ils peuvent demander aux formateurs à tout moment pourquoi quelque chose est fait ou dit, et comment cela se rapporte aux objectifs généraux de l'atelier).
- Toutes les questions sont bonnes.
- Mettons en pratique ce que nous apprenons.
- Permettons à chacun de participer.
- Nous partageons la responsabilité de l'apprentissage.
- Nous devons commencer et finir à l'heure MAIS nous acceptons une certaine souplesse au niveau du programme.
- Interdiction de fumer dans la salle de formation.
- Eteindre les téléphones mobiles (ou les mettre en mode silencieux).

Partie 2 : CONTEXTE DU DISPOSITIF REDD

2.1 : Introduction aux changements climatiques

2.2 : Le rôle des forêts dans les changements climatiques

2.3 : Facteurs de déforestation

2.54 : Stratégies de réduction de la déforestation

2.5 : Les institutions et REDD (Définition du profil institutionnel et relations entre parties prenantes)

2.6 : Les institutions et REDD (droits, responsabilités et résultats pour les parties prenantes)

Séance 2.1 : INTRODUCTION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'établir une liste des signes et des impacts des changements climatiques.
- D'identifier les causes des changements climatiques et les gaz qui contribuent à l'effet de serre.
- De comprendre les différentes projections pour l'avenir.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Introduction aux changements climatique »)

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Feuille de tableau papier avec deux questions d'orientation pour le travail en petits groupes:
 - *Quels sont les signes des changements climatiques ?*
 - *Quels sont les impacts attendus des changements climatiques sur l'homme, la biodiversité et les moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles?*

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant que cette session risque d'aborder des éléments que certains participants connaissent déjà, mais que cela reste une séance importante pour s'assurer que tous les participants ont la même compréhension des questions fondamentales concernant les changements climatiques.
2. À l'aide une présentation PowerPoint, faire une rapide présentation pour planter le décor :
 - Définir les changements climatiques
 - Affirmer que les changements climatiques sont déjà en train de se produire et vont continuer à se produire
 - Discuter de la raison pour laquelle notre climat est en train de changer
 - Mettre en évidence les principaux gaz qui renforcent l'effet de serre
 - Discuter de certaines des projections concernant les changements climatiques.
 - *Les points ci-dessus sont présentés en détail dans les parties 1 et 2 de la présentation PowerPoint.*
- Terminer la présentation PowerPoint d'introduction et présenter l'exercice en petits groupes.
- Pour l'exercice, les participants seront répartis en petits groupes de 4 à 6 personnes et ils devront répondre à deux questions d'orientation :
 - *Quels sont les signes de changement climatique (par exemple augmentation de la température) ? et*

- *Quels sont les impacts attendus des changements climatiques sur l'homme (par exemple pour la santé, les systèmes sociaux), la biodiversité et les moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles (économies rurales, ressources en eau, etc.) ?*

Les groupes doivent discuter et écrire leurs réponses sur une feuille de tableau papier. Les participants doivent être aussi précis que possible et donner des exemples s'ils le peuvent. Chaque groupe devra faire part de ses conclusions devant le grand groupe à l'issue de l'exercice.

- Répartir maintenant le groupe en petits groupes et prévoir environ 30 minutes pour le travail en groupes. À la fin de ce laps de temps, rassembler à nouveau le groupe complet et demander à chaque groupe de lire ce dont il a discuté.
- Utiliser la méthode « boule de neige » (un groupe lit ses résultats et les autres groupes ajoutent uniquement les informations supplémentaires) pour présenter les résultats.
- Conclure la séance en présentant sur les points qui n'ont pas été traités par les participants L'utilisation de la présentation PowerPoint peut faciliter cette tâche.
 - *La partie 3 de la présentation illustre les signes des changements climatiques.*
 - *La partie 4 de la présentation illustre les impacts des changements climatiques.*

COMMENTAIRE :

- Si une présentation PowerPoint est utilisée, essayez d'adapter la présentation de sorte que les exemples mettant en évidence les signes ou les impacts des changements climatiques soient spécifiques à la région ou au pays où la formation doit avoir lieu.

Séance 2.2 : LE RÔLE DES FORÊTS DANS LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- De comprendre l'importance des forêts dans le cycle global du carbone.
- D'identifier les « réservoirs » de carbone dans une forêt.
- De décrire de quelles façons les forêts peuvent contribuer à atténuer les changements climatiques.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Le rôle des forêts dans les changements climatiques »)
- Personne-ressource - Un spécialiste de la séquestration forestière

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Dessiner le cycle mondial du carbone sur une feuille du tableau papier que les participants peuvent voir (voir Support pédagogique de séance)

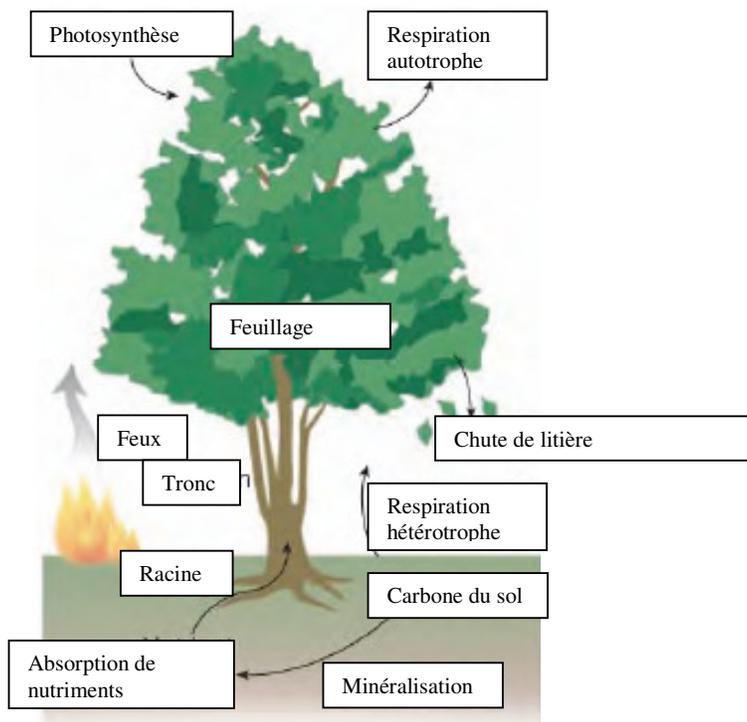
ÉTAPES

1. Introduire la séance en faisant une rapide présentation du rôle des forêts dans le cycle et le stockage (*séquestration*) du carbone et du cycle mondial du carbone. Expliquer que, en raison de la capacité des arbres à stocker ou à séquestrer le carbone, ils sont devenus un outil important dans l'atténuation des changements climatiques.
2. Présenter l'exercice en expliquant que le groupe va maintenant être divisé en petits groupes et que chaque groupe doit dessiner une forêt, et réfléchir aux endroits où les forêts peuvent stocker du carbone – ce que l'on appelle couramment des « réservoirs » de carbone. Donner un indice aux participants : il y a 6 « réservoirs » de carbone généralement reconnus (voir Support pédagogique de séance).
3. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et leur accorder 25 minutes pour l'ensemble de l'exercice (travail en petits groupes et discussion).
4. Une fois que les groupes ont terminé ce travail, permettre à chaque groupe de rendre compte de ses constatations.
5. Démarrer une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - Quels sont les 6 principaux réservoirs de carbone qui ont été identifiés?
 - Où la majorité du carbone est-elle stockée dans un écosystème forestier?
 - Quels sont les réservoirs de carbone qui sont faciles à mesurer, et pourquoi ?
 - Quelles sont certaines des perturbations potentielles, naturelles et humaines, qui sont susceptibles d'affecter ces réservoirs de carbone ?
 - *Utiliser la présentation PowerPoint pour mettre en lumière certaines des questions clés découlant de la discussion.*

6. Expliquer maintenant que les forêts jouent un rôle important dans l'apparition et l'atténuation des changements climatiques. Afin de comprendre le potentiel du dispositif REDD, nous devons également comprendre l'ampleur du problème : l'impact de la déforestation et de la dégradation des forêts sur les émissions de gaz à effet de serre.
7. Demander à la personne-ressource de faire une rapide présentation interactive (de 15 à 20 minutes) traitant des problèmes liés aux taux de déforestation régionaux, et des raisons pour lesquelles les forêts peuvent agir comme des « sources » ainsi que des « puits » pour les émissions de gaz à effet de serre. Laisser la personne-ressource conclure sa rapide présentation en soulignant le potentiel des forêt dans l'atténuation des changements climatiques par la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts.
8. Au cours de la présentation par la personne-ressource, encourager les participants à poser des questions et à débattre.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Le cycle du carbone entre un arbre et l'atmosphère :



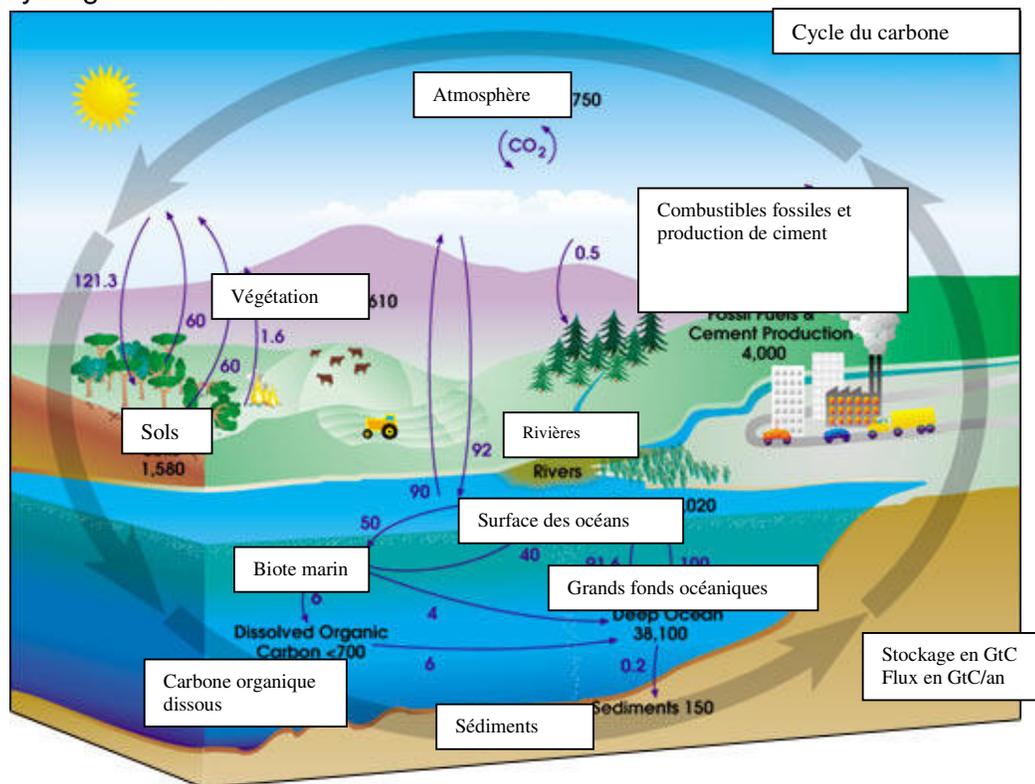
Réservoirs de carbone dans les forêts :

1. **Biomasse de la partie aérienne des arbres** - toutes les parties de l'arbre de la tige à la cime, en passant par les feuilles et l'écorce. Généralement mesurée pour les arbres de plus de 5-10 cm de diamètre à hauteur d'homme (DHH), calculée en utilisant des équations allométriques basées sur le DHH pour les densités des différentes espèces d'arbres.
2. **Biomasse souterraine des racines** - grosses racines et racines fines, souvent calculée à l'aide d'une formule.
3. **Débris ligneux grossiers (DLG)** - sur pied (supérieurs à 5-10 cm de DDH) et à

terre (supérieurs à 10-15 cm de diamètre fin bout, 1,5-3 m de long), souvent mesuré.

4. **Biomasse aérienne en dehors des arbres** - végétation herbacée, régénération et arbres de petit diamètre, arbustes à plusieurs tiges.
5. **Litière organique (Oi) et humus (Oe,Oa)** - ne sont souvent mesurés que s'ils sont affectés par l'exploitation des terres.
6. **Sol minéral inorganique (couches A, E et B)** - rarement mesuré du fait de la variabilité importante.

Le cycle global du carbone :



Séance 2.3 : FACTEURS DE DÉFORESTATION

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'identifier et de faire la distinction entre les causes directes (ou immédiates) de la déforestation et les causes sous-jacentes (ou profondes) de la déforestation.
- D'identifier et de classer par ordre de priorité les « causes profondes » de la déforestation qui doivent être prises en compte lors de la mise en place des processus REDD
- De développer une meilleure compréhension de l'interdépendance entre les différentes raisons de la déforestation

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Fiches
- Colle ou ruban adhésif
- Présentation PowerPoint (« Facteurs de la déforestation »)

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Photocopier un exemplaire de l'Analyse des causes profondes de la déforestation pour chaque participant (voir Support pédagogique de séance)

ÉTAPES

1. Rappelez aux participants que dans la partie précédente, nous avons examiné l'importance des forêts dans le cycle du carbone, les émissions de gaz à effet de serre au travers de la déforestation et de la dégradation des forêts et l'importance des forêts dans toute stratégie d'atténuation des changements climatiques.
2. Introduire la séance en illustrant l'ampleur de la déforestation et expliquer que nous allons maintenant nous concentrer sur les causes de la déforestation et les incidences de n'importe quelle proposition de mécanisme REDD.
 - Dans la mesure du possible, utiliser des données spécifiques à chaque pays.
3. Expliquez que les causes directes ou apparentes de la déforestation ne sont souvent que des symptômes de causes sous-jacentes ou « profondes » plus complexes
4. Distribuer un exemplaire de l' « Analyse des causes profondes de la déforestation » (voir Support pédagogique de séance) pour illustrer une carte des causes « profondes ». Expliquer que cet outil de cartographie est très utile et performant pour examiner à la fois les causes immédiates et les causes sous-jacentes de la déforestation.

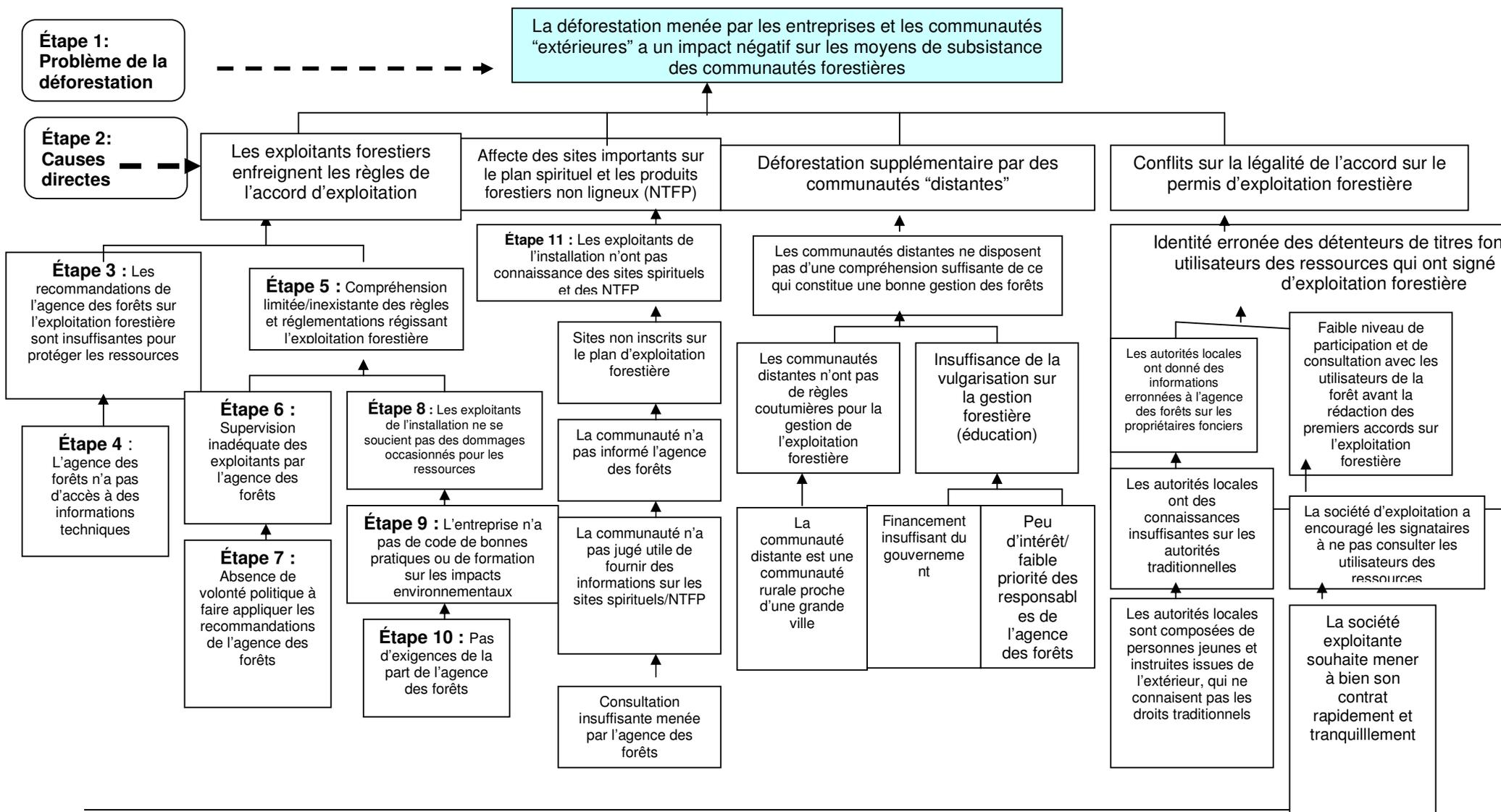
5. Répartir les participants en petits groupes (une répartition par petits groupes en fonction de zones géographiques serait idéale pour cet exercice) et expliquer le travail en petits groupes suivant :
 - Chaque groupe doit identifier clairement une zone géographique qui fait actuellement l'objet d'une déforestation (même si les membres du groupe n'ont pas tous une bonne connaissance de la zone concernée, ils devraient au moins être en mesure d'apporter une contribution à la discussion).
 - Inscrire le problème ou la question de déforestation sur une fiche et la placer en haut de la feuille de tableau papier (se reporter au Support pédagogique de séance - Étape 1).
 - Le groupe doit alors réfléchir aux causes directes (ou immédiates) qui aboutissent à la déforestation. Chaque raison doit être écrite sur une fiche et placée sous l'intitulé déforestation sur le tableau papier (étape 2).
 - Ensuite, pour chacune des causes directes identifiées, le groupe de travail doit travailler « du haut vers le bas », en se demandant « pourquoi cet événement ou activité se produit-il/elle ? ». À chaque niveau, les participants doivent identifier clairement la raison, ou la cause. Ces raisons doivent être écrites sur une fiche pour permettre d'examiner entièrement les « causes profondes » du problème de déforestation (étapes 3-10).
 - Une fois que la première cause directe a été entièrement expliquée, les participants doivent examiner la deuxième cause directe (étape 11) et ainsi de suite.
 - Les membres du groupe doivent continuer à se demander « pourquoi » jusqu'à ce que les « causes profondes » du problème de la déforestation soient identifiées.
 - Le même processus doit être entrepris pour chacune des causes immédiates.
 - Enfin, les membres du groupe doivent assembler toutes les fiches avec des lignes qui montrent les liens de cause à effet. Rappelez aux participants de vérifier leur démarche logique en renouvelant ce processus d'interrogation aux différents niveaux de cause.
6. Le formateur devra passer du temps avec chacun des groupes pour s'assurer que les groupes ont compris la tâche à effectuer et que leur démarche logique, consistant à se demander « pourquoi ? » et à répondre est correcte.
7. Lorsque le travail en petits groupes est terminé, rassembler tous les participants et demander à un membre de chaque groupe de décrire brièvement leurs principales conclusions.
8. À la fin des présentations, engager une discussion sur les questions suivantes:
 - Quels ont été certains des problèmes rencontrés pour réaliser l'arbre des problèmes (confusion entre cause et effet ?)
 - Quelles ont été les causes directes et sous-jacentes de la déforestation selon les groupes?
 - Quelles ont été les différences régionales qui sont apparues entre les résultats des différents groupes ?
 - Comment cette activité nous aide-t-elle à réfléchir aux causes de la déforestation?

- Comment cette activité nous aide-t-elle à réfléchir aux mécanismes REDD pour réduire les émissions liées à la déforestation ?
9. Conclure que tout mécanisme REDD ne doit pas seulement prendre en compte les causes évidentes ou apparentes de la déforestation, mais aussi les causes sous-jacentes, qui sont généralement ancrées au niveau institutionnel dans les systèmes économiques et sociaux d'un pays.

COMMENTAIRE :

- L'outil d'analyse des causes profondes (ou arbre des problèmes) permet aux participants d'explorer et de comprendre le contexte et l'interdépendance entre le problème de la déforestation et les impacts potentiels lors du ciblage des projets et des programmes sur des questions spécifiques.
- Veillez à insister auprès des participants sur le fait que les résultats de l'« arbre des problèmes » ne sont jamais statiques, et qu'une révision et un suivi constants des taux et des causes de déforestation seront nécessaires tout au long de la vie d'un projet REDD.
- Un grand nombre de ces liens seront basés sur des hypothèses. Les domaines qui nécessitent des informations complémentaires doivent être notés au fur et à mesure du déroulement de l'analyse.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE : Exemple d'analyse des « causes profondes » de la déforestation



Séance 2.3 a : ÉTUDE DE CAS – FACTEURS DE DÉFORESTATION

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- De tirer des leçons d'une étude de cas spécifique à un pays ou une région.

SUPPORTS

- Personne-ressource
- Présentation PowerPoint (faite spécifiquement pour le pays ou la région où se déroule la formation)

DURÉE

- 30 minutes à une heure, selon le temps disponible

PREPARATION

- Aucune

ÉTAPES

- Présenter la personne-ressource.
- La personne ressource va présenter une étude de cas sur les facteurs de la déforestation dans le pays ou la région où se déroule la formation.
- Encourager la discussion et le débat pendant et après la présentation - Se concentrer sur les facteurs de la déforestation.

COMMENTAIRE :

Assurez-vous que l'étude de cas est pertinente sur le plan géographique pour la majorité des participants à la formation.

Séance 2.4 : STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA DÉFORESTATION

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- De comprendre les différentes stratégies de prévention de la déforestation, et les atouts et les faiblesses de chacune de ces stratégies.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs

DURÉE

- 30 minutes

PREPARATION

- Trouver au niveau régional des stratégies de réduction de la déforestation pertinentes pour les différentes parties prenantes
- Feuille de tableau papier avec les questions clés pour le travail en petits groupes et les quatre groupes de parties prenantes (voir Support pédagogique de séance 1)
- Feuille de tableau papier faisant figurer des exemples de stratégies de prévention de la déforestation (voir Support pédagogique de séance 2).

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant que l'on vient d'examiner les conséquences directes et les causes sous-jacentes de la déforestation (Séance 2.4), mais que l'on a aussi besoin de réfléchir aux stratégies antérieures et existantes visant à stopper la déforestation, et d'évaluer l'efficacité de ces stratégies.
2. Expliquer que l'on va étudier ces stratégies dans quatre perspectives différentes : Communauté internationale, gouvernement national, autorités provinciales ou de district, et communauté locale.
3. Répartir les participants en quatre groupes, avec un nombre de membres égal, et attribuer à chaque groupe l'un des grands groupes de parties prenantes mentionnés plus haut, puis lire les questions d'orientation sur lesquelles chaque groupe doit travailler :
 - Quelles sont les stratégies actuellement en place et celles mises en œuvre par votre groupe de parties prenantes?
 - Quels sont les autres groupes de parties prenantes qui doivent travailler avec vous pour mettre en œuvre ces stratégies?
 - Quelles sont les stratégies efficaces ? Pourquoi?
 - Quelles sont stratégies qui conduisent à des échecs ? Pourquoi?
4. Accorder environ 40 minutes au travail en petits groupes. À la fin de ce laps de temps, rassemblez tous les participants et élisez un membre de chaque groupe qui sera chargé de rendre compte des constatations de son groupe.
5. Une fois que chaque groupe a fait part de leurs conclusions, lancer un débat autour des aspects suivants :

- Quelles sont certaines des raisons les plus fréquentes du succès de ces stratégies ? *[On peut se les représenter comme des forces positives qui « poussent » au changement]*
- Est-ce que ces stratégies dépassent certaines des causes profondes ou sous-jacentes de la déforestation identifiées dans la Séance 2.4 sur « Les facteurs de la déforestation ? »
- Quelles sont certaines des raisons les plus fréquentes qui expliquent l'échec ou l'inefficacité des stratégies ? *[On peut se les représenter comme des forces négatives qui « font obstacle » au changement]*
- Qu'est-ce qui pourrait être mis en place pour améliorer l'efficacité de ces stratégies défailtantes pour la réduction des taux de déforestation?
- Quelle est l'évolution générale des stratégies de déforestation dans votre pays (ou « dans vos pays ») et pourquoi observe-t-on un changement (essayez de déterminer s'il existe une pression de la communauté internationale ou de la société civile qui oblige à ce changement)?

COMMENTAIRE :

- Il est important qu'il y ait un lien entre cette séance et la séance précédente sur les Facteurs de la déforestation (Séance 2,4).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Groupes de parties prenantes :

- Communauté internationale
- Gouvernement national
- Autorités provinciales/de district
- Communauté locale

Questions d'orientation :

- Quelles sont les stratégies actuellement en place et celles mises en œuvre par votre groupe de parties prenantes?
- Quels sont les autres groupes de parties prenantes qui doivent travailler avec vous pour mettre en œuvre ces stratégies?
- Quelles sont les stratégies efficaces ? Pourquoi?
- Quelles stratégies conduisent-elles à des échecs ? Pourquoi?

Séance 2.5: Institutions et REDD : DÉFINITION DU PROFIL INSTITUTIONNEL ET RELATIONS ENTRE LES PARTIES PRENANTES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- De comprendre le cadre institutionnel (l'environnement et les relations entre les parties prenantes) intervenant dans un projet REDD
- D'identifier les relations entre les parties prenantes qui doivent être améliorées, réexaminées ou établies.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Colle ou ruban adhésif
- Papier de couleur découpé en cercles de différentes tailles (environ 25 cercles par petit groupe)

DURÉE

- 2 heures

PREPARATION

- Tableau papier avec les définitions (voir Support pédagogique de séance - 1)
- Polycopié avec un exemple d'un profil institutionnel (voir Support pédagogique de séance- 2)

ÉTAPES

1. Introduire la séance, et expliquer l'importance de l'évaluation du « cadre » ou du contexte dans lequel un processus ou un projet REDD peut apparaître. Souligner que, dans ce cadre, il y aura beaucoup d'acteurs ou de parties prenantes différentes, et que leurs relations déterminent souvent le succès ou l'échec d'un quelconque projet lié aux ressources naturelles.
2. Revoir brièvement la définition des termes *Organisation* et *Institution* (voir Support pédagogique de séance), de sorte que les participants fassent clairement la distinction entre ces termes. Indiquer aussi clairement que les institutions peuvent être formelles (droit légal [écrit]) ou informelles (droit coutumier [oral]). Les institutions peuvent également fonctionner à différents niveaux et entre différents niveaux, du niveau international jusqu'au niveau des foyers d'une communauté.
3. En utilisant une présentation PowerPoint ou un tableau papier, fournir un exemple de profil institutionnel (un exemple est fourni dans le Support pédagogique de séance - 2), afin que les participants puissent visualiser ce que l'on peut attendre d'eux au cours de la séance. Indiquer clairement que ce n'est qu'un exemple et que les participants sont encouragés à proposer des variantes dans le même format.
4. Expliquez l'exercice qui va être réalisé :

- Les participants seront répartis en petits groupes en fonction de leur zone géographique. Chaque groupe doit sélectionner un projet REDD ou un site de projet REDD potentiel pour en analyser le cadre institutionnel.
 - Chaque groupe recevra un certain nombre de cercles de couleur, et sur chaque cercle, les stagiaires doivent inscrire le nom d'une partie prenante qui participe ou va participer au projet REDD. La taille du cercle doit correspondre à l'importance de la partie prenante – plus le cercle est gros, plus la partie prenante joue un rôle important/de premier plan.
 - Le projet REDD (existant ou proposé) doit être inscrit clairement au milieu d'une feuille de tableau papier, et les parties prenantes doivent être disposés autour du projet REDD. Coller les cercles sur la feuille du tableau papier avec de la colle ou du ruban adhésif.
 - Les relations entre les parties prenantes doivent ensuite être tracées. Les lignes entre les parties prenantes doivent illustrer :
 - Le type de relation : il peut s'agir de liens de communication et de liens hiérarchiques (qui parle à qui ?), d'une relation financière (qui paie qui ?), d'une relation opérationnelle (qui prend les ordres auprès de qui ?) etc.
 - La force de la relation : plus la ligne est épaisse plus la relation est forte.
 - Le sens de la relation : indiqué par une flèche (dans un seul sens, dans les deux sens ?)
 - La qualité de la relation : des lignes en pointillé indiquent des relations médiocres ou des conflits.
 - *Chaque groupe peut inventer ses propres symboles de présentation pour illustrer les relations.*
4. Répartir les participants en petits groupes en fonction des zones géographiques, et leur accorder 45 minutes pour réaliser l'activité en petits groupes. À la fin de l'exercice, rassembler tous les participants et demander à un porte-parole de chaque groupe de résumer ses résultats.
5. Démarrer une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
- Dans quelle mesure cette activité a-t-elle été utile pour comprendre les relations et les attitudes des groupes de parties prenantes et de leurs cadres institutionnels ?
 - Quelles sont les similitudes et les différences entre les résultats et l'analyse des différents groupes ?
 - Quels sont les liens institutionnels déjà en place que l'on pourrait utiliser pour mettre en œuvre un projet REDD et quels nouveaux liens faudrait-il établir ?
 - Quelles sont les implications de cette analyse pour l'introduction d'un mécanisme REDD ? Des blocages ou des goulots d'étranglement sont-ils devenus apparents ? Certaines parties prenantes sont-elles susceptibles d'être des « menaces émergentes » ? Y a-t-il des alliances positives qui peuvent être construites pour soutenir un mécanisme REDD ?
6. Conclure la discussion en indiquant que les relations sont extrêmement dynamiques et vont changer au cours de l'établissement et de la mise en œuvre d'un projet REDD, qui peut durer 30 ans ou plus. Indiquer également que la carte institutionnelle a probablement sous-estimé la diversité des parties prenantes, la complexité de leurs relations et les possibilités de conflit ou de désaccord.

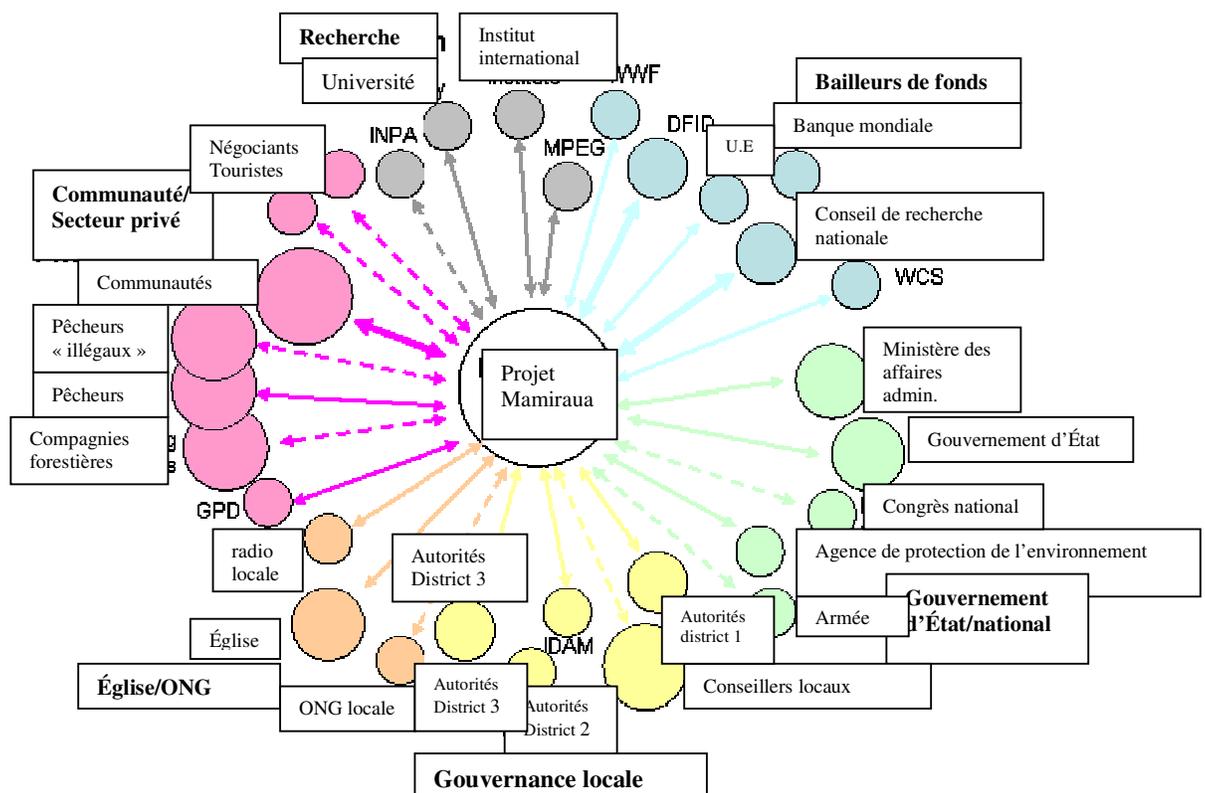
SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 1

Organisations : Organismes distincts créés pour atteindre un but particulier.

Institutions : Ensembles de comportements et de relations structurées guidées par certaines normes de conduite (ou règles) et mis en pratique par des organisations. Les institutions englobent les organisations, mais aussi l'environnement favorable constitué par la politique, le droit et les coutumes dans lesquelles elles opèrent.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE – 2

Voici un exemple de profil institutionnel réalisé par le personnel intervenant dans la Réserve de développement durable de Mamiraua dans l'État d'Amazonas, au Brésil. Il s'agit d'une réserve de 57 000 km² composée principalement de forêt amazonienne inondée.



Le profil a confirmé et précisé pour l'équipe que :

- Un cadre institutionnel très bien élaboré a été mis au point pour le projet. Un soutien a été obtenu auprès des responsables politiques, des agences du gouvernement central, des organismes de financement et des institutions de recherche, et une le projet a acquis une grande visibilité auprès du public.
- Mais une nouvelle menace a commencé à se développer au niveau des conseillers locaux, qui ont incité des pêcheurs clandestins non résidents (qualifiés d'« illégaux » par certains) à envahir les lacs protégés de la Réserve pour des raisons politiques.

- Des discussions au cours de l'exercice de définition du profil institutionnel ont permis d'aboutir à des solutions innovantes, comme le renforcement des liens du projet avec la communauté locale des pêcheurs, afin de développer un soutien plus important à la lutte contre les pêcheurs clandestins et les conseillers locaux.

Exemple adapté de la brochure du DFID «Shaping Forest Management». La référence complète est :
DFID (1999), *Shaping Forest Management: How Coalitions Manage Forests*, DFID Londres, R-U.

Séance 2.6: LES INSTITUTIONS ET REDD : DROITS, RESPONSABILITÉS ET RÉSULTATS POUR LES PARTIES PRENANTES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'examiner les droits, les responsabilités et les résultats (à la fois les avantages et inconvénients) pour les différentes parties prenantes par rapport à l'introduction d'un mécanisme REDD.
- De comprendre les incitations ou les avantages que chacune des parties prenantes aurait à soutenir ou à rejeter une approche de type REDD pour lutter contre la déforestation.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs

DURÉE

- 2 heures

PREPARATION

- Tableau papier avec :
 - Définition des droits, des responsabilités et des résultats (voir Support pédagogique de séance - 1)
 - Exemple d'une matrice DRR (voir Support pédagogique de séance - 2)

ÉTAPES

1. Expliquer que cette activité se fondera sur les résultats de la Séance 2.6 et que les participants doivent continuer d'explorer les questions examinées lors de la Séance 2.6.
 - Si la Séance 2.6 n'a pas été réalisée, cela n'aura pas d'incidence sur les résultats de cette séance, mais la réalisation des Séances 2.6 et 2.7 donne un excellent aperçu des relations entre les parties prenantes, de leur pouvoir, leurs droits et leurs résultats.
2. Le but de cette activité est d'identifier les parties prenantes impliquées dans n'importe quel mécanisme REDD possible, le rôle qu'elles sont susceptibles de jouer et les incitations (positives et négatives) à soutenir ou à rejeter une proposition REDD.
3. Présenter soigneusement les termes et les définitions pour le principe « DRR »:
 - *Rights (Droits) : Accès et contrôle sur une ressource ou un projet, tel que définis juridiquement (droit légal) ou de façon informelle (droit coutumier).*
 - *Responsabilités : Les rôles et le pouvoir dont dispose une partie prenante dans la gestion d'une ressource ou la participation à un projet - dans ce cas, un projet REDD.*
 - *Résultats : Les avantages et les inconvénients pour les parties prenantes découlant d'une ressource ou d'une participation à un projet, sur la base des droits et responsabilités*

- Présenter l'exemple de la matrice DRR et expliquer la conception et le processus pour remplir le tableau. Vérifier avec les participants qu'ils comprennent bien les termes utilisés.
4. Décrire le contenu de l'exercice avec les participants ainsi que les résultats attendus.
 - Les participants seront répartis en petits groupes en fonction de leur zone géographique.
 - Les membres d'un groupe doivent identifier un projet REDD réel, proposé ou hypothétique. Les participants doivent être très précis sur l'endroit où le projet sera mis en œuvre.
 - Inscrire sur des fiches les noms de toutes les parties prenantes qui, selon eux, seront impliqués dans le projet REDD (ceci a peut-être déjà été fait pendant la Séance 2.6).
 - Une fois qu'ils ont terminé leur analyse des parties prenantes, les participants doivent établir leur matrice DRR et décrire la situation actuelle et réelle des droits, des responsabilités et des résultats pour chaque partie prenante.
 - Les groupes doivent remplir toutes les colonnes pour chacune des parties prenantes avant de passer à la prochaine partie prenante.
 - Les groupes disposent de 45 minutes pour terminer cette activité.
 5. Répartir les participants en groupes basés sur leurs origines géographiques (il peut s'agir d'un district ou d'une province) et donner le temps à chaque groupe de terminer l'exercice. Le formateur doit vérifier que chaque groupe comprend les termes utilisés.
 6. Au bout des 45 minutes, rassembler les participants et lancer un débat autour des questions d'orientation suivantes :
 - Qu'avez-vous appris sur les parties prenantes en remplissant la matrice DRR ?
 - En quoi les parties prenantes se distinguent-elles en ce qui concerne leurs droits, leurs responsabilités et les résultats obtenus à partir des ressources ?
 - En quoi les différences relatives à ces facteurs influent-ils sur les niveaux de pouvoir ou d'influence des parties prenantes sur un projet REDD ?
 - Comment ces différents facteurs pourraient-ils être modifiés afin d'augmenter les chances de succès d'un projet REDD ?

COMMENTAIRE :

- L'outil DRR est un outil très utile pour préparer les négociations concernant les activités REDD. Il expose clairement les enjeux (ou les résultats) pour les différentes parties prenantes pour la participation ou le rejet d'un mécanisme REDD.
- Assurez-vous que les petits groupes sont très précis dans leur façon de distinguer les groupes de parties prenantes. Par exemple, le terme « gouvernement » fournit très peu d'informations : encouragez les groupes à vraiment examiner les éléments dans lesquels le « gouvernement » va participer et de quelle manière.
- Bien qu'un exercice similaire puisse être mené au niveau national, il est généralement beaucoup plus facile pour les participants d'examiner ces questions à travers une activité de projet.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE – 1

Rights (Droits) : L'accès et le contrôle sur une ressource ou un projet, tel que définis juridiquement (droit législatif) ou de façon informelle (droit coutumier).

Responsabilités : Les rôles et le pouvoir dont dispose une partie prenante dans la gestion d'une ressource ou la participation à un projet (dans ce cas, un projet REDD).

Résultats : Les avantages et les inconvénients coûts pour les parties prenantes découlant d'une ressource ou d'une participation à un projet, sur la base des droits et responsabilités

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 2

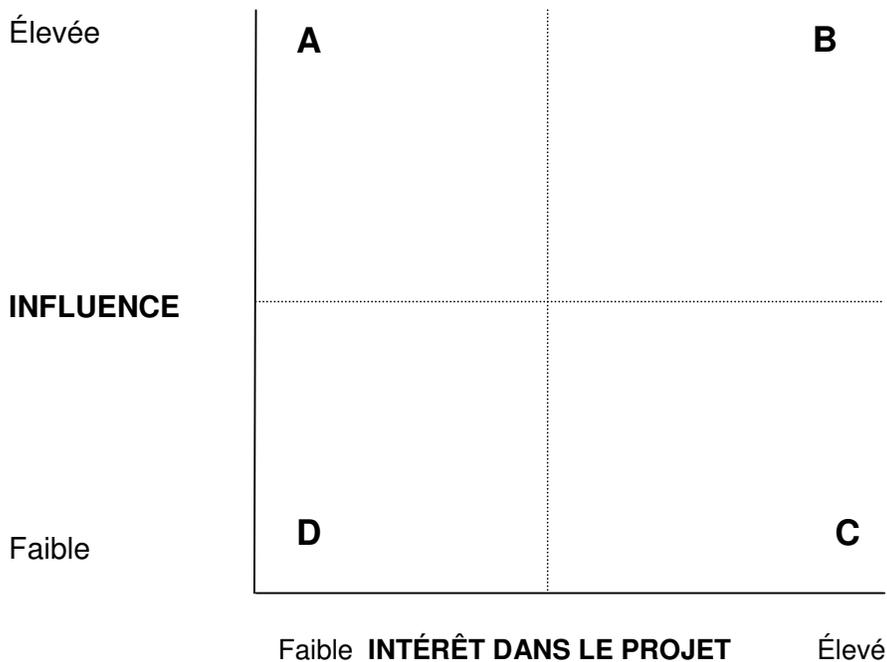
Exemple de matrice DRR

Partie prenante	Rights (Droits)	Responsabilités	Résultats
Agence nationale des forêts	Mandat constitutionnel pour gérer le domaine forestier national	Administration de concessions forestières Vérification de la réalisation d'une coupe nationale annuelle Mise en œuvre d'une stratégie de protection de la biodiversité destinée à répondre aux engagements internationaux	+ Redevances et revenus de l'exploitation forestière + Nouvelle route dans la région - Affaiblissement de la protection de la biodiversité dans le site forestier
Société d'exploitation forestière	Bail exclusif de 7 ans sur 50.000 ha de forêt	Construction de routes	+ Ventes de bois et bénéfices attendus
Village A	Droits d'usage coutumier des forêts non reconnus	Poursuite de son rôle dans la gestion quotidienne (lutte contre les incendies, contrôle de l'entrée des migrants dans les forêts)	- Plus d'accès aux produits forestiers nécessaires

UN AUTRE OUTIL POUR L'ANALYSE DES PARTIES PRENANTES :

Comme indiqué, la matrice DRR est un outil très performant qui peut susciter beaucoup de débats et de discussions. Il existe un autre outil performant qui exige moins de temps. C'est un simple tableau des influences/intérêts qui permet d'identifier et d'analyser les parties prenantes en fonction de leur pouvoir d'influence et de leur intérêt à participer au projet.

Là encore, les parties prenantes sont identifiées et mentionnées sur des fiches, mais cette fois elles sont placées à l'intérieur de la matrice en fonction de leur pouvoir d'influence et de leur intérêt relatif aux résultats du projet.



A = parties prenantes ayant une forte influence, mais un faible intérêt dans le projet. Elles doivent être impliquées mais il est nécessaire de vérifier que leur influence n'est pas disproportionnée par rapport à leur intérêt dans le projet.

B = Parties prenantes ayant une forte influence et un intérêt important dans le projet. Elles doivent être étroitement associées à toutes les étapes.

C = Parties prenantes ayant peu d'influence, mais un intérêt élevé dans le projet. Elles doivent être associées et leur participation doit être appuyée pour surmonter leur manque d'influence.

D = Parties prenantes ayant une faible influence et seulement un faible intérêt dans le projet. Elles pourraient être associées dans certaines étapes, mais ce n'est probablement pas essentiel pour l'ensemble du processus.

PARTIE 3: COMPRENDRE LE CONTEXTE INTERNATIONAL

3.1 : Présentation générale du dispositif REDD

3.2 : Éléments techniques de REDD

3.3 : Contexte politique du dispositif REDD

3.4 : Introduction aux marchés carbone

3.5 : Aspects sociaux

3.6 : Considérations relatives à la biodiversité et aux autres services fournis par les écosystèmes

3.7 : Aspects juridiques de REDD

Séance 3.1 PRINCIPES DE BASE DU DISPOSITIF REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Faire la liste des modules de base d'un programme REDD.
- S'appuyer sur ces modules tout au long de la formation afin de présenter un cadre global pour l'ensemble des éléments importants d'un programme REDD.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Principes de base du dispositif REDD »)

DURÉE

- 30 minutes

PREPARATION

- Afficher sur un mur de la salle de formation, dans un endroit clair et accessible, une présentation globale de la structure des « modules » de base sur 2 feuilles de tableau papier ou plus (voir Support pédagogique de séance).

REMARQUE SUR LA SÉANCE

- Il est judicieux de réaliser après cette séance une étude de cas de projet, au cours de laquelle les participants sont invités à remplir les modules du dispositif REDD. Voir Séance 5.3 pour plus de détails.

ÉTAPES

- Introduire la séance en décrivant brièvement l'incertitude qui pèse éventuellement sur la mise en place d'un programme ou d'un projet REDD. Souligner toutefois également qu'il existe désormais suffisamment de connaissances et d'expérience pour identifier clairement certains modules de base dans tout programme REDD.
- Demander aux participants ce qu'ils estiment être les modules de base d'un programme REDD. Noter les réponses et les contributions.
- Si la séance de questions et réponses ne permet pas d'aboutir à des résultats clairs, présenter le cadre des modules de base en ayant recours à la présentation PowerPoint ou au tableau papier.
- Décrire la façon dont les modules sont reliés et la manière dont les politiques et les acteurs sont reliés à l'intérieur du cadre.
- Demander s'il y a des questions, des commentaires ou s'il faut apporter des révisions au cadre.
- Indiquer aux participants que chacun des modules et des processus sera décrit et défini plus en détail au fur et à mesure du déroulement de la formation. Les résultats de la plupart des séances seront également structurés de telle sorte que les participants pourront remplir les « blancs » du cadre tout au long de la formation.

COMMENTAIRE :

- Pour que le cadre soit plus qu'un simple tableau vide affiché sur le mur de la salle de formation, les résultats de la séance doivent être ajoutés directement dans le cadre et les participants doivent être encouragés à ajouter des détails sur le cadre tout au long de la formation.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE : Les modules du dispositif REDD

Acheteurs

Politique

Acteurs

Vente de crédits

Suivi et Évaluation

Réduction des émissions

Niveaux de référence

Comptabilité carbone

Séance 3.2 : ÉLÉMENTS TECHNIQUES DE REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- De décrire et de souligner l'importance des éléments techniques suivants de REDD:
 - Additionnalité
 - Niveaux de référence
 - Fuites
 - Permanence
 - Mesures
 - Suivi

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Éléments techniques de REDD »)
- Étude de cas d'Ulu Masen (ou une autre étude de cas appropriée) et questions d'orientation
- Personne-ressource

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Feuilles de tableau papier avec les définitions des termes Additionnalité, Niveau de référence, Fuites et Permanence affichées sur les murs de la salle de formation (voir les Support pédagogique de séance)

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant qu'il existe un certain nombre de questions et de difficultés techniques dans la conception et la mise en œuvre de tout projet REDD. Les principales questions techniques sont l'additionnalité, la définition des niveaux de référence, les fuites, la permanence, les mesures et le suivi. Fournir une définition pour chacune des questions techniques et un très bref aperçu des raisons pour lesquelles chacune de ces questions est importante pour réussir la mise en œuvre d'une activité REDD. La présentation PowerPoint d'accompagnement peut être utile ici.
2. Insister sur le fait qu'une étude de cas sera utilisée pour examiner chacune de ces questions techniques. Les participants seront répartis en petits groupes et se verront attribuer un certain nombre de questions d'orientation, qui devront faire l'objet de discussions et de contributions après la lecture de l'étude de cas. Chaque groupe devra inscrire ses résultats sur une feuille de tableau papier.
 - Accorder 15 minutes aux participants pour lire l'étude de cas et 30 minutes pour discuter des questions d'orientation.
3. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et distribuer l'étude de cas et les questions d'orientation.

- Si l'on dispose de peu de temps, les participants peuvent être répartis en 6 groupes, chaque groupe se voyant attribuer une question technique à examiner.
4. Une fois que les groupes ont terminé leur travail, chaque groupe doit rendre compte de ses constatations.
 5. Pour chacune des questions techniques, examiner avec les participants les principales difficultés qu'ils ont identifiées. Une personne-ressource sera chargée d'aider au débat et d'apporter des éléments complémentaires.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Additionalité¹:

Principe selon lequel seuls les projets qui n'auraient autrement pas été réalisés doivent être pris en compte pour générer des crédits carbone.

Niveau de référence (ou scénario de référence) ¹:

Scénario qui représente de façon raisonnable les émissions anthropiques issues des sources de gaz à effet de serre (GES) qui seraient produites en l'absence de l'activité de projet proposée.

Fuites ¹:

Les fuites sont définies comme la variation nette des émissions anthropiques par les sources de gaz à effet de serre (GES) qui se produit en dehors du périmètre du projet, et qui est mesurable et imputable à l'activité de projet.

Permanence :

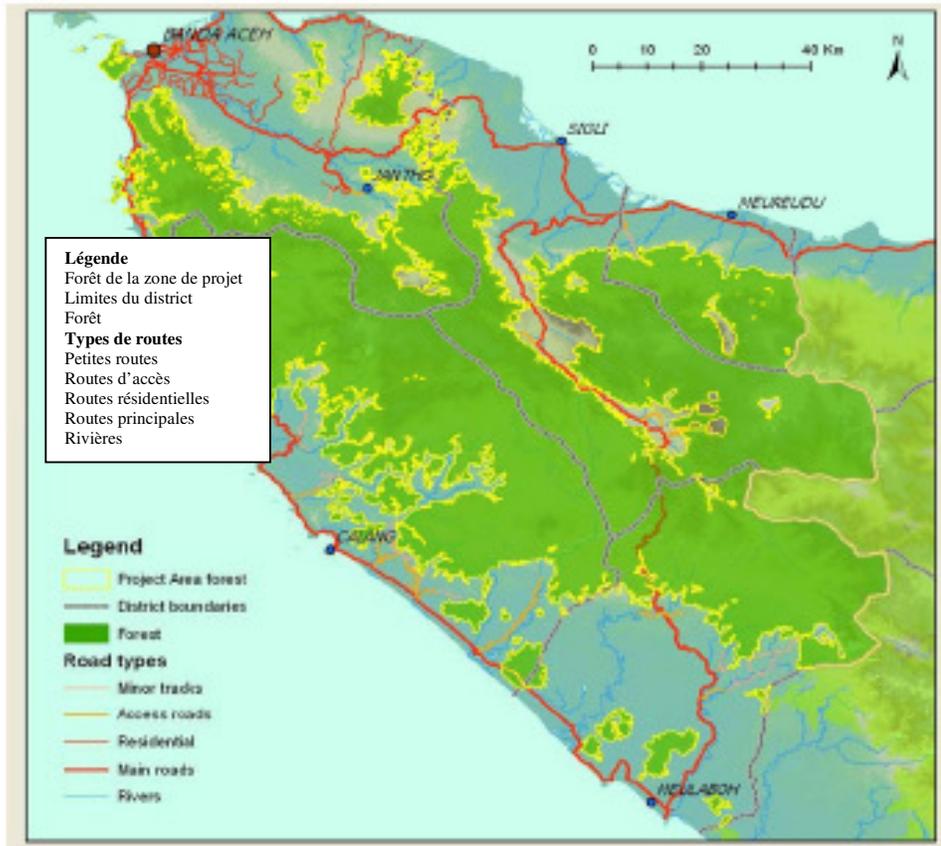
La permanence renvoie à la durée du carbone additionnel qui est stocké à la suite du projet forestier. Certains systèmes définissent la « permanence » comme un stockage à perpétuité ou pour 100 ans. Cette référence prévoit généralement la nécessité de garantir, *ex ante*, un engagement à stocker le carbone sur la durée, ainsi que des mesures visant à gérer et remplacer les réductions des émissions de GES dans le cas où les réductions d'un projet seraient annulées.

¹ - Définitions tirées du rapport de WWF « Making Sense of Voluntary Carbon Market : A Comparison of Carbon Offset Standards », publié en 2008

ÉTUDE DE CAS :

Réduire les émissions de carbone liées à la déforestation dans l'écosystème d'Ulu Masen, à Aceh, en Indonésie

La province d'Aceh a une population d'un peu plus de quatre millions de personnes et se situe à l'extrémité nord de l'île de Sumatra, en Indonésie. Cette province accueille la plus grande zone de forêt continue qui reste à Sumatra, dont l'écosystème d'Ulu Masen constitue l'écosystème forestier le plus septentrional. La zone de projet REDD dans l'écosystème d'Ulu Masen couvre 750 000 hectares.



Les montagnes d'Ulu Masen sont connues pour abriter une riche diversité de forêts en raison de leur géologie complexe, de leurs différents types de climat, de sols et de leur gradient d'altitude. Elles accueillent différents types de forêts : forêt de feuillus de plaine, forêt de pins, forêt de feuillus de piémont, forêt de feuillus de montagne, et autres types de forêts moins courants. La plupart des riches forêts de plaine qui couvraient les plaines le long de la côte ont été converties à l'agriculture et à d'autres usages. Dans la plupart des régions situées à plus de 500 mètres d'altitude, il y a encore d'importantes zones de forêts de grande qualité. La grande majorité du site du projet est classée comme domaine forestier national (Hutan Negara).

Le gouverneur de la province d'Aceh, une organisation de conservation et un courtier de carbone se sont alliés pour mettre en place un projet visant à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le domaine forestier d'Ulu Masen. Cette étude de cas présente quelques-uns des facteurs essentiels qui ont été pris en compte pour préparer ce projet.

Estimation des stocks de carbone forestier

La méthode la plus communément admise pour évaluer les stocks de carbone forestier sur de vastes zones est d'appliquer des valeurs de carbone à de grandes catégories de forêts : c'est l'approche «de la « moyenne par biome » (qui est l'approche exigée par le Niveau 1 des inventaires nationaux de gaz à effet de serre du GIEC). La biomasse aérienne totale des forêts tropicales humides d'Asie est estimée par le GIEC à 350 tonnes par hectare, soit 225 tonnes de carbone par hectare. Les promoteurs du projet, cependant, ont fait la moyenne de quatre autres modèles de biomes en utilisant le modèle du GIEC, et ont estimé à 188 tonnes le volume de carbone par hectare dans l'écosystème de l'Ulu Masen, dont 20 % serait présent dans le sol (150 tC au dessus du sol et 38 tC dans le sol). Seule la biomasse aérienne est prise en compte. La végétation de sous-bois, les débris ligneux grossiers et les déchets ne sont pas inclus car ces valeurs correspondent en général à moins de 10 % de la biomasse carbonée totale.

Les autres hypothèses retenues pour estimer les stocks de carbone forestiers ont été les suivantes:

- Les forêts dégradées renferment 75 % des stocks de carbone des forêts intactes ;
- 74 % (558 382 ha) des forêts d'Ulu Masen sont intactes et 26 % sont dégradées (192 146 ha), et
- L'altitude a une influence sur la croissance des forêts et, par conséquent, sur les stocks de carbone (voir tableau ci-dessous).

Sur la base des hypothèses et calculs ci-dessus, la zone du projet contiendrait 140 millions de tonnes de carbone forestier.

Type de forêt		Hectares	Carbone total	Moyenne tC/ha
Altitude (m)	État			
0-500	Intactes	132 547	27 834 870	210
	Dégradées	162 759	26 041 440	160
500-1000	Intactes	220 814	44 162 800	200
	Dégradées	28 078	4 211 700	150
1000-1500	Intactes	143 732	27 309 080	190
	Dégradées	1 309	183 260	140
>1500	Intactes	61 289	11 028 520	180
	Dégradées	0	0	Ne s'applique pas
TOTAL		750 528	140 771 670	188

Les promoteurs du projet estiment qu'il s'agit d'un chiffre prudent car il est de 15 % inférieur à la moyenne estimée par le GIEC pour les mêmes types de forêts.

Communautés

Aceh offre un exemple typique de beaucoup de régions riches en ressources, où l'extraction des ressources n'a pas amélioré le bien-être de la majorité de la population. Près de 50 % de la population de la province d'Aceh vit actuellement en dessous du seuil de pauvreté - contre 20 % en 1999.

Le tsunami a causé des dégâts et un nombre inconcevable de victimes, et la population et l'économie ont également souffert de la guerre civile qui dure depuis plusieurs dizaines d'années.

Environ 130.000 personnes vivent dans des communautés limitrophes des zones forestières de l'écosystème d'Ulu Masen. Les terres agricoles des plaines sont principalement occupées par des cocoteraies le long de la côte, puis à l'intérieur des terres par des rizières, des plantations d'hévéa, des petites exploitations de café et de cacao, des systèmes agroforestiers complexes avec des arbres fruitiers et des muscadiers, et dans une moindre mesure, des champs d'altitude avec des cultures annuelles.

Il existe une petite industrie du bois dans la province d'Aceh, qui traite environ 9 000 mètres cubes de bois par an. On estime que 4 400 personnes sont employées dans l'industrie du bois et que 2 000 à 3 000 autres villageois participent à des opérations à petite échelle d'exploitation illégale de bois de feuillus précieux. L'absence de mécanisation s'est traduite par une faible conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres, et le tsunami et les conflits ont fait peser des contraintes supplémentaires sur les activités d'exploitation forestière illégale. Toutefois les financements des organismes donateurs en faveur des victimes du tsunami commencent à se réduire et on s'attend à un accroissement des coupes illégales, à mesure que certains membres de la communauté prennent des initiatives pour compléter leurs revenus.

Les produits forestiers non ligneux extraits de la forêt sont notamment le rotin, le miel, les nids d'oiseaux et toutes sortes de viandes de brousse.

Sous l'influence des tendances du marché, le secteur agricole a connu à différents moments des cycles classiques d'expansion contraction. Le commerce des espèces sauvages a servi à compléter les revenus de plusieurs communautés, en particulier avec des produits comme les cornes de rhinocéros, certains organes du tigre et l'ivoire des éléphants.

Biodiversité

Les écosystèmes des montagnes, des plaines et des collines de la province d'Aceh permettent des niveaux élevés de biodiversité végétale et animale, avec notamment le rhinocéros de Sumatra, le tigre, l'orang-outan et l'éléphant. Ces populations demeurent le meilleur espoir pour la survie de bon nombre de ces espèces à l'état sauvage. Quelque 700 espèces de vertébrés ont été recensées, dont 320 oiseaux, 176 mammifères et 194 reptiles et amphibiens. Dans l'écosystème voisin de Leuser, 8 500 espèces de plantes différentes ont été recensées.

Différentes menaces pèsent sur les forêts d'Aceh, notamment l'exploitation forestière (légale et illégale) et la conversion de la forêt au profit de nouvelles routes, d'infrastructures et de plantations. Selon les estimations officielles du gouvernement, les forêts de la province d'Aceh sont en train de disparaître à un rythme d'environ 21 000 ha par an. La déforestation et la fragmentation représentent des menaces importantes pour la biodiversité.

Projections de base

Au cours de l'année qui a précédé le tsunami, 47 sociétés de la province d'Aceh se sont vu accorder des permis d'exploitation forestière. Ceci représentait une hausse de plus de 150 % par rapport aux années précédentes. Depuis le tsunami et la fin du conflit, on a pu observer une augmentation spectaculaire de l'exploitation forestière illégale et non durable, du défrichement des terres et des demandes d'autorisation de défrichement. De nouvelles menaces apparaissent également avec la fin de l'état d'urgence et l'ouverture de l'économie à de très nécessaires investissements. Le développement rapide des nouveaux marchés de l'huile de palme et des biocarburants entraîne actuellement une forte poussée de la demande en terres pour établir des plantations.

Il y a actuellement six permis d'exploitation forestière dans la zone du projet, qui couvrent 404 704 hectares. Ces permis, même s'ils ne sont pas actuellement effectifs en raison du conflit et du tsunami, pourraient être réactivés par le Ministère des Forêts avec l'appui des autorités locales. En ajoutant les concessions déjà accordées, près de 60 % de la superficie totale des forêts peut être légalement exploitée, que la zone ait ou non fait l'objet d'une concession d'exploitation forestière.

Sur la totalité du domaine forestier d'Aceh de 739 748 hectares, 310 991 hectares sont protégés (une protection généralement très limitée) et 58 % de cette zone est affectée à

l'exploitation forestière. Une surface complémentaire de 428 757 hectares de forêts n'est pas protégée. Ce domaine forestier va être exposé à une intensification de l'exploitation forestière et de la conversion des forêts à l'intérieur du domaine forestier « si des mesures radicales ne sont pas prises ».

Classification	Classification juridique	Forêt (intacte)	Forêt (dégradée)	Forêts non classées comme forêts	TOTAL
Forêt protégée	Réserve naturelle protégée (au niveau fédéral)	13 086	147	2 632	15 865
	Forêt semi-protégée (bassin versant)	279 727	3 598	9 316	292 641
	Aire/Zone protégée (province / district)	1 536	197	752	2 485
	TOTAL DES ESPACES PROTÉGÉS	294 349	3 942	12 700	310 991
Forêt non protégée	Zone affectée à l'exploitation forestière	183 949	76 994	13 245	274 188
	Zone affectée à l'exploitation forestière : Bois et pâte à papier	43 028	19 532	4 711	67 271
	Zone de développement communautaire (pouvant être exploitée)	3 313	1 317	651	5 281
	Forêt non protégée (province / district)	21 634	50 032	10 351	82 017
	TOTAL DES ESPACES NON PROTÉGÉS	251 924	147 875	28 958	428 757
TOTAL POUR LE DOMAINE FORESTIER		546 273	151 817	41 658	739 748

Il y a un manque de directives techniques pour l'établissement de scénarios de référence crédibles pour l'affectation des terres ou les émissions de GES pour les niveaux de référence REDD. De plus, l'élaboration de scénarios d'affectation des terres est un processus coûteux et complexe. Les promoteurs de projets ont donc envisagé trois scénarios de déforestation:

- Un scénario de déforestation peu importante avec une perte annuelle de couvert forestier de 0,86 %, qui se base sur une étude à paraître prochainement ;
- Un scénario de déforestation importante avec une perte annuelle de couvert forestier de 2,3%, qui se base sur les taux de déforestation historiques enregistrés à Sumatra, et
- Un scénario de déforestation pour le projet, avec une perte annuelle de couvert forestier de 1,3%, qui se base sur 87 combinaisons particulières d'altitude, de catégorie juridique, d'état des forêts et de menace.

En utilisant un taux de déforestation de 1,3% par an, une perte annuelle de 9 630 hectares par an, soit 289 000 hectares sur la durée de vie du projet (30 ans), a été estimée. Cela implique que 38 % de la zone du projet seront déboisés en l'absence d'une action préventive.

Sur la base de cette estimation et du volume estimé de carbone par unité de surface, on estime que la zone de projet d'Ulu Masen contiendra 108 364 096 tonnes de carbone dans 30 ans (stocks en 2039).

On estime que le projet devrait permettre de mettre fin à 85 % de l'exploitation forestière légale et illégale en utilisant le financement carbone, ce qui permettra de reclasser les terres et d'éliminer définitivement la possibilité juridique de la conversion des terres et de

l'exploitation forestière (il est impossible de mettre fin à toute exploitation légale et illégale). Par conséquent, le projet prévoit d'éviter l'émission de 27 546 438 tonnes de carbone, sur 30 ans (soit 101 095 427 crédits carbone).

	2008 – Stocks actuels	Stocks en 2038	Emissions	Réductions d'émissions du projet
Niveau de référence	140 771 670	108 364 096	32 407 574	Ne s'applique pas
Projet	140 771 670	135 910 534	4 861 136	27 546 438

Les études réalisées pour les niveaux de référence du projet ont aussi pris en compte :

- Les communautés : Dans le cadre du projet, les programmes de foresterie durable sont encouragés, et par conséquent le projet ne devrait pas avoir un impact significatif en matière d'emploi. Les promoteurs du projet estiment que les mesures de conservation permettront également d'offrir des avantages plus importants en terme de qualité de vie aux communautés à moyen et long terme.
- Biodiversité : Il n'y a pas d'estimations fiables de la perte de la biodiversité qui pourrait être engendrée par la poursuite de la déforestation dans la zone du projet. Toutefois la perte de près d'un tiers de la superficie forestière sur 30 ans aurait un impact négatif significatif sur la biodiversité dans la zone du projet.
- Ressources en eau et en sols: La contamination de l'eau et l'érosion des sols sont susceptibles de s'accroître dans un scénario « au fil de l'eau » (*business as usual*) en raison de l'intensification de la déforestation et de la dégradation des forêts. Une étude réalisée dans une zone protégée avoisinante a conclu qu'un scénario de déforestation semblable à celui pris en compte pour Ulu Masen aboutit à une diminution considérable de la quantité d'eau disponible pour les ménages des communautés locales.

Activités de projet proposées

Le gouverneur de la province d'Aceh a pris l'engagement de réduire la superficie des forêts affectées à l'exploitation et au défrichement en échange d'un financement carbone. Les activités immédiates sont destinées à réviser les plans d'aménagement du territoire de la province et du district, à réduire la superficie des forêts classées comme forêts en conversion et à accroître la superficie classée dans les différentes catégories officielles de domaines forestiers permanents. Les autorités de la province d'Aceh vont mettre en place un cadre institutionnel à l'échelon de la province, du district et de la communauté afin de superviser et d'apporter un conseil sur le classement des forêts et l'exécution des projets. Des fonds de financement carbone fourniront des incitations aux communautés, aux districts et à la province pour reclasser les terres actuellement affectées à l'exploitation forestière. Les communautés locales ont manifesté une forte volonté de participer à condition qu'il existe des incitations financières pour la conservation des forêts.

Le projet contribuera à freiner l'exploitation illégale des forêts en fournissant un appui à une meilleure application des lois, à des accords communautaires, à un accroissement du nombre d'emplois et des revenus pour les populations locales, au recrutement de gardes forestiers, à l'organisation de patrouilles et de la surveillance des forêts, et à l'amélioration des synergies par le biais des organismes chargés de l'application de la loi et d'autres organismes concernés. Le projet permettra également de fournir des moyens d'existence alternatifs aux communautés vivant à proximité des forêts et une assistance financière et technique aux communautés qui acceptent de protéger la forêt. Le gouvernement de la province d'Aceh a récemment embauché près de 1 000 nouveaux gardes forestiers (dont beaucoup ont été recrutés dans les communautés locales) et il est prévu d'étendre cette initiative grâce au financement supplémentaire du projet.

Le projet utilisera un financement carbone pour aider au reboisement et à la restauration des mangroves, des vergers, des plantations de café et des parcelles boisées. Ces

interventions seront développées en fonction des besoins et priorités identifiés dans le processus d'aménagement du territoire et de sensibilisation communautaire du projet.

Une unité de mise en œuvre du projet, provisoirement appelée le Conseil de mise en œuvre Ulu Masen, sera mise en place au niveau provincial pour la gestion de projet et l'assistance technique. Des conseils de gestion intégrant diverses parties prenantes seront également mis en place dans les cinq districts participants pour assurer la supervision de l'exécution du projet au niveau des districts et des villages. Des organisations de la société civile se verront également attribuer un rôle dans la surveillance indépendante des activités du projet.

Durée et comptabilité du projet

La durée du projet s'étend sur 30 ans de façon à tenir compte des changements relatifs aux émissions de carbone entre le niveau de référence et le scénario de projet. Toutefois, le projet permettra d'assurer une permanence des émissions évitées pendant une période de 100 ans. Ceci permet :

- a) Une estimation raisonnable à moyen terme (30 ans) pour les révisions des niveaux de référence et la comptabilité carbone ; et dans le même temps
- b) Cela assure également la pérennité des crédits carbone pour une période de temps qui est pertinente pour les changements climatiques et les niveaux de CO₂ atmosphérique.

Le projet permettra de stocker une quantité importante de crédits carbone sur un compte tampon qui sera utilisé après les 30 ans de la durée du projet, pour poursuivre la mise en œuvre et le financement de base des activités du projet, notamment la conservation et la restauration des forêts.

Risques du projet et mesures d'atténuation

Les risques identifiés pour le projet ont été répartis en risques à court terme et risques à long terme:

Risques à court terme

- Risque lié au niveau de référence
- Risque de fuites
- Risque de mesure

Risques à long terme

- Mise en œuvre du projet
- Risque souverain, risques juridiques et d'application des lois
- Risques naturels (incendies, maladies, parasites, etc.)
- Risques en terme de changements climatiques (en particulier augmentation des incendies)
- Retour des conflits à Aceh, autres risques d'instabilité politique

Les dispositions de gestion des risques visant à la protection du carbone forestier stocké se basent sur deux éléments:

1. Une réserve de crédits « tampon pour la gestion des risques », qui est proposée à un niveau de 10 % du flux des réductions d'émissions vérifiées (VER).
2. Un placement de 20 % du flux des VER dans un fonds renouvelable, qui investira dans d'autres projets de développement durable susceptibles de générer de nouvelles réductions des émissions ou des activités de séquestration du carbone. Ceci peut concerner des projets de mini et de micro hydraulique, de reboisement, d'agroforesterie, de production d'électricité à partir de la biomasse, et de production et d'utilisation de biocarburants.

Ces dispositions sur la gestion des risques sont destinées à garantir aux acheteurs de VER et d'Unités de réduction certifiée des émissions (URCE) l'intégrité à long terme de la réduction des émissions de carbone, et à optimiser la contribution du projet et du financement carbone associé en faveur d'un développement durable sur le plan

économique, environnemental et social. Une société de réassurance mondiale a assuré des crédits pour 100 ans afin de prendre en compte les questions de permanence.

Estimation et atténuation des fuites

Les promoteurs du projet pensent que les deux types de fuites les plus importants entraînés par le projet seront l'exode des bûcherons illégaux (déplacement de l'activité) et les augmentations potentielles des produits forestiers à court terme (jusqu'à ce que les programmes de reboisement et de gestion durable des forêts arrivent à une échelle suffisante). On estime que ces deux types de fuites se produiront pendant les cinq premières années du projet. Les promoteurs du projet ne pensent pas que les fuites négatives entraînées par le déplacement de l'activité ou les marchés dépasseront 10 %.

Le projet traitera les problèmes de fuites en mettant en œuvre des activités à grande échelle et intégrées comme la conservation des forêts, la restauration des forêts et la gestion durable des forêts communautaires. Le projet Ulu Masen est suffisamment vaste pour éliminer les fuites par transfert de l'activité d'une communauté à une autre. Dans la mesure où une plus grande partie des ressources forestières sera cultivée et gérée de façon durable, les bûcherons auront moins besoin de déplacer leur activité dans d'autres régions.

Ce projet permettra de réduire l'exploitation forestière des forêts naturelles, ce qui pourrait théoriquement diminuer l'offre en produits forestiers (augmentation des prix). Dans le même temps, la plantation d'arbres, de vergers, de mangroves et d'exploitations fruitières ainsi que le développement de pratiques de gestion forestière communautaire durable, y compris, éventuellement, la production de bois d'œuvre, devraient permettre d'accroître l'offre (baisse des prix). Ces forces antagonistes devraient neutraliser les fuites liées au marché.

Le suivi des activités qui provoquent des fuites sera prolongé au-delà des limites du projet grâce à la télédétection et à l'établissement de parcelles permanentes. Plus particulièrement, le projet poursuivra une surveillance des changements des taux de déforestation en dehors de la zone du projet. Le projet permettra également de suivre les activités des utilisateurs des ressources affectés par les activités de projet, ce qui constituera un moyen efficace de suivre les fuites liées à un transfert d'activité

Suivi

Le projet permettra de suivre dans le temps : les taux de déforestation (tenant compte de l'exploitation forestière légale et illégale), la biodiversité, les moyens d'existence des populations, les fuites (en particulier les impacts sur le climat en dehors du site et les impacts pour les communautés locales), les impacts des changements climatiques sur la zone du projet (notamment les incendies), la participation des parties prenantes et de la société civile dans l'évolution de la conception du projet et de la mise en œuvre, et l'immigration (membres de communautés proches arrivant dans la zone du projet pour recevoir un financement carbone). Le Conseil de mise en œuvre d'Ulu Masen (UMIB) élaborera un plan de suivi pour le projet.

L'imagerie radar (qui sera probablement mise à disposition par les gouvernements de l'Indonésie et de l'Australie) sera utilisée pour contrôler l'exploitation illégale des forêts dans les montagnes de la province d'Aceh et pour évaluer les changements qui interviennent au cours du temps en raison de l'abattage des forêts, de la construction de routes, ou encore de glissements de terrain ou de chutes d'arbres naturelles. Le projet permettra d'équiper et d'entraîner des équipes de surveillance aériennes à voler sur des appareils ultralégers dotés d'équipement photographique haute résolution, à évaluer et effectuer le suivi des stocks de carbone, à la fois dans les zones pilotes et dans les blocs forestiers avoisinants. L'évaluation aérienne sera complétée par une vérification au sol des stocks de carbone. Il est prévu d'obtenir des données de surveillance plus précises

au fur et à mesure que le projet se développera et que des outils et techniques d'évaluation et de modélisation plus sophistiqués seront mis au point.

Comme indiqué plus haut, une réserve de 20 % des crédits générés par le projet sera conservée jusqu'à un rapprochement entre la comptabilité du projet et le niveau de référence national. Les promoteurs considèrent que ce dispositif constitue une façon responsable de veiller à ce que les éventuelles fuites détectées au fil de l'évolution du projet soient « couvertes ».

Le projet permettra également de suivre les résultats du projet au niveau communautaire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones du projet. L'accent sera mis sur les mécanismes de partage des bénéfices de façon à éviter une immigration dans la zone du projet. Des organisations de la société civile seront encouragées à effectuer une surveillance indépendante des infractions forestières, de l'exploitation des concessions forestières et des opérations d'exploitation communautaire, et à mener des activités de protection des forêts et des activités d'éducation et de sensibilisation.

Des programmes complets de piégeage photographique vont commencer pour suivre l'évolution de la flore et de la faune. Des études sur l'eau et l'hydrologie et des études sur les sols seront réalisées dans les principaux bassins hydrographiques afin de voir si le projet entraîne un impact (potentiel)

Informations adaptées à partir du Document descriptif de projet intitulé « *Reducing Carbon Emissions from Deforestation in the Ulu Masen Ecosystem, Aceh, Indonesia: A triple-Benefit Project Design Note for CCBA Audit* », soumis par le gouvernement provincial de Nanggroe Aceh Darussalam (Aceh) en collaboration avec FFI et Carbon Conservation à CCBA le 29 décembre 2007.

Questions d'orientation

Additionnalité :

- Le projet est-il exigé par la loi ?
- Le projet pourrait-il être économiquement viable sans financement carbone ?
- Le projet est-il typique des pratiques de gestion dans la région ?

Niveau de référence :

- Comment le niveau de référence est-il calculé ?
- Le calcul du niveau de référence est-il prudent ?
- À quelle fréquence le niveau de référence doit-il être calculé ?

Fuites :

- Quels sont les types de fuites (du marché et de l'activité) qui sont attendus dans le cadre du projet ?
- Comment ces fuites d'activités vont-elles être traitées ?

Permanence:

- Quels sont les facteurs qui pourraient avoir une influence sur la permanence des forêts et des stocks de carbone dans la zone du projet ?
- Comment la permanence est-elle prise en compte dans ce projet ?

Mesures :

- Quels sont les facteurs mesurés par le projet ?
- Quels sont les difficultés qui risquent de se poser, selon vous, dans la mesure de ces facteurs ?

Suivi :

- Pour quels facteurs le projet prévoit-il un projet ?
- Comment le suivi de ces facteurs est-il effectué ?

Séance 3.3: CONTEXTE POLITIQUE INTERNATIONAL DU DISPOSITIF REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Discuter des événements historiques importants qui ont orienté les discussions actuelles sur le dispositif REDD
- Réfléchir à la manière dont les forêts sont actuellement traitées dans les négociations internationales sur les changements climatiques
- Avoir conscience des problèmes internationaux non résolus et actuellement en cours de négociation et des impacts possibles pour le développement national des programmes et des projets REDD

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Contexte politique de REDD »)
- Fiches d'exercices imprimées
- Colle ou ruban adhésif
- Personne-ressource qui a une excellente connaissance des processus et des résultats des négociations politiques internationales
- Polycopié

DURÉE

- 30 minutes

PREPARATION

- Photocopier ou écrire sur des feuilles de papier ou des fiches chacune des grandes dates, des principaux événements et des principaux résultats relatifs aux processus de négociation internationale.
- Photocopier assez de polycopiés pour que chaque participant en ait un (ils seront fournis aux participants à la fin de l'exercice).

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant l'importance des négociations internationales actuelles pour le développement d'une activité REDD au niveau d'un pays ou d'un projet. Souligner aussi clairement que les négociations actuelles ont été influencées par les tendances et les cadres internationaux adoptés depuis le Traité de Rio en 1992.
2. Expliquer qu'un petit exercice de groupe ludique sera réalisé pour étudier les grands événements de politique internationale qui orientent les discussions actuelles sur le dispositif REDD.
 - Chaque groupe reçoit trois jeux de fiches. Un jeu de fiches comporte une série de dates qui correspondent aux principaux événements liés aux changements climatiques, le deuxième jeu de fiches présente les noms de ces grands événements pour le climat et le troisième jeu de fiches indique les principaux résultats de ces événements.

- Chaque groupe doit placer les événements et les résultats correspondants dans un calendrier historique (liste chronologique). Les groupes devront coller leurs résultats sur une feuille de tableau papier.
3. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et leur accorder 20 minutes pour permettre aux groupes de réaliser l'exercice. À la fin de l'exercice, chaque groupe doit afficher ses feuilles de tableau papier remplies sur les murs de la salle de formation.
 4. Une fois que tous les groupes ont terminé leur activité, encourager tous les participants à faire le tour de la salle pour examiner les résultats de tous les groupes. Laisser une discussion et un débat s'établir entre les participants.
 5. Rassembler le groupe complet et demander s'il y a des points en suspens ou des questions.
 6. Conclure la séance en petits groupes.
 7. Introduire les principaux concepts de politique internationale en utilisant la présentation PowerPoint comme guide. Il serait nécessaire de faire intervenir une personne-ressource qui dispose de connaissances spécialisées sur les accords sur les changements climatiques et leurs résultats.

SUPPORT POUR L'EXERCICE :

(Photocopier ou imprimer chacune des grandes dates, des principaux événements et résultats sur une fiche. Imprimer assez de jeux de fiches pour chaque petit groupe)

Principales dates :

1992	Avril 2008
1994	Juin 2008
1997	Juillet 2008
2001	Août 2008
2005	Décembre 2008
2007	Décembre 2009
2008	2012

Principaux événements :

Conclusion du Traité de Rio
Entrée en vigueur de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
Conclusion du Protocole de Kyoto
Conclusion des Accords de Marrakech (2001)
Le Protocole de Kyoto entre en vigueur
Début de la première période d'engagement du protocole de Kyoto
Fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto
13^e Conférence des Parties (CdP-13) à Bali, en Indonésie
Les organes de la CCNUCC se réunissent cinq fois au cours de l'année pour discuter d'un accord post-2012
14^e Conférence des Parties (CdP-14) à Poznan, en Pologne
15^e Conférence des Parties (CdP-15) à Copenhague

Résultats clés:

- Création de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
- L'objectif de la CCNUCC est : « de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation

anthropique dangereuse du système climatique mondial. »

- La CCNUCC déclare aussi que « ce niveau devrait être atteint dans un délai calculé suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement aux changements climatiques, pour faire en sorte que la production vivrière ne soit pas menacée et pour permettre au développement économique de se poursuivre de façon durable ».
- La Convention vise aussi à couvrir « la totalité des sources, puits et réservoirs pertinents de gaz à effet de serre »

- La CCNUCC est ratifiée par 192 pays (dont les États-Unis)
- La CCNUCC définit un processus pour la négociation des engagements spécifiques
- Les parties à la CCNUC doivent :
 - Rassembler et partager des informations sur :
 - Les émissions de gaz à effet de serre
 - Les politiques nationales
 - Les meilleures pratiques
 - Lancer des stratégies nationales destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts attendus
 - Collaborer aux activités de préparation à l'adaptation aux impacts des changements climatiques
- Organes de la Convention:
 - **Conférence des Parties (CdP)**: C'est l' « organe suprême » de la Convention, soit sa plus haute instance décisionnelle. C'est l'association de tous les pays qui sont Parties à la Convention.
 - **Organe subsidiaire de conseil scientifique et technique (OSCST)**: fournit à la Conférence des Parties des conseils sur les questions scientifiques, technologiques et méthodologiques
 - **Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMO)**: donne des conseils à la Conférence des Parties sur toutes les questions concernant la mise en œuvre de la Convention

- Éléments clés du Protocole de Kyoto :
 - Reconnaisant que les pays développés sont les principaux responsables des niveaux élevés d'émissions de GES présents dans l'atmosphère, à la suite de plus de 150 ans d'activité industrielle, le Protocole leur impose une responsabilité plus lourde
 - Parties:
 - Annexe I : Pays industrialisés
 - Non-Annexe I: Pays en développement
 - Objectifs contraignants pour les pays de l'Annexe I pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : Réduction de 5 % par rapport aux niveaux de 1990 entre 2008 et 2012
 - Les six principaux GES sont inclus
 - Comprend les mécanismes de mise en œuvre basés sur des incitations, appelés « mécanismes de flexibilité »
- Mécanismes de flexibilité :
 - **Mécanismes internationaux d'échange de droits d'émissions (IET)** : échange de crédits de carbone entre pays de l'Annexe I
 - **Mise en œuvre conjointe (MOC)** : investissements dans des projets de réduction des émissions dans les pays de l'Annexe I
 - **Mécanisme de développement propre (MDP)** : Investissements dans

des projets de réduction des émissions dans des pays en développement

- Établissement des règles pour la réalisation des objectifs d'atténuation prévus dans le Protocole de Kyoto
- L'inclusion des émissions liées aux changements d'affectation des terres dans les pays en développement comme stratégie d'atténuation éligible était controversée à cause des problèmes liés à la permanence, aux fuites, à l'additionnalité et à la capacité technique de mesurer et suivre les réductions des émissions.
- Dans la mesure où les objectifs d'atténuation avaient déjà été établis dans le Protocole de Kyoto, l'inclusion de nouvelles sources de réductions des émissions (par ex. les changements d'affectation des terres dans les pays en développement) a été considérée comme une « compensation » et non comme une réduction supplémentaire des émissions.
- Les réductions des émissions liées à la déforestation évitée dans les pays en développement n'ont pas été incluses dans les stratégies d'atténuation éligibles.

- La décision de Bali demande l'inclusion du dispositif REDD dans le cadre d'une stratégie d'atténuation après 2012.
- La « Feuille de route de Bali » affirme qu'il existe des capacités techniques permettant de mesurer et suivre précisément les réductions des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.
- La décision reconnaît que la dégradation entraîne également des émissions et qu'elle doit être prise en compte lors de la réduction des émissions liées à la déforestation.
- Les besoins des communautés locales et autochtones doivent être pris en compte.
- Des activités de démonstration et de renforcement des capacités sont nécessaires pour les pays qui risquent de ne pas être prêts à participer au mécanisme en 2012.

- Tous les organes de négociation se sont réunis pour discuter de toutes les questions méthodologiques liées à un accord post-2012.

- Un texte de négociation pour l'accord post-2012 sera potentiellement soumis à la discussion entre les Parties.

- But : donner une forme définitive à un accord mondial post-2012 sur les changements climatiques.

POLYCOPIÉ :

Traité de Rio (1992)

- Création de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- L'objectif de la CCNUCC est : « de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique mondial. »
- La CCNUCC précise également que « ce niveau devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement aux changements climatiques, pour faire en sorte que la production vivrière ne soit pas menacée et pour permettre au développement économique de se poursuivre de façon durable. »
- La Convention vise aussi à couvrir « la totalité des sources, puits et réservoirs pertinents de gaz à effet de serre »

Entrée en vigueur de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (1994)

- La CCNUCC est ratifiée par 192 pays (dont les États-Unis)
- La CCNUCC n'a pas créé d'engagements pour les Parties, mais a élaboré un processus pour la négociation d'engagements spécifiques.
- Les parties à la CCNUCC doivent :
 - Rassembler et partager des informations sur :
 - Les émissions de gaz à effet de serre
 - Les politiques nationales
 - Les meilleures pratiques
 - Lancer des stratégies nationales destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts attendus
 - Collaborer aux activités de préparation à l'adaptation aux impacts des changements climatiques
- Organes de la Convention:
 - **Conférence des Parties (CdP)**: C'est l' « organe suprême » de la Convention, soit sa plus haute instance décisionnelle. C'est l'association de tous les pays qui sont Parties à la Convention.
 - **Organe subsidiaire de conseil scientifique et technique (OSCST)**: fournit à la Conférence des Parties des conseils sur les questions scientifiques, technologiques et méthodologiques
 - **Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMO)**: Fournit un conseil à la Conférence des Parties sur toutes les questions concernant la mise en œuvre de la Convention.

Conclusion du Protocole de Kyoto (1997)

- Éléments clés du Protocole de Kyoto :
 - Principe de « responsabilités communes mais différenciées » entre les Parties : Reconnaissant que les pays développés sont les principaux responsables des niveaux élevés d'émissions de GES présents dans l'atmosphère, à la suite de plus de 150 ans d'activité industrielle, le Protocole leur impose une responsabilité plus lourde.
 - Parties:
 - Annexe I : Pays industrialisés
 - Non-Annexe I: Pays en développement
 - Objectifs contraignants pour les pays de l'Annexe I pour la réduction des émissions gaz à effet de serre : Réduction de 5 % par rapport aux niveaux de 1990 entre 2008 et 2012
 - Les six principaux GES sont inclus
 - Englobe les mécanismes de mise en œuvre basés sur des incitations, appelés « mécanismes de flexibilité ».
- Mécanismes de flexibilité :
 - **Mécanismes internationaux d'échange de droits d'émissions (IET)**: Échange de crédits de carbone entre pays de l'Annexe I
 - **Mise en œuvre conjointe (MOC)** : investissements dans des projets de réduction des émissions dans des pays de l'Annexe I
 - **Mécanisme de développement propre (MDP)** : Investissements dans des projets de réduction des émissions dans des pays en développement

Conclusion des Accords de Marrakech (2001)

- Établissement des règles pour la réalisation des objectifs d'atténuation prévus dans le Protocole de Kyoto
- L'inclusion des émissions liées aux changements d'affectation des terres dans les pays en développement comme stratégie d'atténuation éligible était controversée à cause des préoccupations liées à la permanence, aux fuites, à l'additionnalité et à la capacité technique de mesurer et suivre les réductions des émissions.
- Dans la mesure où les objectifs d'atténuation avaient déjà été établis dans le Protocole de Kyoto, l'inclusion de nouvelles sources de réductions des émissions (par ex. les changements d'affectation des terres dans les pays en développement) a été considérée comme une « compensation » et non comme une réduction supplémentaire des émissions.
- Les réductions des émissions liées à la déforestation évitée dans les pays en développement n'ont pas été incluses comme stratégie d'atténuation éligible

Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto (2005)

- Le protocole de Kyoto a été ratifié par 182 pays (hors Etats-Unis)

Début de la première période d'engagement du protocole de Kyoto (2008)

Aucune

Fin de la Première période d'engagement du protocole de Kyoto (2012)

Aucune

13^e Conférence des Parties (CdP-13) à Bali, en Indonésie (Décembre 2007)

- La décision de Bali demande l'inclusion du dispositif REDD dans le cadre d'une stratégie d'atténuation après 2012.
- La « Feuille de route de Bali » affirme qu'il existe des capacités techniques permettant de mesurer et suivre précisément les réductions des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.
- Cette décision indique dans son préambule que la dégradation entraîne également des émissions et qu'elle doit être prise en compte lors de la réduction des émissions liées à la déforestation.
- Elle reconnaît aussi explicitement que les besoins des communautés locales et autochtones doivent être pris en compte.
- Enfin, elle plaide en faveur d'activités de démonstration et de renforcement des capacités pour les pays qui risquent de ne pas être prêts à participer au mécanisme en 2012.

Réunions de la CCNUCC à Bangkok pour discuter de l'accord post-2012 (juin 2008)

- Un programme de travail pour la négociation d'un accord post-2012 a été établi.

Les organes de la CCNUCC se réunissent cinq fois pendant l'année pour discuter de l'accord post-2012 (2008)

- Les Groupes de travail spéciaux (AWG), l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) et l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMO) se réunissent pour discuter de toutes les questions de méthodologies relatives à un accord post 2012).

Les groupes de travail spéciaux (AWG) se réunissent à Accra pour discuter de l'accord post-2012 (Août 2008)

- Les pays ont présenté diverses propositions de mesures d'incitation politique et de mécanismes financiers pour REDD et se sont rapprochés d'un accord sur le dispositif REDD.

14^e Conférence des Parties (CdP-14) à Poznan, en Pologne (Décembre 2004)

- Un texte de négociation pour l'accord post-2012 sera potentiellement soumis à la discussion entre les Parties.

15^e Conférence des Parties (CdP-15) à Copenhague (Décembre 2009)

- But : donner une forme définitive à un accord mondial post-2012 sur les changements climatiques.

Séance 3.4 : INTRODUCTION AUX MARCHÉS CARBONE

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Comprendre comment un marché d'échange de crédits carbone peut être un moyen efficace de répartir la charge de la réduction des gaz à effet de serre d'une entreprise ou d'un pays
- Comprendre comment l'efficacité d'un marché carbone peut être manœuvrée en fonction des différents types de cadres réglementaires

SUPPORTS

- Feuilles de tableau papier
- Marqueurs
- Fiche de scénario « entreprise »
- Fiches d'enregistrement « entreprise »
- Droits d'émissions
- Fiches de coût des réductions
- Tableau blanc ou grandes feuilles de tableau papier pour noter les transactions commerciales
- Fiches d'instruction de l'animateur
- Présentation PowerPoint (« Introduction aux marchés carbone »)

DURÉE

- 1 heure

PREPARATION

- S'assurer que l'animateur connaît bien le jeu et les procédures d'échange.
- Aménager la salle de façon à ce que chaque « Entreprise » puisse travailler et qu'il y ait un espace clairement déterminé pour les échanges commerciaux – un espace appelé « salle des marchés ».
- Déterminer combien d'« entreprises » vont participer au jeu. Il est nécessaire d'avoir au minimum 6 « entreprises », et un minimum de 2 participants par entreprise. Toutefois, plus le nombre d'entreprises est important plus la concurrence entre elles est importante et plus le jeu acquiert de l'intérêt.
- Déterminer le « plafond » qui doit être établi. Ce plafond est défini par le nombre d'entreprises, par exemple s'il y a 9 entreprises, le « plafond » est de 9 tonnes d'équivalent CO₂.
- Photocopier les fiches du scénario « Entreprise » - 1 exemplaire par participant
- Photocopier la fiche d'enregistrement « Entreprise » - 1 exemplaire par « entreprise »
- Identifier un participant ou un assistant de formation qui peut jouer le rôle de « représentant du registre ». Sa tâche est de noter les prix des échanges pour la vente de crédits carbone et ceux qui ont participé aux transactions (c'est-à-dire qui ont vendu et acheté).

ÉTAPES

1. Introduire la séance en indiquant que l'on va jouer un jeu très simple de transactions de crédits carbone, dans lequel diverses entreprises cherchent à maximiser leurs bénéfices dans un marché carbone réglementé. Rappeler aux participants que l'exercice sera une façon amusante et intéressante d'étudier les mécanismes d'échange de crédits carbone, et qu'il ne va pas traiter des principes économiques sous-jacents plus complexes de la réduction de la pollution au travers des mécanismes du marché libre.

2. Présenter et expliquer le processus de jeu :
 - Planter le décor en disant qu'il existe un tout petit pays appelé Caroneu, dont l'économie nationale est basée sur la production de ciment. Au fil des ans un certain nombre d'entreprises familiales ont dominé le marché du ciment, chacune avec leur propre structure de coûts et leur historique unique.
 - Mais curieusement, chaque entreprise de ciment produit 20 tonnes de ciment par an et pour chaque tonne de ciment produit, une tonne de gaz à effet de serre est émise.
 - En vertu des protocoles internationaux, l'Autorité de protection de l'environnement (APE) de Caroneu doit réglementer les émissions de gaz à effet de serre du pays pour se conformer à des accords internationaux. L'APE a décidé de créer un système de plafonds et échange de quotas (« cap and trade ») afin de réglementer efficacement les émissions de GES et d'atteindre un niveau de pollution socialement optimal.
 - Mais l'APE de Caroneu expérimente également un certain nombre de dispositions réglementaires. Par conséquent, il faudra attendre un certain nombre de cycles de négociation pour que les effets de ces dispositions réglementaires soient testés.
 - Les participants vont travailler pour l'une de ces « entreprises » de production de ciment, et ils seront chargés d'optimiser les bénéfices de leur entreprise une fois que l'APE de Caroneu aura mis en place un plafond sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur du ciment.
3. Répartir les participants dans 6 entreprises ou plus (2-4 participants par entreprise et un minimum de 6 entreprises). Demander aux participants de chaque « entreprise » de fournir un nom pour leur « entreprise ».
4. Donner à chaque participant la fiche de scénario « Entreprise » et à chaque « entreprise » une fiche d'enregistrement « Entreprise ». Accordez 10 minutes aux participants pour que chacun lise la fiche de scénario.
5. Indiquer aux participants que l'APE va maintenant établir son système de « plafonds et échange de quotas » et va mettre en place un certain nombre de périodes d'échanges (ou cycles de négociation). Chaque entreprise se verra remettre une fiche d'information sur le contexte pour chacune des périodes d'échanges.
6. Avant de commencer, demander s'il y a des questions et chercher à fournir des éclaircissements.
7. Distribuer à chaque « entreprise » la note d'information de contexte **Pas de réglementation**. Lire ce texte à haute voix pour s'assurer que tous les participants comprennent les instructions. Demander à chaque « entreprise » de calculer son niveau de production. Vérifier que toutes les entreprises ont optimisé leur production en produisant 20 tonnes de ciment.
 - Il s'agit d'une période sans transactions qui vise à évaluer les niveaux de production, les niveaux d'émissions de GES et la rentabilité dans un marché carbone non réglementé.
8. **Cycle « standard uniforme »**: *Avant de commencer la période d'échange, l'animateur doit établir un « plafond ». Par souci de simplicité, chaque entreprise se voit attribuer le droit de produire 10 tonnes d'équivalent CO₂ ; le plafond est donc égal à 10 X le nombre de participants.*
 - Lire à haute voix la note d'information « Pas de transactions » et s'assurer que l'ensemble des participants comprend son contenu. Remettre à chaque entreprise un droit d'émissions.
 - Autoriser les « entreprises » à calculer leurs niveaux de production et de bénéfices.
 - Noter les résultats sur un tableau blanc/tableau papier et calculer le bénéfice moyen.
 - À l'issue de l'exercice, recueillir tous les droits d'émission.

- Ceci vise à illustrer une approche de « gestion centralisée » et l'impact d'un standard appliqué de façon uniforme à l'ensemble d'un secteur ou d'un pays.
- 9. Période d'échange 1 :** Expliquer que ce sera la première période d'échange pour chacune des entreprises et que la négociation se fera dans un « **dispositif de salle de marchés** ». Montrer aux « entreprises » où la salle des marchés ou « pit market » sera placée dans la salle. Présenter un dispositif de « salle de marchés » aux « entreprises », en :
- fournissant à chaque entreprise une fiche de coût de réduction et un droit d'émissions par entreprise.
 - expliquant que les entreprises doivent calculer leur position ou leur réponse au « plafond » qui a été fixé. Les entreprises désireuses d'échanger des crédits de carbone devront alors envoyer un représentant dans la « salle des marchés ». Les représentants des entreprises désireuses de vendre doivent annoncer haut et fort à quel prix ils veulent vendre.
 - Une fois qu'un acheteur et un vendeur ont convenu d'un prix, ils doivent signaler ce prix au représentant du registre.
 - Le représentant du registre doit enregistrer le prix auquel le droit d'émissions a été vendu ainsi que l'acheteur et le vendeur.
 - L'assistant représentant du registre doit annoncer haut et fort le prix de vente des droits d'émissions et écrire le prix sur le tableau des transactions afin que les autres traders (acheteurs et vendeurs) sachent quel est le prix du marché.
 - Accorder aux participants 10 minutes pour les transactions sur le marché.
 - Rappeler aux « entreprises » de noter leurs transactions sur leurs feuilles d'enregistrement.
 - L'animateur doit vérifier avec les entreprises qu'elles ont pris en compte le coût de réduction des émissions de GES qui n'ont pas été dispensées par un droit d'émissions.
 - À la fin de la période d'échange, demander à toutes les entreprises quels ont été leurs profits/revenus une fois les échanges terminés. Noter ces éléments et calculer une marge bénéficiaire/un rendement moyen pour l'ensemble des entreprises.
- 10. Période d'échange 2 :** Redistribuer les droits d'émissions de GES aux entreprises et répéter l'exercice pour la Période d'échange 1. Le rendement ou profit moyen devrait être similaire à la période d'échange 1. Ce cycle peut être répété si nécessaire.
- 11. Période d'échange 3 :** Expliquer aux entreprises que l'APE a reçu des plaintes indiquant que l'attribution uniforme de droits d'émissions a été considérée comme très injuste par certaines entreprises. En conséquence, l'APE va maintenant attribuer 15 droits d'émissions par entreprise aux entreprises ayant les coûts de réduction les plus élevés. (Le montant total des droits d'émissions alloués doit rester le même que ceux des périodes d'échange 1 et 2).
- Fournir les fiches de coût de réduction, mais fournir 15 droits d'émissions aux entreprises ayant les coûts de réduction les plus élevés.
 - Expliquer aux participants que le « dispositif de salle de marchés » va à nouveau être ouvert et que les entreprises acheteuses et vendeuses auront 10 minutes pour procéder à leurs échanges.
 - Rappelez aux participants qu'ils doivent : 1) enregistrer leurs transactions et que ces transactions doivent être clairement visibles pour toutes les entreprises, et 2) noter les transactions et les rendements associés sur leur Fiche d'enregistrement d'entreprise.
- 12. Période d'échange 4 :** Expliquer à toutes les entreprises qu'une organisation internationale de protection de l'environnement propose d'acheter la moitié des droits

d'émissions du « plafond ». Mais que cette organisation n'a pas indiqué de prix à partir duquel elle se positionnera sur le marché.

- L'animateur, un assistant ou un participant devra agir en tant que représentant de l'organisation internationale en achetant des droits d'émissions dans la salle des marchés. Le représentant de l'organisation environnementale devra acheter la moitié des droits d'émissions prévus par le « plafond » à un prix aussi bas que possible.
- L'arrivée d'un autre acheteur sur le marché devrait augmenter la demande et donc augmenter le prix des droits d'émissions.
- Distribuer un droit d'émissions et une fiche de coûts de réduction à chaque entreprise. Laisser les entreprises à discuter de leurs positions puis les inviter dans la salle des marchés.
- Là encore, leur accorder 10 minutes pour la négociation, puis l'enregistrement des résultats des transactions.

13. **Période d'échange 5** : Expliquer à toutes les entreprises que les permis d'émission issus de projets REDD seront désormais autorisés à être échangés sur le marché. Un organisme de conservation international a apporté son assistance à un pays voisin et il est entendu que les questions de permanence, d'additionnalité et de fuites ont été résolues. Le pays voisin est donc en train de mettre des crédits de carbone en vente sur le marché.

- Cela devrait accroître l'offre et par conséquent réduire les prix de vente. Toutefois, ceci pourrait être compensé par la demande de l'organisation internationale de conservation qui a été présentée pendant la période d'échange 4.
- Ici encore, distribuer dix droits d'émissions et une fiche des coûts de réduction à chaque entreprise. Laisser les entreprises discuter de leurs positions et les inviter à venir dans la salle des marchés.
- Là encore, leur accorder 10 minutes pour la négociation, puis pour l'enregistrement des résultats des transactions.

14. D'autres périodes d'échanges et d'autres scénarios de transactions peuvent être proposés si le temps le permet.

COMMENTAIRE

- Pour chacune des périodes d'échanges, s'assurer que chaque entreprise annonce ses revenus et qu'un chiffre « moyen » est calculé pour l'ensemble des entreprises. Cela permet de réaliser une comparaison entre les différentes périodes d'échanges et cela donne lieu à un débat sur l'obtention des différents résultats.
- Cette session est destinée à être un moyen amusant d'explorer les processus de négociation. Toutefois, un spécialiste de l'échange de droits d'émission ou une personne ayant une bonne connaissance des marchés financiers pourrait apporter un complément utile à la discussion sur les raisons pour lesquelles des résultats différents ont été obtenus lorsque le cadre réglementaire pour les périodes d'échanges a été modifié.

Cette séance a été adaptée à partir d'Anderson, L. et Stafford, S. (1999), Choosing Winners and Losers in a Permit Trading Game, The College of William and Mary, Williamsburg, VA, États-Unis.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Fiche de scénario « entreprise »

L'économie du petit pays de Caroneu a longtemps été dominée par l'industrie du ciment. Votre entreprise familiale est l'une des entreprises de ciment qui a une longue et fière histoire de la production de ciment à Caroneu.

Votre ciment est vendu sur un marché concurrentiel, à un prix de 12 \$ par tonne et votre production au fil des ans est restée constante, à 20 tonnes de ciment par an. Mais la production d'une tonne de ciment entraîne aussi des émissions représentant une tonne d'équivalent CO₂.

L'Autorité de protection de l'environnement (APE) de Caroneu a décidé d'instituer des échanges de droits d'émissions (dispositif de « cap and trade ») afin de réglementer la quantité de gaz à effet de serre émis par l'industrie du ciment. Cela est nécessaire pour permettre à Caroneu de se conformer à ses obligations internationales.

Mais, comme l'APE de Caroneu commence tout juste à établir le système de « cap and trade » du pays, l'organisation teste également un certain nombre de dispositions réglementaires. Vous êtes tenu de répondre aux exigences réglementaires établies par l'EPA, mais aussi de maximiser les bénéfices de votre entreprise en participant au marché carbone créé par l'EPA.

Afin de maximiser vos profits et de satisfaire aux réglementations établies par l'APE, votre entreprise doit décider du nombre de tonnes de ciment qu'elle va produire (par souci de simplicité, votre entreprise est seulement autorisée à produire 0, 10 ou 20 tonnes de ciment).

Pas de réglementation

En préparation du système de « plafonnement et échange », votre entreprise doit calculer son niveau de production (0, 10 ou 20 tonnes de ciment) s'il n'y a pas de « plafond » ou de limite imposée sur les émissions de GES émanant de votre entreprise ou de ses concurrents.

Notez vos résultats sur la **Fiche d'enregistrement d'entreprise** - ne pas tenir compte des colonnes **d, e et f**.

Standard uniforme

L'APE a récemment annoncé l'introduction d'un « plafond » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie du ciment. Le « plafond » pour l'ensemble de l'industrie du ciment est fixé à _____ d'équivalent CO₂.

Chaque entreprise se verra attribuer un crédit d'émissions qui autorise l'entreprise à émettre une tonne d'équivalent CO₂. Si une entreprise produit plus de tonnes d'équivalent CO₂ que ce qui est autorisé par son droit d'émissions, l'entreprise doit remédier à cette pollution (le coût figure sur la Fiche de coût de réduction fournie à chaque entreprise).

Votre entreprise doit décider de son niveau de production.

Notez vos résultats sur la **Fiche d'enregistrement d'entreprise** - veuillez ne pas tenir compte des colonnes **e** et **f**.

Période d'échange 1 et 2

Le « plafond » APE a été fixé et une période d'échange sera accordée pour permettre aux entreprises de réduire leurs émissions de façon rentable.

Un dispositif de « salle de marchés » sera utilisé pour permettre aux entreprises d'échanger leurs droits d'émissions.

Chaque entreprise doit décider de son niveau de production et des coûts des réductions, si les émissions dépassent les limites autorisées par les droits d'émissions. Une fois que les entreprises ont décidé de la ligne de conduite la plus rentable, un représentant de l'entreprise doit annoncer que l'entreprise va acheter ou vendre des droits d'émissions dans la salle des marchés. L'entreprise peut négocier avec une ou plusieurs entreprises pour obtenir les résultats les plus rentables pour l'entreprise.

La période d'échange va durer 10 minutes. À la fin de cette période de 10 minutes, votre entreprise doit s'engager sur un niveau de production (0, 10 ou 20 tonnes) et présenter tous les droits d'émissions dont elle dispose au représentant du registre ou payer les coûts de réduction pour toutes les émissions de GES qui ne sont pas couvertes par des droits d'émissions.

Une fois qu'une transaction a été conclue, le prix de vente des droits d'émissions doit être inscrit au registre central et le prix de vente doit être clairement annoncé à toutes les autres entreprises.

Votre entreprise doit également enregistrer ses coûts de transaction et ses revenus après les échanges sur la Fiche d'enregistrement de votre entreprise. (Si vous détenez un seul droit d'émissions et produisez 20 tonnes de ciment, votre entreprise doit payer les coûts de réduction figurant sur la Fiche de coût de réduction. Si vous ne détenez pas de droit d'émissions et produisez 20 tonnes de ciment, vous devez payer deux fois le niveau de réduction mentionné sur votre Fiche de réduction).

Période d'échange 3 :

L'EPA a reçu un certain nombre de plaintes de la part d'entreprises de production de ciment, indiquant que l'affectation indifférenciée des droits d'émissions était injuste et avait un très grand impact sur les entreprises ayant des coûts de réduction élevés.

L'EPA a donc décidé d'allouer 15 droits d'émissions à ces entreprises qu'elle estime être désavantagées. Les entreprises ayant de faibles coûts de réduction ne se verront pas délivrer de droits d'émissions supplémentaires.

Ici encore, votre entreprise doit décider de son niveau de production de ciment et de la meilleure façon d'obtenir un résultat rentable pour l'entreprise dans le cadre de cette nouvelle réglementation commerciale. Les règles d'échange et d'enregistrement sont les mêmes que celles qui étaient applicables pendant les périodes d'échange 1 et 2.

Une période d'échange de 10 minutes va être accordée. Les transactions doivent être enregistrées par le représentant du registre et les entreprises doivent noter les transactions et leurs revenus sur leur Fiche d'enregistrement d'entreprise.

Période d'échange 4 :

Une grande organisation internationale de protection de l'environnement a récemment annoncé son intention d'acheter la moitié des émissions prévues par le « plafond » fixé par l'APE au cours de cette période d'échange.

Votre société ne sait pas à quel prix l'organisation environnementale va acheter les droits d'émissions, mais elle prévoit que cela entraînera une plus grande demande en droits d'émission, et donc une forte augmentation des prix de marché des droits d'émission.

Une période d'échange de 10 minutes va être accordée. Les transactions doivent être enregistrées par le représentant du registre et les entreprises doivent noter les transactions et leurs revenus sur leur Fiche d'enregistrement d'entreprise.

Période d'échange 5 :

L'APE vient tout juste d'annoncer que les droits d'émission issus de projets REDD vont maintenant pouvoir être négociés sur le marché. Votre entreprise comprend qu'une organisation internationale de conservation a récemment apporté son assistance à un État voisin sur différents projets et programmes REDD, et que les problèmes d'additionnalité, de permanence et des fuites ont été résolus.

Votre entreprise tient à acquérir ces droits d'émissions « verts » du fait de la politique de responsabilité sociale de votre entreprise (RSE), mais aussi parce que cela joue un rôle important pour couvrir de façon rentable les coûts de production dans le système de « plafonnement et d'échange » actuel.

Une période d'échange de 10 minutes va être accordée. Les transactions doivent être enregistrées par le représentant du registre et les entreprises doivent noter les transactions et leurs revenus sur leur Fiche d'enregistrement d'entreprise.

Fiche d'enregistrement de l'entreprise

Nom commercial de l'entreprise : _____

(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)
Période d'échange	Nombre de tonnes de ciment produites	Recettes issues de la production (12 \$ x production [b])	Coût de la réduction (coût x production)	\$ dépensés pour l'achat de crédits d'émissions	\$ générés par les échanges de droits d'émissions	Revenus [c - d - e + f]
Pas de réglementation			-----	-----	-----	
Pas de transactions				-----	-----	
1						
2						
3						
4						
5						

FICHES DE COÛT DE RÉDUCTION

Fiche de réduction

Votre entreprise a récemment modernisé son usine de production et a mis en place des technologies de pointe pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il sera coûteux de faire des réductions supplémentaires des émissions.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **10 \$/tonne**

Fiche de réduction

Votre entreprise a toujours été gérée de façon efficace et respectueuse de l'environnement. Vous avez mis en œuvre un certain nombre de politiques au fil des ans pour réduire toutes les sources de pollution. Mais vous aurez besoin d'en faire encore plus pour vous conformer aux nouvelles réglementations.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **9 \$/tonne**

Fiche de réduction

Il y a deux ans, votre usine a installé la technologie la plus récente pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, la technologie n'a pas réussi à répondre aux objectifs fixés. Vous êtes actuellement en litige avec la société qui a installé cette technologie, et les coûts nécessaires pour vous conformer aux réglementations de l'Autorité de protection de l'environnement seront assez élevés.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **7 \$/tonne**

Fiche de réduction

Une nouvelle usine a été construite il y a 10 ans, à une date où les contrôles de la pollution de l'environnement n'étaient pas importants. Au cours des 10 dernières années, votre entreprise a régulièrement reporté les travaux visant à réduire les émissions et de façon plus générale à remédier aux pollutions qu'elle occasionne.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **6 \$/tonne**

Fiche de réduction

Votre entreprise est surprise par la décision de l'Autorité de protection de l'environnement, mais elle a installé des technologies excellentes, efficaces et rentables pour réduire les émissions.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **5 \$/tonne**

Fiche de réduction

Votre usine est très ancienne et une modernisation importante est prévue pour certaines parties de l'usine au cours des 5 prochaines années. L'ajout de technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre au cours de cette modernisation entraînera des coûts supplémentaires.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **4 \$/tonne**

Fiche de réduction

Votre usine est très ancienne et a été construite à une époque où la lutte contre la

pollution n'était pas un problème du ressort du management. Certains travaux de modernisation de base auront un grand impact sur la réduction de vos émissions.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **3 \$/tonne**

Fiche de réduction

Votre usine de ciment est extrêmement ancienne et certains travaux de modernisation de base auront un grand impact sur la réduction de vos émissions.

Coût pour réduire les émissions de 1 tonne d'équivalent CO2 : **2 \$/tonne**

DROITS D'ÉMISSIONS (assurez-vous d'imprimer assez de droits d'émission de sorte que chaque entreprise puisse émettre 10 tonnes au début (ce chiffre passe à 15 tonnes pour certaines entreprises dans les cycles d'échange suivants.)

<i>Droit d'émettre 1 tonne d'équivalent CO2</i>

Séance 3.5 : ASPECTS SOCIAUX

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Comprendre les bénéfices et les risques potentiels des activités REDD au niveau social et communautaire
- Décrire les activités permettant de maximiser les bénéfices et de réduire les risques sociaux et communautaires des activités REDD

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Aspects sociaux »)
- Colle ou ruban adhésif
- Fiches

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Décrire les étapes de l'exercice sur une feuille de tableau papier (voir étape 2).
- Dessiner une matrice de gestion des risques sur un tableau (voir les Supports pédagogiques de séance)
- Les participants seront invités à identifier les parties prenantes en vue d'un éventuel projet REDD. Cette activité peut donc s'appuyer sur les Séances 2.6 et 2.7.

ÉTAPES

1. Introduire la séance en indiquant que le dispositif REDD offre la possibilité de nombreux bénéfices aux communautés dépendantes de la forêt. Toutefois, étant donné la valeur financière potentiellement élevée des stocks de carbone contenus dans les forêts, il y aura également beaucoup de concurrence entre les différentes parties prenantes pour accéder à cette richesse monétaire.
2. Expliquer que cette session va utiliser une matrice d'évaluation des risques très simple pour aider à identifier les parties prenantes qui sont susceptibles d'être affectées de façon négative par des projets REDD. Présenter la matrice d'évaluation des risques et expliquer que la matrice est un moyen utile pour commencer à réfléchir aux stratégies visant à aider les groupes vulnérables à surmonter les risques identifiés.
3. Décrire l'exercice aux participants, en indiquant que 4 mesures seront prises pour examiner les avantages et risques potentiels des activités REDD au niveau social et communautaire :

Étape 1 : Les participants seront invités à donner leurs idées sur tous les « groupes » susceptibles de bénéficier d'un projet REDD et pourquoi. Chaque groupe doit être inscrit sur une fiche (un seul groupe avec la raison correspondante sur chaque fiche).

Étape 2 : Les participants seront invités à donner leurs idées sur tous les « groupes » pour lesquels un projet REDD est susceptible de représenter

un risque et pourquoi. Inscire le groupe et la raison de ce risque sur une fiche (un groupe, une raison par fiche).

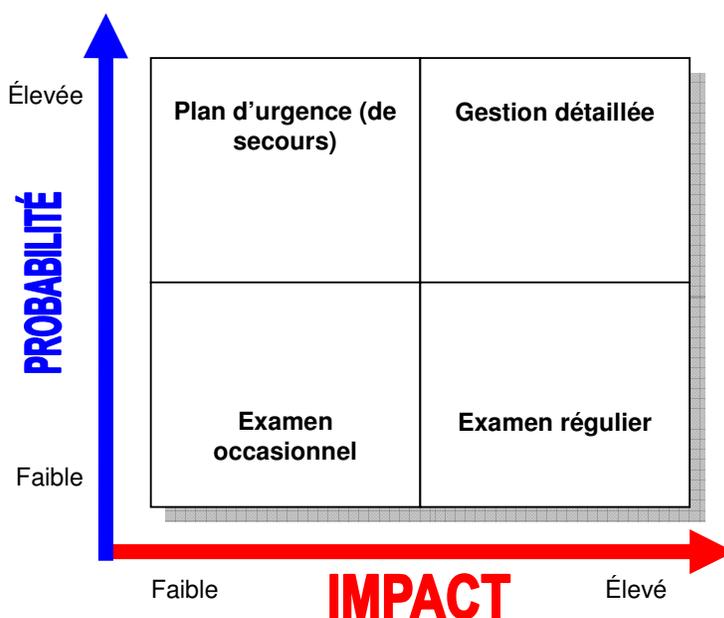
Étape 3 : Placer tous les groupes qui sont identifiés comme « à risque » sur la matrice d'évaluation des risques.

Étape 4 : Pour les groupes qui figurent dans le coin « à haut risque » et « impact élevé », les participants doivent élaborer une stratégie visant à arrêter, éviter ou atténuer le risque.

4. Inviter les participants à formuler des questions ou des éclaircissements. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et leur accorder 45 minutes pour l'exercice.
5. À l'issue du travail en petits groupes, demander à chaque groupe de rendre compte de ses résultats.
6. Engager une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - Quels sont les groupes qui bénéficieront de REDD et pourquoi ?
 - Quels sont les groupes qui sont susceptibles d'encourir un risque lié aux activités REDD et pourquoi ? Quelles sont les stratégies mises en place pour arrêter ou éviter ces risques ?
 - Comment les activités pourraient-elles optimiser les bénéfices et minimiser ou réduire les risques pour les communautés dépendantes des forêts ?
 - (PowerPoint peut être utilisé à l'appui de cette discussion).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE :

Matrice d'évaluation des risques



La probabilité est le risque d'avoir un résultat négatif ou très mauvais.

L'impact est l'ampleur des éventuels imprévus ou lorsque les choses se passent mal.

Séance 3.6 : ASPECTS RELATIFS A LA BIODIVERSITÉ ET AUX AUTRES SERVICES FOURNIS PAR LES ÉCOSYSTÈMES

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Comprendre les bénéfices et les risques pour l'environnement liés aux activités REDD
- Décrire les activités permettant d'optimiser les bénéfices et de réduire les risques des activités REDD pour la biodiversité et les autres services fournis par les écosystèmes

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Aspects relatifs à la biodiversité et aux écosystèmes »)
- Colle ou ruban adhésif
- Fiches

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Aucune

ÉTAPES

1. Introduire la séance en indiquant que, au cœur même du dispositif REDD, on trouve une transaction de marché basée sur le produit commercialisable qu'est le carbone. La conservation de la biodiversité (et d'ailleurs le développement en faveur des pauvres) peuvent être des enjeux secondaires pour certaines entreprises qui achètent des crédits carbone générés par REDD. Par conséquent, certaines zones à faible contenu carbone/à forte biodiversité peuvent être ignorées ou, pire encore, activement dégradées afin de protéger des forêts à forte teneur en carbone.
2. Décrire certains des bénéfices environnementaux potentiels permis par REDD, ainsi que les risques potentiels pour la conservation de la biodiversité entraînés par REDD (la présentation PowerPoint peut guider cette discussion).
3. Répartir les participants en petits groupes et demander à chaque groupe de répondre aux questions suivantes :
 - Quels sont les principaux points chauds de déforestation actuellement identifiés dans votre pays (ou région ou province)?
 - Considérez-vous que ces zones ont une biodiversité riche et des écosystèmes qu'il est important de protéger ? Ou ces zones sont-elles biologiquement pauvres ?
 - Considérez-vous que ces zones sont riches ou pauvres en carbone ?
 - Existe-t-il une corrélation entre la diversité biologique et le potentiel en carbone ?

- Proposez des moyens d'« orienter » les efforts REDD vers des zones biologiquement importantes, en particulier si ces zones sont considérées pauvres en carbone.
4. À l'issue du travail en petits groupes, demander à chaque groupe de rendre compte de ses résultats.
 5. Engager une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - Est-ce que l'intégrité et l'importance biologiques sont corrélées avec des stocks de carbone élevés ?
 - Comment les activités REDD pourraient-elles optimiser les bénéfices et minimiser ou réduire les risques pour la biodiversité?
 - (La présentation PowerPoint peut être utilisée à l'appui de cette discussion).
 6. Conclure la séance en notant que ce risque n'est pas statique et qu'une évaluation régulière des risques doit être effectuée pour s'assurer qu'une future intervention ou activité REDD n'aura pas d'impact négatif sur la conservation de la biodiversité.

COMMENTAIRE :

- Cette séance peut être réalisée en tant que séance autonome ou peut être combinée avec la Séance 3.5 (Aspects sociaux) s'il n'y a pas suffisamment de temps.
- Si la séance est combinée avec la Séance 3.5, la moitié des participants peuvent réfléchir aux aspects relatifs à la biodiversité, tandis que l'autre moitié peut étudier les questions sociales. La matrice d'évaluation des risques pourra être utilisée pour évaluer les risques pour la biodiversité de la même façon qu'elle est utilisée pour évaluer les risques sociaux.

Séance 3.7 : ASPECTS JURIDIQUES DU DISPOSITIF REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Comprendre le cadre juridique existant applicable à un projet carbone qui pourrait exister dans le pays, et qui doit être examiné avant de pouvoir procéder aux transactions de carbone.
- Avoir une vue d'ensemble des principaux acteurs qui doivent être associés à la rédaction des réglementations portant sur le carbone.

SUPPORTS

- Tableau d'affichage
- Papier kraft
- Marqueurs de différentes couleurs

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Comprendre le cadre juridique national qui peut exister dans le pays où la formation aura lieu.
 - Pour de nombreux pays où REDD est encore un concept très récent, il se peut qu'il n'y ait pas encore de cadre juridique ou qu'il n'ait pas encore été envisagé. Toutefois il peut y avoir une réglementation en place pour le MDP, et il existe certainement des réglementations sur le régime foncier, les droits d'utilisation des terres, l'exploitation des ressources, etc., qui doivent être prises en considération.
- Préparer du papier kraft (coller 2-4 feuilles de papier kraft ensemble, de sorte que les participants ne soient pas limités par l'espace)

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant l'importance du cadre juridique pour le développement des activités des projets carbone.
2. Expliquer qu'un exercice de groupe sera réalisé afin de visualiser et d'examiner les questions juridiques relatives au carbone.
3. Expliquer le concept d'une carte mentale sur un thème associé (voir Support pédagogique de séance 1).
4. Structurer l'exercice devant tous les participants. Ecrire « cadre juridique REDD » au milieu, avec quatre flèches qui partent de ce terme : 1. Réglementations liées au carbone 2. Mécanisme de partage des bénéfices 3. Droits carbone 4. Parties prenantes participantes (voir le Support pédagogique de séance 2 et le Support pédagogique de séance 3 pour un exemple portant sur l'Indonésie).
5. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et leur accorder 20 minutes pour permettre aux groupes de réaliser l'exercice. À la fin de l'exercice, chaque groupe doit afficher sa carte mentale sur les murs de la salle de formation.

6. Lorsque tous les groupes ont terminé leur activité, encourager tous les participants à faire le tour de la salle pour examiner les résultats de l'ensemble des groupes.. Permettre aux participants de discuter et débattre.
7. Réunir à nouveau le groupe et demander s'il y a des points en suspens ou des questions.
8. Conclure la séance en petits groupes.
9. Distribuer le Support pédagogique de séance 4 pour que les participants puissent lire l'expérience en Indonésie.

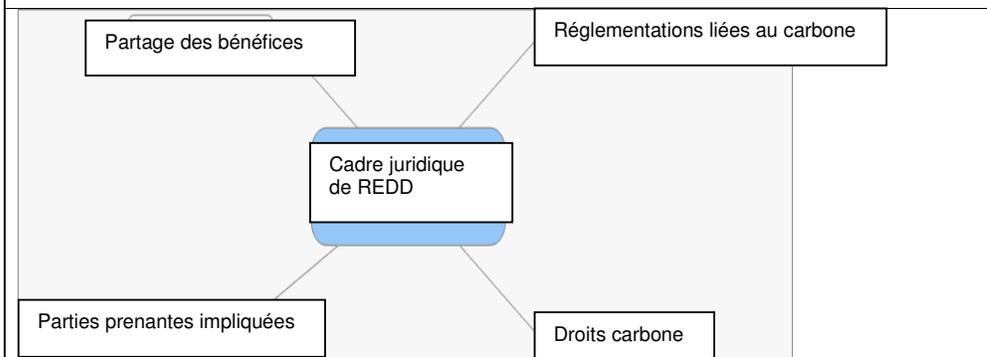
SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE 1: Exemple de carte mentale (S. Genovese www.learningfundamentals.com.au)



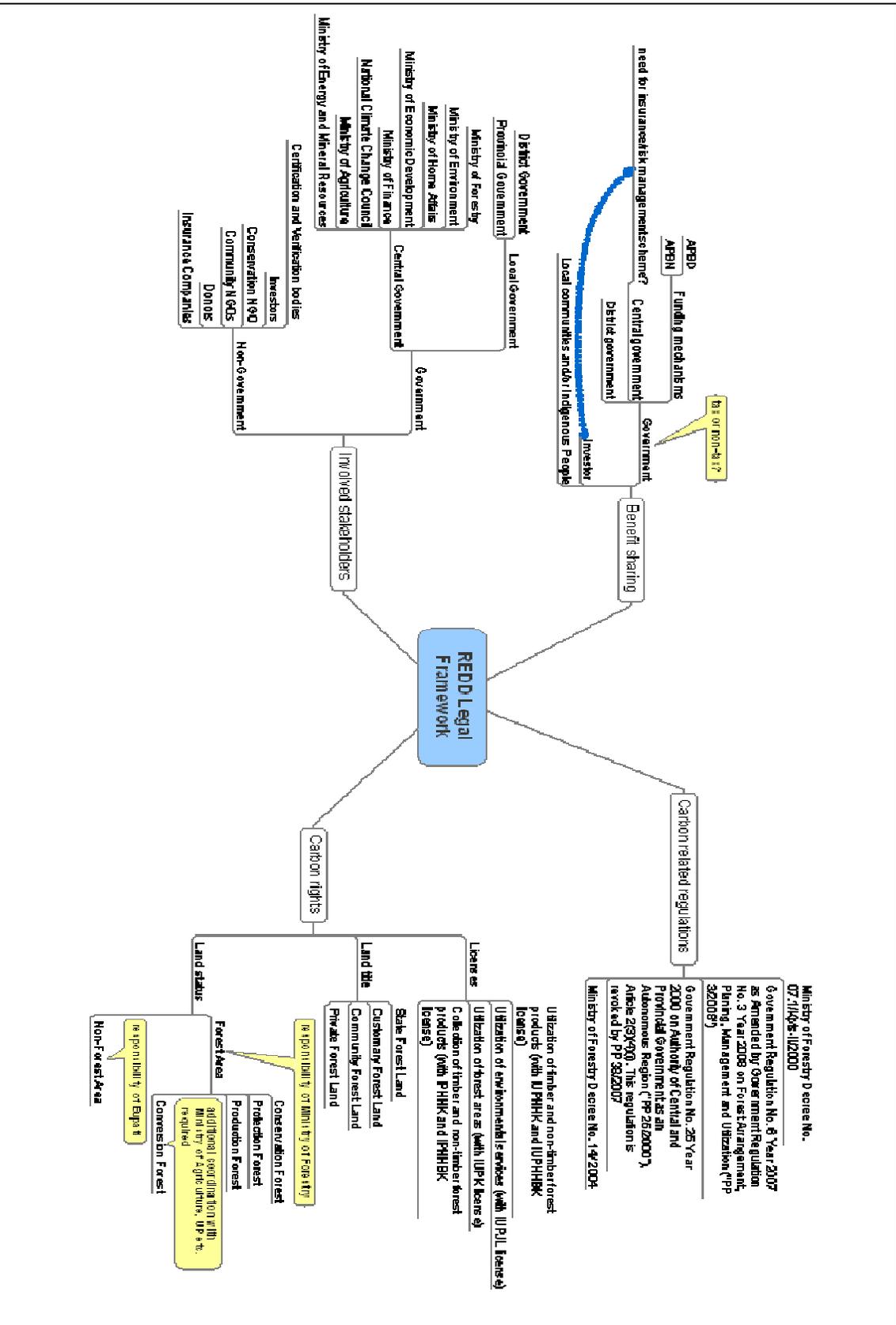
[left to right, green part] Etre un catalyseur - Regarder « Une vérité qui dérange » -> Apprendre plus - Parler aux députés -> Chaque voix compte - Le changement climatique est en train de se produire -> Parler - Encourager les amis, au travail, à l'école - Se forcer - Etre fort - [dark blue] Organiser un audit énergétique - Economiser l'énergie et l'argent [pale green, left] Planter des arbres - Acheter des crédits carbone [pink] - Méthane, Méthane, Méthane -> Manger moins de viande - [red] Consommer moins - Faire ses courses - Utiliser un sac en tissu - Utiliser du papier recyclé (pour sauver les forêts) - Bloquer le spam - Ne pas avoir plus de 2 enfants - Acheter des aliments locaux - Acheter des produits frais, pas surgelés - Aller sur les marchés de paysans
 [center] Résoudre le réchauffement climatique - Faire quelque-chose
 [brown] CO2-CO2-Ne pas prendre l'avion -Mauvais mode de transport - Transport - Meilleur mode de transport - Voiture - Economie en carburant - Hybride, Electrique - Covoiturage - Pneux, gonfler chaque semaine - Marcher - Vélo - Utiliser les transports publics - Bus, Train [green] Passer aux énergies vertes - [blue] Maison - Ampoules électriques - Passer à des ampoules électriques basse consommation - Choisir des appareils économes - Electricité - Éteindre les appareils au niveau de la prise secteur - Utiliser des étendages de linge, pas un sèche-linge - Installer des panneaux photovoltaïques - Avoir un chauffe-eau solaire - Isoler sa maison

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE 2 : Les principales ramifications du cadre juridique du dispositif REDD.

(L'établissement d'une carte mentale est un processus créatif, dans lequel de nouveaux sous-thèmes sont identifiés et forment de nouvelles ramifications. Les résultats des groupes de travail peuvent être très différents).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE 3 : Exemple de carte mentale : Cadre juridique en Indonésie



[left] APBD – APBN – Mécanismes de financement – avec ou sans taxe ? – besoin d'un dispositif d'assurance/gestion des risques ? Gouvernement central – Autorité de district – Gouvernement – Partage de bénéfices – Investisseur – Communautés locales et/ou populations autochtones
Autorité de district – Autorité provinciale – autorité locale
Ministère des forêts – ministère de l'Environnement – ministère de l'Intérieur – ministère du Développement économique – ministère des Finances – Conseil national sur les changements climatiques – ministère de l'Agriculture – ministère de l'Énergie et des ressources minérales
Autorités locales – Gouvernement central – Gouvernement – Organismes de certification et de vérification – Investisseurs – ONG de conservation – ONG communautaire – Donateurs – Sociétés d'assurance – Parties prenantes impliquées
[center] Cadre juridique de REDD
[right] Réglementations relatives au carbone – Décret du ministère de la Forêt n° 07.1/kpts-II/2000 – Réglementation gouvernementale n°6 année 2007 telle qu'amendée par la réglementation gouvernementale n°3 année 2008 sur l'aménagement, la planification, la gestion et l'utilisation des forêts (« PP/3/2008 ») – Réglementation gouvernementale n°25 Année 2000 sur l'autorité du gouvernement central et provincial comme région autonome (PP 25/2000), article 2(3)(4)(i). Cette réglementation est révoquée par PP 38/2007. Décret du ministère de la Forêt n°14/2004.
Droits carbone –
Permis : Utilisation de produits forestiers ligneux et non ligneux (avec permis IUPHHK et IPHHBK) –
Titres fonciers : Terres forestières d'État – Terres forestières coutumières – Terres forestières communautaires – Terres forestières privées
Statut des terres : Responsabilité du ministère de la Forêt – Zone forestière – Forêt de conservation – Forêt de protection – Forêt de production – Coordination supplémentaire nécessaire avec le ministère de l'Agriculture, LP, etc. – Forêt de conversion – responsabilité du Bupati – Zone non forestière

PARTIE 4 : ASPECTS NATIONAUX

4.1: Liens entre programmes nationaux et activités de projet

4.2 : Lignes directrices du programme REDD au niveau national

4.3 : Étude de cas de programme REDD national

Veillez noter que Les Séances 2.6, 2.7, 3.5 et 3.6 peuvent toutes être adaptées pour examiner les questions de mise en œuvre nationale.

Séance 4.1: LIENS ENTRE PROGRAMME NATIONAL ET ACTIVITÉS DE PROJET

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Établir une liste des avantages et des inconvénients de la réalisation des activités REDD à l'échelle nationale ou à l'échelle d'un projet
- Réfléchir aux liens qui doivent être établis entre les approches nationales et les sites de projets REDD.
- De comprendre qu'il y aura de nombreuses approches différentes possibles pendant la période de préparation à REDD, mais que le cadre international en cours de négociation aura une influence sur les liens entre programme national et activités de projet après 2012.

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint («Liens entre programme national et activités de projet »)
- Polycopiés

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Comprendre les dispositions au niveau national/de projet qui peuvent exister dans le pays où la formation aura lieu.
 - Pour de nombreux pays où REDD est encore un concept très récent, il se peut qu'il n'y ait pas encore de liens de ce type ou qu'il n'aient pas encore été prévus.
- Préparer un tableau papier ou une présentation PowerPoint avec les définitions des programmes REDD au niveau national et des activités de projet REDD (voir Support pédagogique de séance - 1)
- Préparer un tableau papier ou une présentation PowerPoint avec l'éventail des options REDD (voir Support pédagogique de séance - 2)
- Photocopier le Support pédagogique de séance - 3 bis (Niveau national) qui sera distribué à la moitié des participants et photocopier le Support pédagogique de séance - 3 ter (Niveau projet) qui sera distribué à l'autre moitié des participants.

ÉTAPES

1. Introduire la session en rappelant aux participants les questions examinées pendant les Séances 3.1 et 3.2 en ce qui concerne les niveaux de référence, les fuites, la permanence et le suivi, puis demander aux participants : « Le dispositif REDD devrait-il être un mécanisme appliqué au niveau national, au niveau d'un projet ou une combinaison des deux? »
 - Indiquer clairement que les résultats des négociations internationales actuelles sur cette question sont encore en suspens et que, pendant la période de préparation à REDD, de nombreuses options et combinaisons sont à l'étude et sont expérimentées.
2. (Si les participants ont du mal à comprendre les différences entre un dispositif au niveau national ou au niveau d'un projet, fournir les définitions énoncées dans le Support pédagogique de séance 1).

3. Continuer d'étudier et de chercher à éclaircir ce problème en demandant aux participants :
 - Les niveaux de référence, les fuites, et le suivi des taux de déforestation devraient-ils intervenir au niveau du projet ou au niveau national ?
 - La vente ou l'affectation de crédits doit-elle se faire au niveau du projet ou au niveau national ?
 - Existe-t-il des possibilités de combiner des initiatives au niveau de projets et au niveau national ?
4. Présenter l'exercice et expliquer qu'il va nous permettre de réfléchir aux questions d'échelle et, le cas échéant, aux liens qui seront nécessaires à différents niveaux (au niveau du projet, d'une province, du pays).
5. Répartir les participants en deux groupes et expliquer que chaque groupe va avoir une étude de cas REDD hypothétique comparable et qu'il doit réfléchir à la création :
 - D'un système de registre ?
 - D'un niveau d'émissions de référence ?
 - De systèmes pour résoudre les problèmes de fuites et de permanence ?
 - De systèmes pour déterminer qui sera propriétaire des crédits et de quelle façon les retombées financières générées par la vente de ces crédits seront réparties équitablement ?
6. Répartir les participants en deux groupes, et donner à chaque groupe soit l'étude de cas hypothétique « Programme REDD national à Caroneu » soit l'étude de cas hypothétique « Projet REDD à Caroneu ».
7. Demander à chaque groupe de répondre aux questions sur ses photocopies et d'écrire clairement sa réponse sur une feuille de tableau papier, car il sera invité à présenter ses résultats.
8. Laisser 45 minutes pour permettre à chaque groupe de terminer son travail et de désigner un représentant.
 - Pendant les présentations, faire ressortir les similitudes et les différences entre les deux approches.
9. Engager une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - A-t-il été difficile d'identifier les liens ? Pourquoi? Pourquoi pas ?
 - Comment les informations et les données circulent-elles entre les différents niveaux? Quelles seraient les politiques et les stratégies qui apporteraient une aide sur cet aspect ?
 - Quels mécanismes financiers ont-ils été mis en place? Sont-ils adéquats ? Sont-ils transparents et obligent-ils les responsables à rendre des comptes ?
 - Comment les risques des activités sont-ils partagés entre les différents niveaux ?
 - Comment les bénéfices sont-ils partagés ?
 - Qui possède le carbone ?
10. Conclure en indiquant que l'on a seulement étudié deux études de cas très simples, mais qu'il y aura probablement une large gamme ou un « éventail » d'options REDD. Mettez en évidence ce point en montrant une feuille de tableau papier ou une diapositive PowerPoint du Support pédagogique de séance 2, et en présentant les possibilités et les combinaisons d'activités REDD, et indiquer quelles sont les options actuellement envisagées par le pays où la formation est organisée.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 1

Qu'est-ce qu'un Programme REDD national : Un gouvernement national met en œuvre un système national de comptabilité basé sur un niveau de référence national. Des crédits sont attribués au gouvernement national en fonction des résultats par rapport à ce niveau de référence national. Un système national de suivi et un registre des crédits devraient également faire partie du programme.

Qu'est-ce qu'un Programme REDD au niveau de projet : Toutes les activités mises en œuvre par des entités non gouvernementales et des développeurs de projets (ONG, communautés locales, etc.) Les développeurs de projets possèdent des réductions d'émissions et des crédits sont alloués au développeur de projet en fonction des résultats par rapport au niveau de référence du projet.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 2

Éventail des options REDD

Spectrum of REDD Options				
	Strictly Projects	National Accounting with project implementation	National Accounting with project & national implementation	Strictly National
Accounting/ Registry	Project level	National & project	National & project	National
Baseline/ Reference Emission Level	Project level	National & project	National & project	National
Implementation/ Monitoring	Projects	Projects	National & project	National
Ownership of Credits	Project owner	Projects (nations could receive a %)	Projects and national government	National Government
Approval/ Verification	National/ 3 rd party	National/ 3 rd party	National/ 3 rd party	National/ 3 rd party

	Strictement au niveau de projet	Comptabilité nationale avec mise en œuvre de projet	Comptabilité nationale avec mise en œuvre au niveau national et au niveau de projets	Strictement au niveau national
Comptabilité/Registre	Niveau de projet	National & projet	National & projet	National
Scénario/Niveau d'émissions de référence	Niveau de projet	National & projet	National & projet	National
Mise en œuvre/Suivi	Projets	Projets	National & projet	National
Propriété des crédits	Propriétaire de projet	Projets (les pays pourraient recevoir un pourcentage)	Projets et gouvernement national	Gouvernement national
Approbation/Vérification	National/vérificateur externe	National/vérificateur externe	National/vérificateur externe	National/vérificateur externe

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE – 3a

PROGRAMME REDD NATIONAL DE CARONEU

Votre pays :

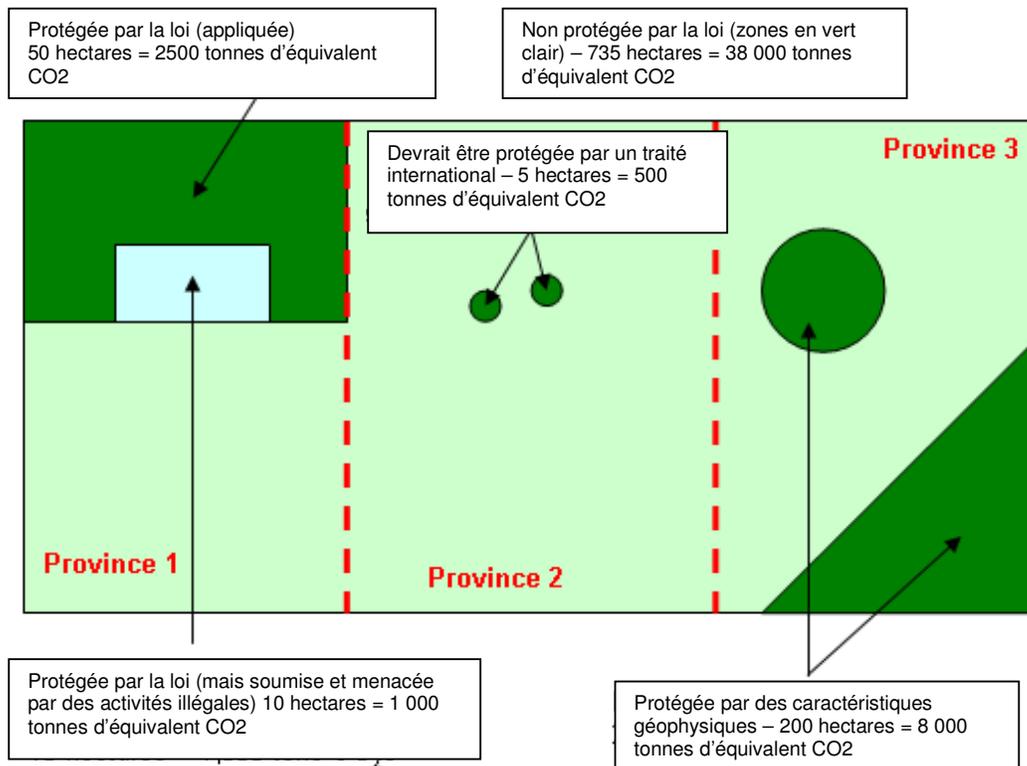
Caroneu est un pays hors du commun en raison de son domaine forestier relativement intact, et de la faible densité de sa population, dont les moyens de subsistance dépendent toujours des ressources forestières du pays. Il s'agit d'un État fédéré, mais les 3 provinces et 12 districts disposent d'un degré élevé d'autonomie. Les provinces et les districts ont discuté de possibilités de projets REDD avec des investisseurs privés et des organisations de conservation indépendantes du gouvernement central.

Caroneu a une superficie de 1000 hectares et dispose d'un certain nombre de zones protégées officiellement reconnues et d'un domaine forestier relativement important, non protégé ou en utilisation polyvalente, ces deux catégories de zones étant détenues et gérées par le Département des forêts de Caroneu. Même si la pression démographique est encore considérée comme faible, le domaine forestier est soumis à une pression croissante en faveur d'une conversion en terres agricoles et en culture de plantations, et l'exploitation forestière illégale est en train de devenir un problème de plus en plus important.

L'atlas national de la végétation offre un bon aperçu de l'état de la végétation actuelle de Caroneu. Pour résumer :

- 50 hectares sont protégés en vertu de la loi qui empêche la conversion de la forêt à d'autres utilisations des terres.
- Mais 10 hectares dans la zone protégée sont illégalement défrichés ou sous la menace d'un défrichement dans les 50 prochaines années.
- 5 hectares sont protégés en vertu de la Convention de Ramsar.
- 200 hectares ne sont pas protégés par la loi, mais sont constitués d'une chaîne de montagnes inaccessibles et l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que ce domaine restera boisé pendant les 50 prochaines années.
- 735 hectares ne bénéficient d'aucune forme de protection. La plupart de ces terres seront de plus en plus menacées par la conversion à l'agriculture et aux cultures de plantation. Dans un scénario « au fil de l'eau », la plus grande partie de cette forêt sera rasée dans les 50 prochaines années.

Atlas de la végétation nationale de Caroneu



Bilan carbone de Caroneu

	Total	Zone protégée			Zone de carbone commercialisable	
		Protégée par la loi	Devrait être protégée	Montagnes	Protégée mais menacée	Solde
Hectares	1 000	50	5	200	10	735
Tonnes d'équivalent CO₂	50 000	2 500	500	8 000	1 000	38 000

Dans le cadre d'un scénario « au fil de l'eau », on s'attend à ce que sur une période de 50 ans :

- 255 hectares de forêts ne seront pas convertis à d'autres affectations des terres - 11 000 tonnes d'équivalent CO₂ ne seront donc pas émis.
- 745 hectares seront défrichés, ce qui entraînera des émissions de 39 000 tonnes d'équivalent CO₂.

Le gouvernement de Caroneu est en train de décider si et comment il devrait se conformer aux règles internationales prévues de manière à pouvoir conserver ses 745 hectares de forêts et vendre progressivement les 39 000 tonnes d'équivalent CO₂ sur le marché international. Pour ce faire il doit établir un système national.

Votre tâche :

Vous faites partie d'une équipe nationale chargée de mettre en place un système national pour l'entrée de Caroneu sur le marché carbone international. Votre équipe doit envisager comment vous allez créer au niveau national :

1. Un système de registre
2. un niveau d'émissions de référence
3. Des systèmes pour répondre aux problèmes de fuites et de permanence
4. Qui sera propriétaire des crédits et de quelle façon les retombées financières générées par la vente de ces crédits seront-elles réparties équitablement ?
5. Surtout, votre équipe doit réfléchir aux liens (éventuels) entre le niveau de la province et le niveau du district ET les activités qui, selon vous, pourraient être le plus efficacement menées à ces niveaux. (Ces liens peuvent être au niveau de l'information, des politiques, des aspects financiers, de la formation, etc.)

Vous êtes informés du fait que, dans chacune des 3 provinces, des investisseurs privés et des organisations de conservation sont en train de finaliser des accords visant à mettre en place des projets REDD indépendants avec un appui au niveau du district.

L'étude de cas de Caroneu a été adaptée à partir des travaux du Terrestrial Carbon Group et de leur excellent exemple d'un projet de système d'échange national. La référence complète est Terrestrial Carbon Group (2008), *How to include Terrestrial Carbon in Developing Nations in the Overall Climate Change Solution*, Terrestrial Carbon Group, juillet 2008 (<http://www.terrestrialcarbon.org/index.html>)

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE – 3b

PROJET REDD DE CARONEU

Votre projet :

Votre projet est implanté dans le petit pays de Caroneu (1 000 hectares), qui est un État fédéré de 3 provinces et 12 districts, qui ont tous un degré élevé d'autonomie. Votre ONG a discuté de la mise en place d'un projet REDD avec un investisseur privé et vous bénéficiez du soutien du gouvernement du district. Caroneu est un pays hors du commun en raison de son domaine forestier relativement intact, et de la faible densité de sa population, dont les moyens de subsistance dépendent toujours des ressources forestières du pays.

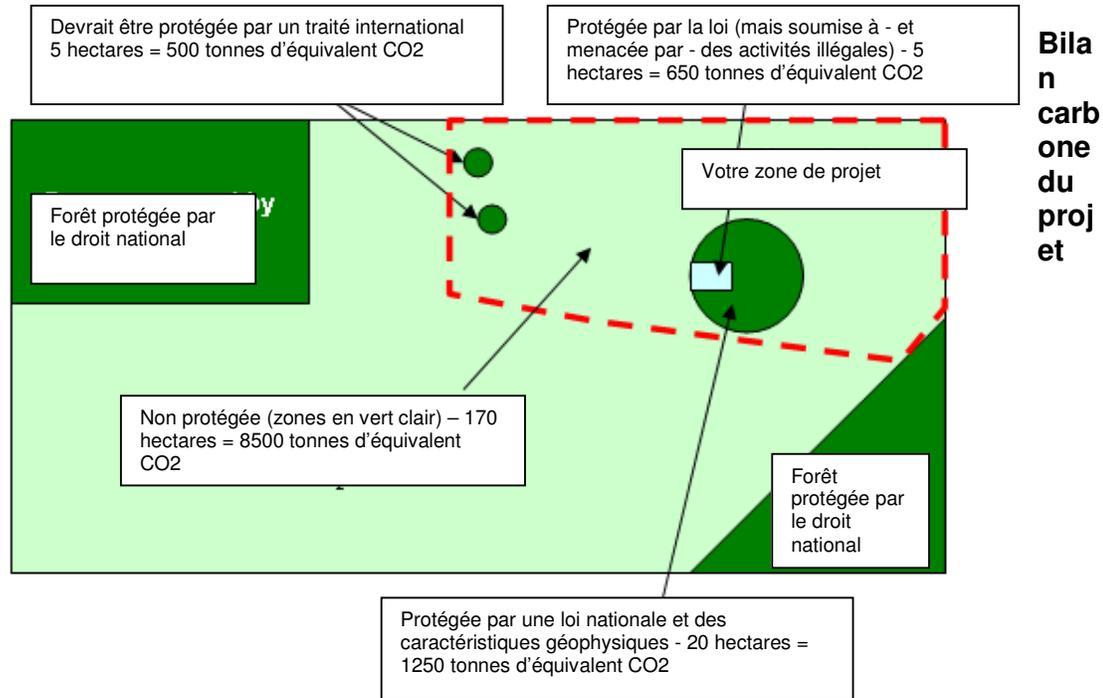
La zone de projet a une superficie de 200 hectares et dispose d'un certain nombre de zones protégées officiellement reconnues et d'un domaine forestier relativement important non protégé ou en utilisation polyvalente, ces deux catégories de zones étant détenues et gérées par le Département des forêts de Caroneu. Même si la pression démographique est encore considérée comme faible, le domaine forestier non protégé est soumis à des pressions croissantes en faveur d'une conversion en terres agricoles et en cultures de plantations, et l'exploitation forestière illégale est en train de devenir un problème de plus en plus important.

La zone du projet comprend :

- 5 hectares sont protégés par la Convention de Ramsar et sont donc protégés par une loi qui empêche la conversion de la forêt à d'autres affectations des terres.
- 25 hectares sont protégés par les lois régissant les aires protégées nationales et sont également relativement inaccessibles en raison des montagnes. Même si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que cette zone reste dans la catégorie des forêts pour les 50 prochaines années, 5 hectares sont considérés comme hautement vulnérables à l'exploitation forestière illégale.
- 170 hectares ne bénéficient d'aucune forme de protection. Toutefois la plupart de ces terres seront de plus en plus menacées par la conversion à l'agriculture et aux cultures de plantation. Dans un scénario « au fil de l'eau », la plus grande partie de ces forêts sera rasée dans les 50 prochaines années.

Zone de projet

(La zone du projet de 200 hectares est située à l'intérieur de la ligne pointillée rouge. La zone à l'extérieur du périmètre du projet est constituée de terres de Caroneu principalement gérées par le Département des forêts)



**Bilan
carbone
du
projet**

	Total	Zone protégée		Zone de carbone commercialisable	
		Devrait être protégée	Montagnes	Protégée mais menacée	Solde
Hectares	200	5	20	5	170
Tonnes d'équivalent CO2	10 900	500	1 250	650	8 500

Dans le cadre d'un scénario « au fil de l'eau », on s'attend à ce que sur une période de 50 ans:

- 25 hectares de forêts ne seront pas convertis à d'autres affectations des terres – 1 750 tonnes d'équivalent CO₂ ne seront donc pas émises.
- 175 hectares seront défrichés, ce qui entraînera des émissions de 9 150 tonnes d'équivalent CO₂.

Les responsables de votre projet sont en train de décider si et comment le projet devrait se conformer aux règles internationales prévues de manière à pouvoir maintenir ses 175 hectares de forêts et vendre progressivement les 9 150 tonnes d'équivalent CO₂ sur le marché international. Pour ce faire il doit établir un certain

nombre de systèmes au niveau du projet qui peuvent être ou non être à un système national plus vaste.

Votre tâche :

Votre ONG locale dans le petit pays forestier de Caroneu a été contactée par un investisseur privé en vue de la création d'un projet REDD visant à vendre des crédits REDD dans le système international post-2012 (qui devrait accepter des crédits REDD comme quota carbone valable).

Vous faites partie de l'équipe du projet du district chargée de l'établissement du projet pour la vente des crédits carbone sur le marché d'échanges international. Votre équipe doit envisager la façon dont vous allez créer au niveau du projet :

1. Un système de registre
2. Un scénario de référence ou un niveau d'émissions de référence
3. Des systèmes visant à résoudre les problèmes de fuites et de permanence
4. Qui sera propriétaire des crédits et de quelle façon les retombées financières générées par la vente de ces crédits seront-elles réparties équitablement
5. Surtout, votre équipe doit réfléchir aux liens (éventuels) entre votre projet, les autorités au niveau du district, de la province et du gouvernement national ET les activités qui, selon vous, pourraient être le plus efficacement menées à ces niveaux. (Ces liens peuvent être au niveau de l'information, des politiques, des aspects financiers, de la formation, etc.)

Vous savez que le gouvernement central est également en train d'élaborer une réponse nationale à REDD pour préparer le pays à tirer profit d'un éventuel marché d'échange de crédits REDD

L'étude de cas de Caroneu a été adaptée à partir des travaux du Terrestrial Carbon Group et de leur excellent exemple d'un projet de système d'échange national. La référence complète est Terrestrial Carbon Group (2008), How to include Terrestrial Carbon in Developing Nations in the Overall Climate Change Solution, Terrestrial Carbon Group, juillet 2008 (<http://www.terrestrialcarbon.org/index.html>)

Séance 4.2 : LIGNES DIRECTRICES POUR UN PROGRAMME REDD AU NIVEAU NATIONAL

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Citer les principaux éléments d'un programme REDD national
- Réfléchir à la façon dont ces éléments sont élaborés dans le pays où la formation est réalisée.
- Comprendre l'importance des processus associant de multiples parties prenantes à l'élaboration de lignes directrices pour REDD

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Programmes REDD au niveau national »)
- Personne-ressource connaissant bien le contexte de REDD dans le pays où se déroule la formation

DURÉE

- 1 heure 30 minutes

PREPARATION

- Préparer 5 feuilles de tableau papier pour chacun des 5 éléments clés d'un programme REDD de niveau national. Chaque tableau doit avoir un titre qui identifie clairement l'élément et une liste des questions d'orientation. Afficher les 5 feuilles de tableau papier sur les murs de la salle de formation (voir Support pédagogique de séance)

ÉTAPES

- Présenter la personne-ressource qui va intervenir dans cette séance.
 - Laisser la personne-ressource présenter les cinq principaux éléments d'un programme REDD de niveau national :
 1. Scénario de référence/Niveau d'émissions de référence national
 2. Système de suivi
 3. Système de comptabilité (registre carbone)
 4. Attribution de crédits
 5. Processus de consultation des parties prenantes
- Veiller à ce qu'il soit fait référence au contexte national du pays où se déroule la formation.
- Si la personne-ressource n'a pas encore analysé les points suivants, s'assurer qu'ils sont clairement mis en évidence :
 - Le cadre politique international de REDD fait toujours l'objet de discussions et peu d'informations précises ont été confirmées. Les exigences d'un cadre REDD « de niveau national » demeurent donc toujours incertaines, tout comme la question de savoir si un cadre au niveau national est même nécessaire.
 - Néanmoins, on s'attend à ce qu'il soit nécessaire d'établir un niveau de référence, accompagné d'un système de comptabilité carbone national.

- Les crédits seraient alors accordés en fonction des résultats par rapport au niveau de référence national et enregistrés dans un registre carbone (le processus de comptabilité carbone).
- La mise en œuvre à l'intérieur du pays pourrait être menée soit par des institutions nationales, ou transférée à des organismes provinciaux/étatiques ou locaux.
- Présenter l'exercice en expliquant que les cinq éléments clés d'un système REDD national sont affichés sur les murs de la salle de formation, chacun étant accompagné d'une série de questions d'orientation. Les participants doivent sélectionner les éléments qu'ils souhaiteraient étudier.
 - Demander aux participants de se placer à côté de la feuille de tableau papier qui décrit l'élément principal d'un cadre REDD national qu'ils souhaitent étudier. Accorder aux groupes 30 minutes pour discuter et répondre aux questions d'orientation.
 - Les groupes doivent écrire les résultats de leur discussion sur une feuille de tableau papier et élire un porte-parole pour présenter une synthèse des résultats du groupe.
 - Chaque groupe rend compte de ses résultats devant le groupe complet.
- Engager une discussion à partir des résultats des groupes et laisser la personne-ressource compléter et enrichir les débats.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Éléments d'un programme REDD au niveau national

Éléments	Questions d'orientation :
Niveau d'émissions de référence national	<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il un niveau d'émissions de référence national en place ? De quoi s'agit-il ? • Comment a-t-il été établi? • Quels sont les secteurs couverts par ce niveau de référence ? • Quelle collaboration existe-t-il entre les organismes gouvernementaux et les instituts pour la collecte de ces données?
Système de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Comment les changements de la couverture forestière et de l'affectation des terres sont-ils suivis et qui en est chargé ? • Citer toutes les institutions qui assurent le suivi des forêts. • Quelles sont les limitations du système de suivi actuel ? • Comment une collaboration entre/au sein des institutions pourrait-elle être mise en place pour surmonter ces limitations ?
Système de comptabilité (registre carbone)	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous connaissance de l'existence de registres en fonctionnement (ceci peut être extérieur au secteur forestier)? Veuillez les mentionner et brièvement expliquer comment ils fonctionnent. • Quels systèmes de vérification sont-ils en place ? • Quelles leçons peut-on tirer de ces systèmes de vérification pour bâtir une comptabilité carbone et un système de vérification?
Attribution de crédits	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les moyens pour faire parvenir les financements du gouvernement central au niveau local dans le secteur forestier ? • Quels sont ceux qui fonctionnent le mieux, et pourquoi?
Processus de consultation des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le processus de consultation type avec les parties prenantes qui est en appliqué dans le secteur forestier? • Ce processus est-il efficace ? Pourquoi ou pourquoi pas ? • Expliquer le processus de consultation qui devrait être mis en œuvre dans le cadre de REDD: Qui devrait être associé ? Quand ? De quelle manière ?

Séance 4.3 : ÉTUDE DE CAS DE PROGRAMME REDD NATIONAL

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'identifier les leçons tirées de la conception et de la mise en œuvre d'une initiative REDD au niveau national
- De comparer et de mettre en perspective les expériences des participants par rapport à l'étude de cas/l'exemple présenté

SUPPORTS

- Écran LCD
- Une personne-ressource disposant de connaissances détaillées sur les activités de programmes REDD au niveau national.
- Toute documentation d'accompagnement sur l'initiative REDD au niveau national.
- Présentation PowerPoint (une **présentation type** est fournie dans « Programmes REDD au niveau national »)

DURÉE

- 1 à 2 heures, en fonction de la personne-ressource et du niveau de détail des informations disponibles sur l'exemple de projet REDD

PREPARATION

- Aucune

ÉTAPES

1. Présenter la personne-ressource et encourager la discussion et le débat sur les questions abordées dans les Séances 4.1 et 4.2.

PARTIE 5 : ASPECTS RELATIFS AU NIVEAU PROJET

5.1 : Standards pour les projets REDD

5.2 : Cycle de vie du projet

5.3 : Exemple de projet REDD

Séance 5.1 : STANDARDS POUR LES PROJETS REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même de :

- Expliquer l'objectif des standards
- Décrire les standards qui existent actuellement pour les projets REDD

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Standards pour les projets REDD »)
- Personne-ressource : un expert des standards pour les échanges de carbone

DURÉE

- 1 heures

PREPARATION

- Tableau papier avec une définition d'un « Standard » écrite clairement (voir Support pédagogique de séance - 1)
- Tableau papier d'un exemple de critères et d'indicateurs d'accompagnement (voir Support pédagogique de séance - 2)
- Tableau papier comportant les groupes de travail (voir Support pédagogique de séance- 3)

ÉTAPES

1. Introduire la séance en définissant ce qu'est un « Standard » (se reporter au tableau papier). Expliquer de quelle manière des standards s'appliqueraient à un projet REDD, c'est-à-dire les critères et les indicateurs qui composent un ensemble de standards pour permettre l'évaluation et la mesure des éléments clés d'un projet REDD, comme les projections des niveaux de référence, les fuites, les impacts nets positifs sur le climat, les communautés et la biodiversité et surtout les unités de réduction certifiée des émissions.
2. Donner un exemple de critères et d'indicateurs à partir d'un ensemble de standards (voir Support pédagogique de séance - 2)
3. Présenter l'activité en expliquant que les standards sont d'importants mécanismes de contrôle de la qualité pour de nombreux acteurs dans un projet REDD, puis répartir les participants dans les groupes suivants :
 - Propriétaire du projet
 - Développeur du projet
 - Investisseur du projet
 - Autorités gouvernementales et locales
 - Courtiers
 - Acheteur final
4. Demander à chaque groupe d'écrire sur une feuille de tableau papier la finalité ou l'importance des standards pour le groupe qui leur a été attribué. Leur accorder 20 minutes pour la discussion en groupe et pour en faire le compte rendu.

5. À la fin des activités de groupe, demander à chaque groupe d'afficher sa feuille sur un mur de salle de formation et encourager tous les participants à se déplacer dans la salle et à lire toutes les réponses des groupes.
6. Démarrer une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - Quelles ont été les raisons habituelles des différents groupes pour utiliser des standards ?
 - Dans quels cas y a-t-il eu des raisons particulières ou inhabituelles ?
 - Les standards sont-ils en mesure de réduire les risques ?
 - Les standards pourraient-ils stimuler le marché ?
7. Inviter la personne-ressource à présenter, de façon assez détaillée, un standard qu'il/elle connaît bien, et à faire une rapide synthèse des standards actuels qui peuvent être utilisés pour les programmes et projets de réduction des émissions.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 1

Un « standard » tel que défini par le GIEC est :

Un ensemble de règles ou de codes imposant ou définissant la performance d'un produit (par exemple, les catégories, les dimensions, les caractéristiques, les méthodes d'essai et les règles d'utilisation).

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE - 2

Exemple de critères et d'indicateurs tirés des Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCBS) :

Critères : Impacts climatiques extérieurs au site (« fuites »)

Concept : Les promoteurs du projet doivent quantifier et atténuer les impacts climatiques négatifs à l'extérieur du site, à savoir les réductions des stocks de carbone ou l'accroissement des émissions de GES hors CO₂ à l'extérieur du périmètre du projet, résultant des activités de ce projet (ce qu'on appelle des « fuites » en matière de politique sur les changements climatiques).

Indicateurs:

Les promoteurs du projet doivent :

1. Estimer le potentiel de réduction des stocks de carbone à l'extérieur du site (accroissement des émissions ou réduction de la séquestration), entraînée par les activités de projet
2. Documenter la façon dont les impacts négatifs extérieurs au site résultant des activités de projet seront atténués, et estimer dans quelle mesure ces impacts seront réduits.
3. Soustraire tous les impacts climatiques négatifs potentiels non atténués extérieurs au périmètre du site des bénéfices climatiques revendiqués par le projet. L'effet total net, égal à l'augmentation nette des stocks de carbone sur le site moins les impacts climatiques à l'extérieur du site, doit être positif.

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE – 3

Groupes de travail :

- **Propriétaire de projet** – L'exploitant et propriétaire des forêts ou de la zone où est implanté le projet de réduction des émissions.
- **Développeur de projet** - Une personne ou une organisation qui a l'intention de développer un projet de réduction des émissions. Il peut s'agir du propriétaire du projet, d'un consultant ou d'un prestataire de services spécialisés.
- **Investisseur de projet** – Des banques, des sociétés d'investissement privées, des investisseurs privés, des organisations à but non lucratif et d'autres organisations peuvent prêter ou investir des capitaux pour financer un projet
- **Gouvernement/Autorités locales** – les autorités du pays hôte où est implanté le projet de réduction des émissions.
- **Courtiers** - Sur le marché de gros, les acheteurs et les vendeurs de quotas carbone peuvent faire réaliser leur transaction par un courtier. Les courtiers organisent généralement des transactions pour les produits non normalisés, faisant l'objet de ventes occasionnelles et souvent en petits volumes.
- **Acheteur final** – Les particuliers et les organisations qui achètent des crédits d'émissions carbone pour compenser leurs émissions de GES.

Séance 5.2 : CYCLE DE VIE DU PROJET

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'indiquer pourquoi un projet de carbone forestier est distinct des autres projets de conservation de la forêt
- De faire la liste des étapes et des principales activités d'un projet de carbone forestier

SUPPORTS

- Tableaux papier
- Marqueurs
- Présentation PowerPoint (« Cycle de vie d'un projet REDD »)
- Colle ou ruban adhésif

DURÉE

- 1 heures

PREPARATION

- Photocopier chaque phase et activité du projet sur une fiche (voir Support pédagogique de séance). Créer autant de jeux de fiches que de petits groupes

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant pourquoi les projets REDD sont similaires à d'autres projets de conservation, mais qu'ils ont aussi un certain nombre de caractéristiques distinctes.
2. Décrire les principales phases d'un projet REDD et expliquer que les participants vont maintenant examiner en détail chaque phase.
3. Présenter l'exercice en expliquant que les participants seront divisés en groupes et que chaque groupe se verra remettre une série d'activités qui devront être associées à chacune des phases clés d'un projet REDD. Les participants doivent simplement placer les activités à côté des phases clés correspondantes, les coller sur une feuille de tableau papier et afficher leur feuille sur le mur.
4. Répartir les participants en groupes de 4 à 6 et leur accorder 20 minutes pour l'activité de groupe.
5. À la fin de l'activité, permettre à tous les participants d'examiner les résultats des autres groupes.
6. Démarrer une discussion autour des questions d'orientation suivantes :
 - Quels ont été certains des problèmes ou des difficultés que vous avez rencontrés pendant la conception du cycle de vie du projet ?
 - Où commencent et se terminent les activités de commercialisation et de financement pendant le cycle de vie du projet ?
 - À quelle fréquence la vérification du projet doit-elle intervenir ?
 - Quel serait le laps de temps nécessaire pour chacune des phases de conception du projet ?

SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE

Phase de l'idée de projet
<ul style="list-style-type: none"> • Préciser le champ d'intervention/le concept du projet - Reboisement ou REDD ?
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la zone de projet - limites géographiques des activités ? Terres publiques ou privées ? Les terres sont-elles éligibles pour un projet carbone ?
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires potentiels : propriétaires fonciers, communautés locales, ONG partenaires, etc.
<ul style="list-style-type: none"> • Examiner la faisabilité juridique - Qui est propriétaire des crédits de CO₂ ? Le projet est-il autorisé dans le cadre du droit national ? Quelles sont les exigences pour la mise en œuvre ?
<ul style="list-style-type: none"> • Commencer à associer les parties prenantes – Quels seront les groupes touchés ?
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la faisabilité préliminaire – Le projet peut-il réussir ?
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats - Note d'identification de projet (PIN) ou note conceptuelle.
Phase de conception de projet
<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les activités et les interventions - Comment le projet va-t-il protéger les forêts sur pied ? Quels seront les rôles des différents partenaires ?
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les réductions d'émissions attendues - Comment le projet va-t-il calculer les bénéfices en termes de GES? Quelles seront les réserves de carbone mesurées ? À quelle fréquence ?
<ul style="list-style-type: none"> • Consulter les communautés locales et les parties prenantes - Quels sont les impacts sociaux et environnementaux ? Comment le projet répondra-t-il aux préoccupations des parties prenantes ?
<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les coûts financiers et les questions juridiques - Quels sont les coûts initiaux et quelles sont les flux financiers attendus sur la durée du projet? Quels accords doivent-ils être signés ?
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats – Document descriptif de projet.
Validation de la conception du projet et enregistrement
<ul style="list-style-type: none"> • Audit indépendant
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il utilisé une méthodologie adaptée ? Cette méthodologie a-t-elle été appliquée correctement ?
<ul style="list-style-type: none"> • Les étapes appropriées ont-elles été suivies ? Les parties prenantes ont-elles été consultées ? La législation locale a-t-elle été respectée ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet donne-t-il un calcul correct des réductions d'émissions escomptées ? Le niveau de référence a-t-il été déterminé correctement ? Est-ce que le chiffre prévu de réductions des émissions est correct ?

<ul style="list-style-type: none"> • Résultat - Le projet est validé et conforme à un standard donné (par exemple, CCBS, VCS, MDP)
<p>Mise en œuvre du projet</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Signer et mettre en œuvre tous les accords avec les propriétaires fonciers et les partenaires – Louer les terres, négocier des contrats de protection ou d’entretien du site, passer les accords avec le gouvernement et les communautés locales, prendre des dispositions de partage des bénéfices.
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des activités du projet - Mettre en œuvre des activités de protection de la forêt Systèmes de patrouilles/gardiennage ou de surveillance, prévention des incendies, accords d’incitation à la conservation de la biodiversité - Création de moyens d’existence alternatifs ou bénéfiques pour les communautés
<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller les impacts des projets - Contrôler les taux de déforestation dans le site du projet - Suivre et atténuer les fuites - Surveiller les impacts sociaux et écologiques
<ul style="list-style-type: none"> • Implication et éducation de la communauté - Renforcement des capacités (principes de base du projet et aspects spécifiques de l’activité) - Partenaires du projet, groupes communautaires et autorités locales
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats – Arbres plantés ou forêts protégées.
<p>Vérification du projet</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Un vérificateur externe (auditeur) établira si :
<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au document descriptif et à la méthodologie de projet ? - Le projet a-t-il obtenu les résultats prévus ?
<ul style="list-style-type: none"> • Le suivi a-t-il été réalisé comme prévu ? - Quantité de réductions d’émissions réelles ? Fuites suivies et/ou réduites ?
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les impacts sociaux et environnementaux (prévus ou imprévus) qui ont été réduits ? - Les bénéfices ont-ils été obtenus ? Les impacts négatifs ont-ils été réduits ?
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats - Le projet a été mis en oeuvre correctement et les réductions des émissions ont bien été réalisées. Le projet est attribué et peut vendre des réductions des émissions.
<p>Recherche du financement</p>
<p>Commercialisation</p>

Séance 5.3 : EXEMPLE DE PROJET REDD

OBJECTIFS

À la fin de la séance, les participants seront à même :

- D'identifier les leçons tirées de la conception et de la mise en œuvre des projets REDD au niveau de chaque projet.
- De comparer et de mettre en perspective leurs propres expériences avec d'autres projets REDD.

SUPPORTS

- Écran LCD
- Une personne-ressource disposant d'une connaissance approfondie d'un projet REDD.
- Le Document descriptif de projet (DDP) spécifique au projet étudié.
- Présentation PowerPoint : Des présentations types sont fournies (« Projet de Mantadia », « Projet d'Aceh » et « Projet Noel Kempff »)

DURÉE

- 1 à 2 heures, en fonction de la personne-ressource et du niveau de détail des informations disponibles sur l'exemple de projet REDD

PREPARATION

- Photocopier un exemplaire du Cadre des modules de base de REDD présenté pendant la séance 3.1 (voir Support pédagogique de séance).
- Informer la personne-ressource de l'exercice que les participants doivent réaliser au cours de leur présentation.

ÉTAPES

1. Introduire la séance en expliquant que l'on va maintenant étudier un projet REDD de façon assez approfondie. Mais comme nous approchons de la fin de la formation, c'est aussi un bon moment pour mettre en évidence les principaux acquis de la formation. Pour ce faire nous allons utiliser notre Cadre des modules de base de REDD, présenté dans la Séance 3.1. Distribuer le Cadre à chacun des participants, si cela n'a pas déjà été fait plus tôt dans la formation.
2. Expliquer qu'une personne-ressource va faire une présentation consacrée à un projet REDD qu'elle connaît bien. Au cours de la présentation, les participants doivent remplir le Cadre des modules de base de REDD, en précisant en particulier :
 - Comment le carbone est comptabilisé
 - Comment les niveaux de référence sont fixés
 - Comment les émissions sont réduites
 - Comment le projet est suivi et évalué
 - Comment les crédits sont vendus
 - Quelles politiques sont importantes
 - Quels acteurs sont importants
 - Qui est susceptible d'acheter les crédits d'émission.
3. Présenter la personne-ressource.
4. Inviter à une large discussion sur les principales questions abordées au cours du programme de formation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUE DE SÉANCE : Les modules du dispositif REDD

Acheteurs

Politique

Acteurs

Vente de crédits

Suivi et Evaluation

Réduction des émissions

Niveaux de référence

Comptabilité carbone

ANNEXE UN : SUIVI ET D'ÉVALUATION POUR LE RETOUR D'INFORMATION

Il est essentiel pour adapter la formation et répondre aux besoins des participants et à leur rythme d'apprentissage de demander un retour d'information et les commentaires des participants tout au long de la formation. Voici quelques outils de suivi et d'évaluation (S & E), assez courts et simples qui sont très utiles à cet égard et peuvent être utilisés à la fin de la journée, ou tous les deux jours dans la salle de formation.

Les outils de S&E ci-dessous ont moins recours à des réponses à des questions directes et davantage à de petits exercices, à l'expression artistique et à de petits jeux. Ce choix est fait parce que de nombreux groupes et individus ont souvent du mal à répondre à des questions directes et risquent de simplement dire ce que l'entraîneur veut entendre. Une méthode plus indirecte, en utilisant l'expression créative pour obtenir des informations, génère généralement des informations plus riches, plus approfondies, plus honnêtes et plus complètes .

Les outils de Suivi et d'évaluation qui suivent ont été adaptés à partir de l'excellent manuel de formation du Regional Community Forestry Training Centre (RECOFTC) intitulé « The ART of Building Training Capacities », qui peut être consulté sur le site web de RECOFTC (www.recoftc.org)

Sommes-nous en bonne voie d'atteindre nos objectifs ?

1. Préparation :
 - Dessiner 5 cercles concentriques (semblables à un jeu de fléchettes) sur une feuille de tableau papier
 - Tracez à l'intérieur des cercles plusieurs « parts de gâteau » correspondant aux différents aspects de la formation que vous souhaitez évaluer, par exemple, le contenu, les méthodes, les animateurs, etc.
2. Pendant la séance de retour d'information (feedback), demander aux participants de placer leurs punaises ou autocollants dans chaque « part de gâteau » pour donner une note (plus ils les placent près du centre, plus les participants ont apprécié ou sont satisfaits).
3. Une fois que chacun a placé sa punaise ou son autocollant, inviter les participants à examiner la disposition générale et à chercher à savoir pourquoi certaines punaises dénotent un choix différent de la majorité.
4. Faire la synthèse des résultats du groupe.

Variante :

- S'il y a une certaine hiérarchie des objectifs d'apprentissage, vous pouvez écrire ces objectifs dans les cercles, en mettant les objectifs les plus importants au centre. Demander aux participants de dessiner une flèche partant de l'extérieur et allant vers le centre, pour évaluer à quel point ils estiment en être de cet apprentissage.
- Demander aux participants d'ajouter des post-its à côté de leurs punaises ou de leurs flèches, avec une explication des raisons pour lesquelles ils ont placé leur punaise ou leur flèche à cet endroit, et/ou en indiquant des suggestions d'amélioration.

Mots retenus

Demander aux participants d'écrire les mots qui, par exemple:

- décrivent le mieux ce que vous avez appris ou représentent l'expérience retirée de cette formation à ce jour

Ces questions peuvent être suivies d'autres comme :

- Pourquoi avez-vous choisi ces mots ? Ou : Pouvez-vous en dire plus sur les mots choisis ?

Tirelire

Préparez suffisamment de pièces de 10, 25, 50 et 100 centimes et une tirelire pour recueillir les pièces. Demandez aux participants de choisir la pièce qui représente leur niveau de satisfaction de la journée. S'ils sont pleinement satisfaits, ils mettent une pièce de 100 centimes dans la tirelire, s'ils sont à moitié satisfaits, ils mettent une pièce de 50 centimes, etc., mais ils ne peuvent utiliser qu'une seule pièce.

Utiliser des métaphores pour traduire les impressions ou les apprentissages

Demandez aux participants de comparer la formation avec un repas et d'écrire le nom du repas qui représente le mieux l'expérience de formation qu'ils ont eue à ce jour, et pourquoi ce repas a été choisi.

Utiliser des dessins

Demandez aux participants de faire un dessin représentant leurs impressions à propos de la journée, et demandez-leur pourquoi ils ont fait ce dessin.

Fiches de retour d'information

Distribuez des cartes ou des post-its. Demandez aux participants d'écrire une brève réponse à ce qui suit :

- Qu'est-ce qui a été le plus utile aujourd'hui ? et Pourquoi ?
- Qu'est-ce qui a été le plus utile, intéressant, difficile ?, Qu'est-ce que vous avez le plus aimé ?

Vous pouvez ajouter des questions comme :

- Qu'est-ce qui a été le moins intéressant, utile, difficile ?, Qu'est-ce qui ne vous a pas plu ? puis
- Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Ou : Avez-vous des suggestions ?

Une fois que les fiches sont collectées, il existe différentes façons de procéder.

Si le temps le permet,

- mélanger les fiches, les redistribuer et en faire lire le contenu à haute voix ; ou :
- afficher les fiches et demander aux participants de les regrouper au fur et à mesure qu'elles sont affichées. Discuter une fois que toutes les fiches ont été affichées et regroupées ; ou :
- Prendre les fiches, les résumer dans la soirée et fournir un retour d'information la matinée suivante.

Lancer la balle

Ecrivez un certain nombre de questions clés sur une feuille concernant les aspects que vous souhaitez aborder. Formez une boule avec la feuille de papier et demandez aux participants de se mettre debout et de former un cercle, puis de se faire des passes avec la balle pendant que vous avez le dos tourné. Retournez-vous et dites « stop ».

Demandez à la personne qui tient la balle de l'ouvrir et de répondre à la première question. Si nécessaire, vous pouvez demander aux autres de compléter ses propos ou de l'aider. Répétez cette procédure jusqu'à ce que toutes les questions aient été traitées. Comme il s'agit d'une façon directe de demander un retour d'information, ne pas poser de questions qui concernent des sentiments ou des questions sensibles, mais se concentrer plutôt sur ce que les participants ont appris.

Variante : Utiliser de la musique. Signaler le moment de lancer la balle et le moment d'arrêter.

Compléter la phrase

Afficher (ou photocopier pour chaque participant) des phrases à compléter concernant les aspects de la formation pour lesquels vous souhaitez une évaluation, par exemple :

- Je trouve la formation efficace parce que ...
- La formation pourrait être améliorée par
- Les animateurs pourraient être plus efficaces si ...

Vous pouvez demander aux participants de répondre à toutes les questions affichées ou de choisir celles auxquelles ils souhaitent répondre.

Baromètre de l'humeur

Préparer une fiche de baromètre de l'humeur sur lequel figure un visage heureux, un visage neutre et un visage malheureux. Expliquer les symboles aux participants et afficher cette feuille près de la sortie de la salle. Demander aux participants de marquer leur humeur avec un autocollant ou un feutre.

Une variante consiste à utiliser des post-its sur lesquels les participants écrivent des commentaires afin de donner des éclaircissements sur l'humeur indiquée. Il peut être utile d'utiliser des couleurs différentes pour les participants de différentes régions ou institutions, ceci peut faire apparaître des différences importantes en terme de perceptions. Prendre soin de respecter l'anonymat de chacun en évitant de faire des groupes trop petits.

Une autre variante consiste à avoir un baromètre continu de l'humeur pour toute la durée de la formation et de mesurer l'humeur à la fin de chaque matinée et chaque après-midi.

Manifester son mécontentement et sa satisfaction

Organiser les participants en cercle, de sorte que tous soient en contact visuel avec les autres. Chacun à son tour, chaque participant complète la phrase : « Je n'ai pas aimé quand ... »

Ceci peut renvoyer à n'importe quel événement de la journée. Chaque personne peut choisir de ne rien dire ou de compléter la phrase autant de fois que nécessaire. Personne ne doit formuler un jugement ou un commentaire sur ce que les autres ont dit. En tant que formateur, vous devez faire l'exercice en premier et faire preuve de la même sincérité que celle que vous attendez des participants. Une fois que tout le monde a répondu à cette question, la procédure est répétée pour que les participants s'expriment sur ce qu'ils ont apprécié. Cette fois-ci compléter la phrase : « J'ai aimé quand... » L'exercice se termine avec ce que les participants ont aimé, ce qui permet de conclure sur une note positive.

Fresque murale

En utilisant des symboles, les membres du groupe créent une fresque, qui représente l'ensemble de leurs impressions ou réflexions sur la journée. La fresque ne doit répondre qu'à une seule question.

Échelle d'évolution humaine

1. Afficher sur un mur un panneau indiquant « rien appris » du côté gauche, puis à l'autre bout du mur un panneau avec la mention « pleinement compétent ».
2. Expliquer l'échelle d'évolution symbolisée sur le mur et demander aux participants de réfléchir au stade où ils se trouvaient au début de la formation en termes de connaissances, d'aisance et de niveau de compétence.
3. Puis leur demander de se lever et de se placer sur cette échelle d'évolution. Une fois que les participants ont cessé de se déplacer, demander à trois ou quatre personnes d'expliquer pourquoi elles se sont placées à cet endroit de l'échelle d'évolution.
4. Ensuite, leur demander à quel stade ils se trouvent maintenant, à la fin de la formation, et de se placer au bon endroit sur l'échelle d'évolution.
5. Ici encore, demander à quelques volontaires d'expliquer pourquoi ils se sont placés à cet endroit.
6. Demander au groupe d'évaluer l'intérêt de l'activité, en veillant à faire des observations sur l'importance de la représentation graphique de leur auto-évaluation.

Présentation de posters

Ecrire en haut des différents posters les aspects de la journée sur lesquels vous souhaitez avoir un retour d'information. Afficher les posters et demander aux participants

de prendre un marqueur, de faire le tour de la salle et d'écrire des commentaires sur les aspects mentionnés sur les posters.

Aquarium

Une partie du groupe doit s'asseoir dans un cercle intérieur en se faisant face, les autres restant à l'extérieur. Leur soumettre une question portant sur ce qui a été étudié dans la journée et leur demander d'en discuter. Par exemple : quels ont été les éléments les plus utiles de la formation aujourd'hui ? Et pourquoi ? Seuls ceux qui sont dans le cercle intérieur peuvent s'exprimer. Ceux qui sont dans le cercle extérieur doivent écouter. Au bout de quelques minutes, leur demander de changer de place (ceux du cercle intérieur vont dans le cercle extérieur et vice versa). Vous pouvez également modifier les questions posées. Si le groupe est important (plus d'une quinzaine de personnes), réaliser l'exercice en trois fois : un groupe d'abord, puis un deuxième, puis le troisième.

« Roue de suivi »

Sélectionner 8 éléments de la journée sur lesquels vous souhaitez avoir un suivi. Écrire le nom de ces aspects sur une roue à 8 rayons et copier cette roue pour tous les participants. Leur demander d'attribuer une note à chaque aspect et de dessiner un point sur chaque rayon (plus le point est proche du centre plus la note est basse, plus il est vers l'extérieur plus la note est élevée). Les points sont ensuite reliés, ce qui permet de créer une sorte de toile d'araignée. Afficher toutes les roues et si le temps le permet, engager une discussion sur les résultats.

Bilan et classement des objectifs d'apprentissage

Demander à des participants ou des petits groupes de classer les cartes contenant des objectifs d'apprentissage en fonction de l'apprentissage, du niveau d'utilité, etc.

Échelles de notation

Choisir un certain nombre d'aspects sur lesquels vous souhaitez obtenir un retour d'information, par exemple, le niveau de difficulté, l'utilité etc. Pour chaque aspect, dessiner une échelle et affecter des notes aux réponses (les notes vont de 1 (la plus basse) à 5 (la plus haute). Afin de rendre les réponses plus utiles, vous pouvez ajouter des raisons, des commentaires ou des suggestions.

Diviser un papier

Demander aux participants de réfléchir à ce qu'ils ont appris aujourd'hui. Leur demander de diviser une page blanche en plusieurs parties dont ils choisissent eux-mêmes la forme, mais dont chacune représente un aspect de la journée qui leur a paru utile. Ils doivent ensuite écrire le nom de chaque partie et expliquer leurs raisons. Les différentes tailles des parties de la page doivent être proportionnelles à l'utilité de cet aspect de leur apprentissage.

Visages

Distribuer ce polycopié et demander aux participants d'indiquer COMMENT ils se sentent à la fin de la journée et POURQUOI ?

Agressif – Anxieux – Confus – Arrogant – Intimidé
Ravi – Ennuyé – Prudent – Il fait trop froid – Confiant
Curieux – Déterminé – Déçu – Incrédule – Enragé
Envieux – Épuisé – Effrayé – Frustré – Coupable
Heureux – Horrifié – Il fait trop chaud – Gueule de bois – Blessé
Hystérique – Indifférent – Intéressé – Jaloux – Seul
Amoureux – Négatif – Plein de regret – Soulagé – Triste
Satisfait – Surpris – Suspicieux – Indécis - Autre

Comment vous sentez-vous aujourd'hui ? Veuillez choisir les sentiments qui s'appliquent à



Aggressive



Anxious



Apologetic



Arrogant



Bashful



Blissful



Bored



Cautious



Cold



Confident



Curious



Determined



Disappointed



Disbelieving



Enraged



Envious



Exhausted



Frightened



Frustrated



Guilty



Happy



Horrorified



Hot



Hungover



Hurt



Hysterical



Indifferent



Interested



Jealous



Lonely



Lovestruck



Negative



Regretful



Relieved



Sad



Satisfied



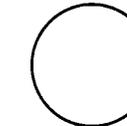
Surprised



Suspicious



Undecided



Other ...

votre situation :

Pourquoi vous sentez-vous de cette manière ? _____

ANNEXE DEUX : ACTIVITÉS DE MISE EN TRAIN

Ces activités de mise en train simples sont conçues pour faciliter l'apprentissage et le rendre plus divertissant à la fois pour les participants et les formateurs. Elles sont très utiles pour :

- Briser la glace et créer des opportunités pour faire connaissance
- Encourager l'interaction
- Stimuler la pensée créative
- Remettre en question les hypothèses de base
- Illustrer de nouveaux concepts
- Introduire des supports pédagogiques particuliers (démarrage)
- Former des groupes
- Dynamiser des groupes un peu endormis (en particulier après le repas de midi)
- S'amuser !

De bonnes activités de mise en train doivent être bien planifiées pour qu'elles paraissent être spontanées. Elles doivent :

- Prendre 30 minutes ou moins (et souvent seulement 5-10 minutes)
- Nécessiter peu ou pas de préparation préalable
- Être simples à mettre en œuvre ;
- Ne pas insécuriser quelqu'un ou mettre des gens mal à l'aise (certaines activités de mise en train sont moins indiquées pour les participants âgés, pour les hommes et les femmes dans des groupes mixtes (contact physique) ou dans certaines cultures).
- Inviter chacun à participer, y compris les animateurs, les observateurs, les formateurs, etc. Mais ne jamais forcer les participants à participer à une activité
- Rester très attentif à la dynamique du groupe
- Apporter un retour d'information positif

Les outils de Suivi et d'évaluation qui suivent ont été adaptés à partir de l'excellent manuel de formation du Regional Community Forestry Training Centre (RECOFTC) intitulé « The ART of Building Training Capacities », qui peut être consulté sur le site web de RECOFTC (www.recoftc.org)

D'autres excellentes activités de mise en train figurent dans la brochure « 100 Ways to Energise Groups Games To Use In Workshops, Meetings and the Community' from the HIV/AIDS Alliance (qui peut être consultée sur le site web de la HIV/AIDS Alliance - <http://www.aidsalliance.org/sw1280.asp>)

Quelle activité de mise en train faut-il utiliser et quand?

Toutes les activités de mise en train ne sont pas les mêmes. La liste ci-dessous les regroupe en fonction de leur type d'utilisation.

Apprendre à se connaître

1. Train des noms

- Demandez à tout le monde de se tenir debout en formant un cercle. Dites votre nom et ajoutez le nom du voisin situé à votre droite.
- Demandez à ce voisin de dire votre nom, son propre nom et celui du voisin situé à sa droite.
- Continuer pour toutes les personnes situées dans le cercle, en terminant avec la dernière personne qui doit répéter tous les noms.
- Demandez aux gens de changer de place dans le cercle et demandez s'il y a un volontaire pour répéter tous les noms.

2. Jeu de ballon

- Demander à chacun des participants de se tenir debout en formant un cercle et de lancer la balle à quelqu'un, en disant son nom, le nom de la personne à qui il lance la balle et le nom de la personne à qui le receveur doit envoyer la balle ensuite.
- La personne qui reçoit la balle répète son propre nom, le nom de la personne à qui il/elle a dû envoyer la balle et le nom de la personne à qui cette personne doit envoyer la balle.

Variante :

Cet exercice peut être fait au départ quand les participants portent toujours leur étiquette de nom, puis répétée une fois que les étiquettes ont été enlevées.

3. Jeu des noms

- Scinder le groupe en deux et demander à chacun de se placer d'un côté ou de l'autre d'un drap, de façon à ce qu'aucun groupe ne puisse voir l'autre.
- Chaque groupe place un volontaire près du drap.
- Les animateurs font tomber le drap après avoir compté jusqu'à trois.
- Les deux volontaires qui se font face soudainement doivent chacun donner le nom de l'autre. Le « perdant » rejoint le groupe du vainqueur.
- Répéter cette procédure jusqu'à ce que la plupart des participants aient pu tenter leur chance une fois.

4. Se regrouper en fonction de ...

- Demander aux participants de se tenir debout et de se regrouper en fonction de :
 - leur taille, leur poids, leur âge, leur nombre d'enfants, leur pointure, le nombre d'arbres qu'ils ont planté dans leur vie, etc..
- Après chaque classement, donner aux participants l'opportunité d'observer l'alignement pour se faire une idée de la composition du groupe.
Variante : Ajouter un élément de compétition en divisant le groupe en sous-groupes. Demander à chaque sous-groupe de se mettre dans le bon ordre et de s'asseoir une fois qu'il est prêt. Le vainqueur est le premier groupe qui s'est mis dans le bon ordre.

5. Levez-vous si...

1. Demander aux participants de former un cercle avec leurs chaises et expliquer l'objectif et la procédure.
2. Poser la première question : levez-vous si vous êtes père de famille..... donner aux gens le temps de regarder autour d'eux puis leur redemander de s'asseoir.
3. Poser les questions suivantes de la même façon : levez-vous si... vous êtes une mère, si vous aimez faire la cuisine, si vous êtes un sylviculteur, si vous avez déjà été en Thaïlande, si vous aimez le sport, si vous aimez le travail de groupe, si vous avez un fiancé, si vous n'aimez pas la cuisine thaï,(ajoutez vos propres questions spécifiques à cette formation)
4. Demander si des participants souhaitent poser une question au groupe.

Activités de relaxation et de réflexion

1. Trois respirations profondes

- Demandez à tout le monde de se lever.
- Montrez comment prendre une respiration profonde, en ouvrant grand les bras et en se tenant sur la pointe des pieds.
- Demandez aux participants de répéter cette respiration trois fois pendant que vous comptez lentement de un à trois.

2. Massage des épaules

- Formez un cercle assez serré.
- Demandez à chacun des participants de se tourner vers sa droite et de placer ses mains sur les épaules de la personne située devant elle.
- Chacun fait un bon massage des épaules à la personne qui est devant lui.

- Au bout d'une minute, se tourner dans l'autre sens et rendre le massage reçu.

3. Méditation

- Demander aux participants de fermer les yeux, de rester silencieux et de se concentrer sur leur respiration ou de se masser les oreilles.

4. Mettre ses soucis de côté

- Demander aux participants d'écrire tous leurs soucis sur un morceau de papier, de le plier et d'écrire leur nom dessus.
- Rassembler les papiers dans une boîte. Rassurer les participants en leur indiquant que ces informations resteront confidentielles.
- Mettre la boîte de côté et rappeler aux participants que leur tâche est d'accorder leur attention et leur énergie à la formation.
- Ramener la boîte à la fin pour rendre les papiers aux participants.

Variante :

- Les participants écrivent leurs soucis mais conservent le papier dans leur poche.
- Les participants peuvent mentalement placer leurs soucis dans une boîte jusqu'à la fin de la séance.
- La boîte contenant tous les soucis peut aussi être brûlée symboliquement si tous les participants sont d'accord.

5. Se souvenir des apprentissages

À la fin de la séance, demander aux participants :

- De fermer les yeux, et de respirer profondément à trois reprises
- De revenir mentalement dans le temps au début de la formation et de se rappeler de ce qui les a frappés, de ce qu'ils ont appris, des nouvelles idées qu'ils ont retirées, etc.

Après deux ou trois minutes demander à des volontaires de faire part des enseignements nouvellement acquis.

Activités de démarrage ou de mise en train

1. Visualiser

- Présenter une image, un dessin humoristique, un extrait de bande dessinée, une photo ou un poster relatif à la formation dans son ensemble ou à un sujet de discussion.
- Demander aux participants d'y réfléchir, soit individuellement, soit en groupes (petits groupes de discussion).
- Demander à des volontaires de faire part de leurs réflexions.
- S'appuyer sur cette réflexion, tout en introduisant le nouveau sujet.

2. Citations

- Afficher une citation, un dicton, un proverbe, un poème ou une chanson relative à la formation dans son ensemble ou à un sujet de discussion particulier
- Demander aux participants d'y réfléchir, soit individuellement, soit en groupes (petits groupes de discussion).
- Demander à des volontaires de partager leurs réflexions.
- Développer cette réflexion pour introduire le nouveau sujet.

3. Choisissez votre place

- Afficher quatre posters aux quatre coins de la pièce, chacun avec un visage représentant les opinions suivantes : fortement en désaccord, en désaccord, d'accord, tout à fait d'accord.
- Expliquer aux participants que les visages représentent ces opinions et que, lorsque chaque énoncé est lu (ou affiché), ils doivent choisir le visage qui représente le mieux leurs sentiments.

- Demander à tous les participants de se tenir dans le centre de la pièce pendant que vous lisez l'énoncé, puis de se placer à côté du visage qui représente leur niveau d'accord ou de désaccord avec l'énoncé. Une fois que tous les énoncés auront été examinés dans les sous-groupes, les participants doivent choisir un porte-parole qui rendra compte des idées clés du sous-groupe à toutes les personnes présentes dans la salle.
- Lire les énoncés un par un, en accordant cinq à dix minutes pour la discussion et pour que les participants réagissent sur chaque énoncé.

4. Si ... alors

- Demander au groupe de s'asseoir en cercle puis le diviser en deux groupes
- Ecrire sur le tableau blanc : Si ... alors
- Expliquer que la moitié du groupe va écrire la fin de la proposition commençant par « si »..., tandis que l'autre groupe va écrire la fin de la proposition commençant par « alors... ». Les groupes peuvent écrire tout ce qu'ils veulent. Donner un exemple pour les deux propositions, comme « **si** j'avais le temps... », « **alors** je serais très en colère ».
- Une fois que tout le monde a fini l'une des deux phrases, un participant doit lire sa phrase qui commence par « si » et demander à quelqu'un de l'autre groupe de compléter en formulant une phrase commençant par « alors ».... Fous rires assurés.
- Réfléchir : poser les questions suivantes:
 - * Qu'est-ce qui était si drôle ? La relation de cause à effet n'existait pas.
 - * Est-ce que cela se produit dans votre travail ? Pourquoi ? Parce que nous formulons trop d'hypothèses.

Jeux axés sur la dynamique du travail en équipe

1. Un nœud inextricable

(utilise les compétences de résolution de problèmes du groupe)

- Demander aux participants de se tenir dans un cercle serré, de fermer les yeux et d'étendre les bras devant eux.
- Les inviter à tenir la main de quelqu'un d'autre dans chacune de leurs mains.
- Une fois que tous les participants tiennent les mains de deux autres personnes, ils peuvent ouvrir les yeux.
- Leur dire de se dégager les uns des autres, sans à aucun prix lâcher les mains des autres.
Variante : demander à un animateur de défaire le nœud en 3 minutes en utilisant uniquement des expressions verbales. Lui demander de garder les mains derrière le dos pour éviter qu'il/elle touche le groupe ou utilise un langage corporel.

2. Trouver le leader

- Demander aux participants de se tenir debout en cercle, épaule contre épaule.
- Expliquer qu'un volontaire va sortir de la pièce, et qu'il/elle devra déterminer qui est le leader du groupe, en suivant les règles suivantes : Il/elle peut se tromper 2 fois, et si il/elle trouve le leader au bout de trois essais et/ou en moins d'une minute il/elle sera récompensé(e).
- Faire sortir le volontaire de la pièce.
- Pendant que le volontaire est sorti, expliquer au groupe que quoi que fasse le leader, les autres devront l'imiter. Choisir un leader et commencer par le premier mouvement (claquer des mains, taper des pieds, crier quelque chose etc.), en changeant toutes les 15 secondes.
- Demandez au volontaire de revenir. L'inviter dans le cercle, tout en continuant les mouvements.
- Si le volontaire identifie correctement le leader, le groupe lui offre une récompense.

3. Assis sur les genoux

- Former un cercle très serré, où chaque personne dans le cercle est derrière le dos de la personne qui la précède.

- Chacun doit essayer de s'asseoir en même temps sur les genoux de la personne derrière lui.

-

S'accrocher à la corde (associer ses forces)

- Fournir une corde solide d'environ 4 mètres de long.
- Diviser le groupe en deux et lancer un concours de tir à la corde.
- Ensuite, faire en nœud entre les deux extrémités de la corde et disposer la corde sur le sol en formant un cercle.
- Demander à tout le monde de s'asseoir autour du cercle et de prendre la corde à deux mains.
- Leur demander de se lever tous en même temps tout en tenant la corde.
- Réfléchir à la différence entre les deux exercices.

Compétition

1. Se battre pour des ressources limitées

- Expliquez que les ressources sont les hommes et les femmes dans cette salle de classe, et fixer les règles suivantes du jeu :
 - * Les femmes ont une valeur de 25 centimes
 - * Les hommes ont une valeur de 50 centimes
 - * L'animateur va annoncer une somme d'argent et vous devrez former des groupes qui correspondent à ce montant
 - * Les personnes qui ne parviennent pas à former le montant correct avec leur groupe ou seuls abandonnent
- Faites un essai pour donner aux gens une idée de la manière dont cela se passe.
- Commencer à annoncer différents montants (en fonction du nombre de personnes): 50 centimes, 2,50, 1,25, etc.
- Continuer jusqu'à ce qu'il ne reste que quelques personnes.

2. Tourner les têtes (réflexes de formation)

- Demander aux participants de s'asseoir en un grand cercle.
- Divisez les participants en deux groupes.
- Demander à un volontaire de chaque groupe de prendre place sur l'une des deux chaises situées au milieu du cercle en se tournant le dos l'un à l'autre.
- Une fois que vous aurez compté jusqu'à trois, les volontaires devront tourner la tête. Expliquer qu'un groupe gagnera si les deux volontaires tournent la tête du même côté, tandis que l'autre groupe gagnera si elles ne se tournent pas du même côté.
- Le volontaire qui a perdu sera remplacé par un nouveau membre du même groupe.
- Le perdant est le groupe qui est le premier à ne plus avoir de volontaires.

3. Arbres et buissons

- Demander à chacun de s'asseoir en cercle et de dire l'un après l'autre le chiffre 1 puis le chiffre 2 alternativement...
- Expliquer que tous les « numéros un » appartiennent au groupe des arbres et tous les « numéros deux » appartiennent au groupe des buissons.
- Expliquer que si vous appelez les arbres, tous les arbres doivent se lever avec les bras en l'air, si vous appelez les buissons, les arbres doivent s'asseoir et les buissons doivent se lever avec les bras étendus sur les côtés.
- Appeler au hasard les arbres, les buissons, les buissons, les arbres, les arbres, les arbres, les buissons, etc.
- Les personnes qui restent debout ou assises au mauvais moment doivent quitter le cercle.

4. Le stylo dans la bouteille

- Disposer deux bouteilles de boissons gazeuses et deux morceaux de ficelle avec un stylo noué à l'extrémité.
- Diviser le groupe en deux et attacher la ficelle à la ceinture au dos d'un volontaire de chaque groupe.
- Placer les bouteilles derrière les volontaires avec la ficelle, leur demander de fermer les yeux, et pendant ce temps le reste de l'équipe explique à son volontaire comment faire tomber le stylo dans la bouteille.
- La première équipe qui parvient à faire tomber le stylo dans la bouteille a gagné.

5. Attraper le voleur

- Disposer deux écharpes, l'une assez longue pour faire un nœud autour du cou et l'autre deux nœuds.
- Demander aux participants de se mettre en cercle et expliquer que la personne ayant l'écharpe courte doit nouer l'écharpe une fois autour de son cou. C'est le policier. La personne qui reçoit l'écharpe longue doit la nouer deux fois autour de son cou, c'est le voleur.
- Les écharpes sont données à deux côtés opposés du cercle, puis elles sont nouées, dénouées et transmises dans le même sens.
- Une fois que les deux écharpes se rencontrent, le voleur est identifié et cette personne reçoit une punition (comme chanter une chanson, raconter une blague).

Casse-tête

1. Se croiser les bras :

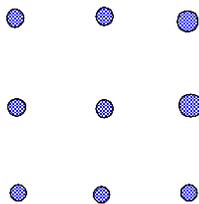
- Demander aux participants de se croiser les bras.
- Leur demander de se décroiser les bras.
- Leur demander de croiser les bras, mais en commençant par l'autre bras (certaines personnes peuvent le faire immédiatement, d'autres ne peuvent pas le faire même après avoir essayé plusieurs fois).
- Leur demander ce qui s'est passé Pourquoi était-ce plus difficile la seconde fois ? Qu'est-ce que cela indique sur notre comportement ? Quel type de conséquences cela a-t-il pour notre travail professionnel et notre apprentissage ?

Variante : Hocher/Incliner la tête pour dire oui et non

- Montrer aux participants que pour exprimer un « oui » ils doivent hocher la tête de droite à gauche et pour dire « non » ils doivent incliner la tête de haut en bas.
- Expliquez que si vous dites oui ou non ils doivent répéter le mouvement approprié.
- Leur demander pourquoi cela paraît si étrange. Qu'est-ce que cela indique sur notre comportement? Quel type de conséquences cela a-t-il pour notre travail professionnel et notre apprentissage ?

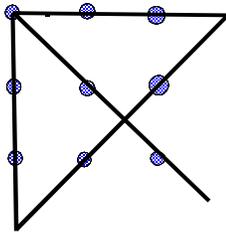
2. Relier les points

- Dessiner les points suivants sur un tableau ou une feuille de papier tableau :



- Inviter les participants à relier les points avec seulement 4 lignes droites.

- Si personne ne peut parvenir à la solution, leur montrer comment le faire:



- Leur demander :
Quels enseignements pouvons-nous tirer de cela ?
Qu'est-ce que ce défi d'une réflexion au-delà des cadres existants implique pour notre apprentissage ou notre travail professionnel ?

3. Croisés ou décroisés

- Inviter chacun des participants à s'asseoir en cercle et expliquer que vous allez passer une paire de ciseaux à votre voisin.
- Dites que vous allez passer les ciseaux, croisés ou non croisés.
- Inviter les participants à continuer de faire passer les ciseaux dans le groupe.
- En même temps, dites-leur si ce qu'ils disent est juste ou non.
- L'astuce est que le terme « croisé » ou « non croisé » ne renvoie pas à la paire de ciseaux, mais aux jambes des participants.
Réfléchir : Quels enseignements pouvons-nous tirer de cela ? Parfois, il y a contradiction entre ce que nous pensons et ce que nous voyons. En observant, nous pouvons trouver l'explication. En quoi ceci a-t-il des conséquences pour notre travail ?

Dynamisme et activités ludiques

1. Triple A

Demander d'abord : nous sommes vivants, alertes éveillés et enthousiastes ? Oui !

Ensuite, chanter en faisant les mouvements suivants :

Vivants : le bras gauche en l'air
Alertes : le bras droit en l'air
Éveillés : faire de grands yeux avec vos mains
et enthousiastes ? bouger les hanches
Répéter 3 fois.

2. La bataille des sports

- Diviser les participants en groupes. Un sport est attribué à chacun d'entre eux, avec un slogan accompagné d'un mouvement:
 - * Football : coup de pied de footballeur
 - * Baseball : tir de baseball
 - * Bowling : lancer de bowling
 - * Natation : plongeon
 - * Cricket : coup de batte
 - * etc.
- Un groupe commence en répétant son slogan et le mouvement 3 fois, et termine en mentionnant l'équipe qui doit suivre. L'astuce est que l'équipe doit crier et se déplacer ensemble comme un seul homme et annoncer clairement le nom d'une seule équipe qui doit prendre sa suite. Si le groupe n'y parvient pas, l'équipe est exclue.
- Ensuite, réfléchir sur ce qui s'est passé. Pourquoi est-ce que certaines équipes durent plus longtemps que d'autres ? Qu'est-ce que cela nous apprend ?